



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

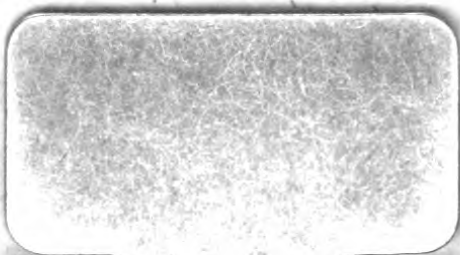


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





VI. 1785/1(32)



~~S. 74~~

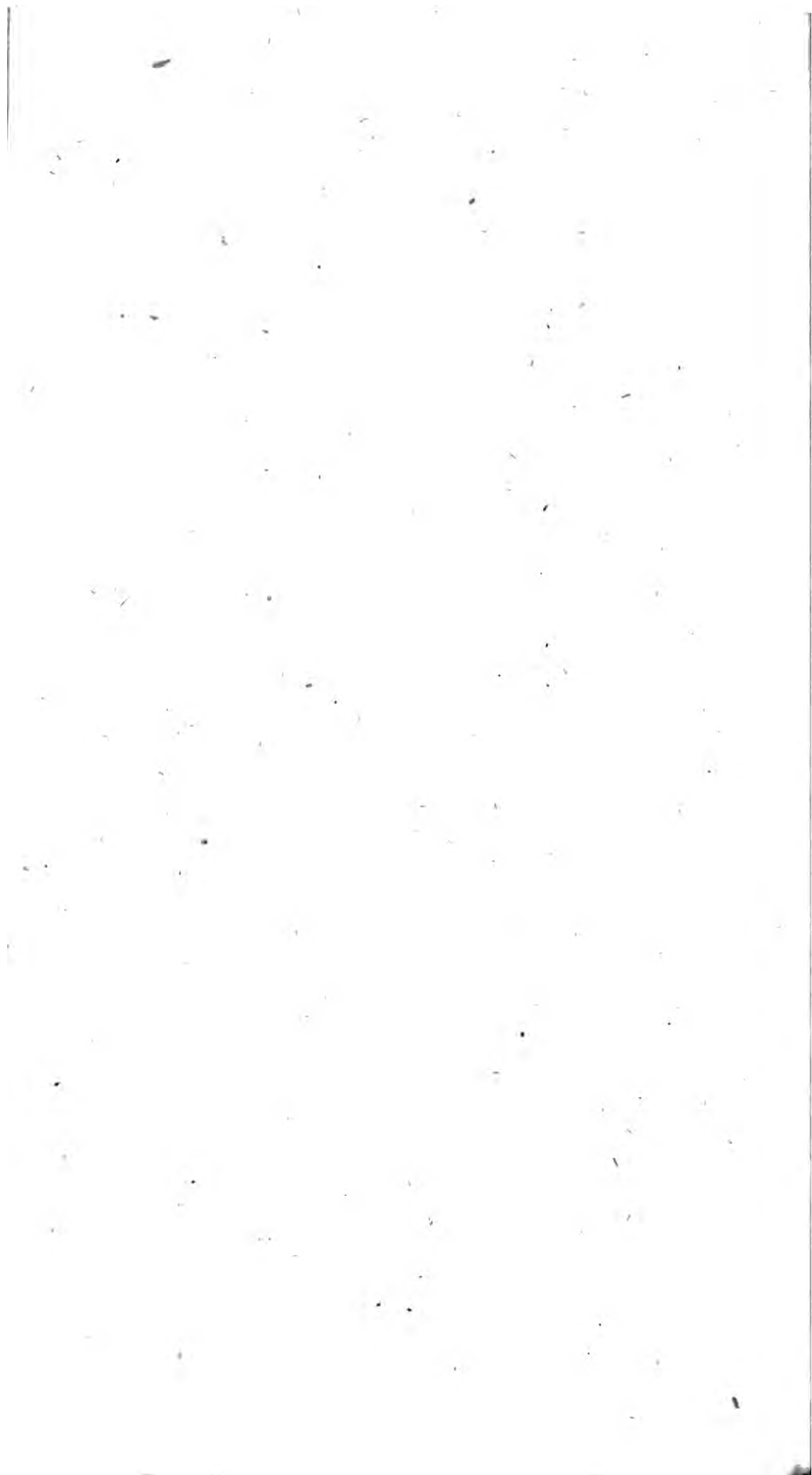




VI. 1785/1 (32)



~~S. 74~~

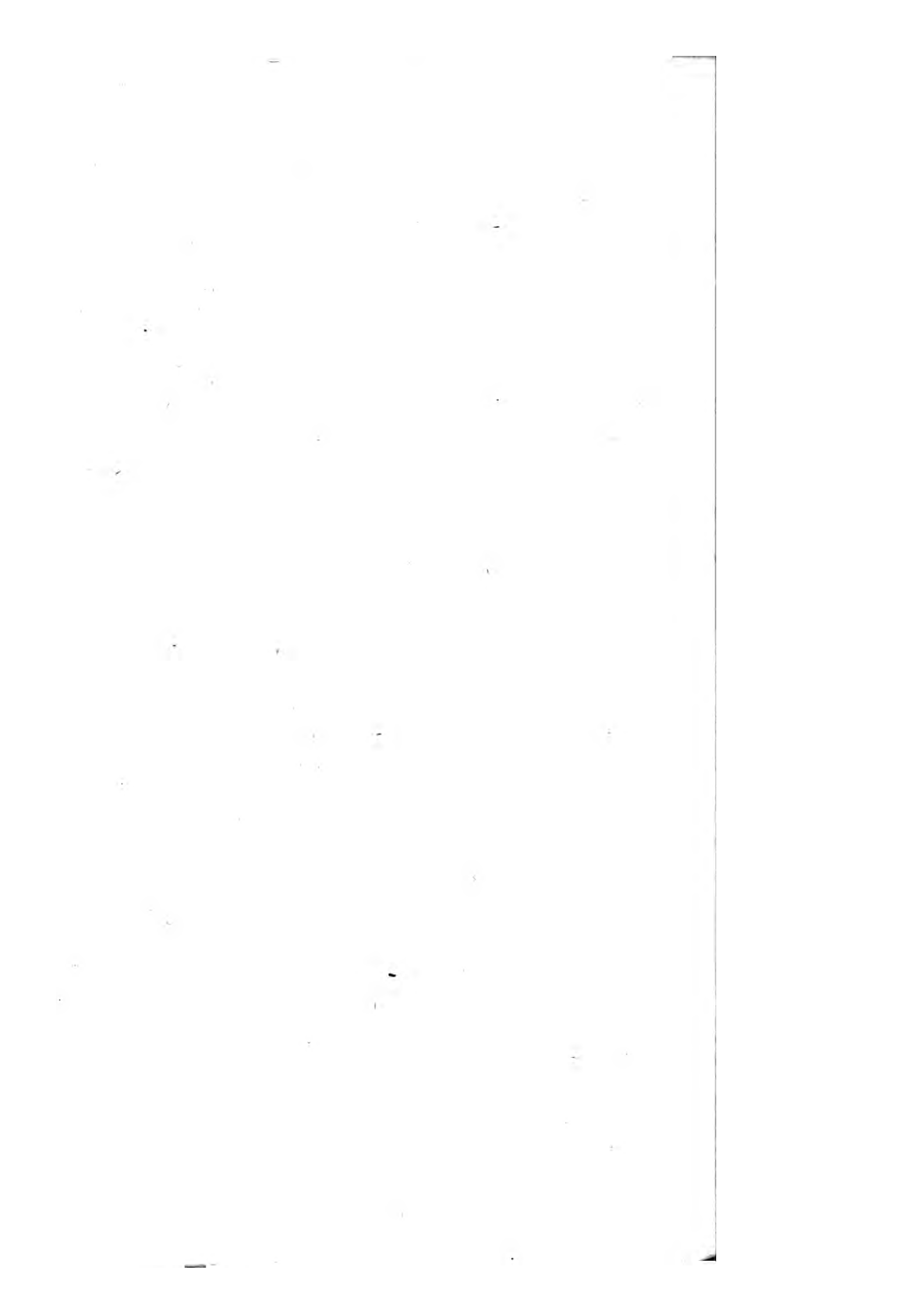


O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E .





O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

T O M E T R E N T E - D E U X I E M E.

32



DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-  
TYPOGRAPHIQUE.

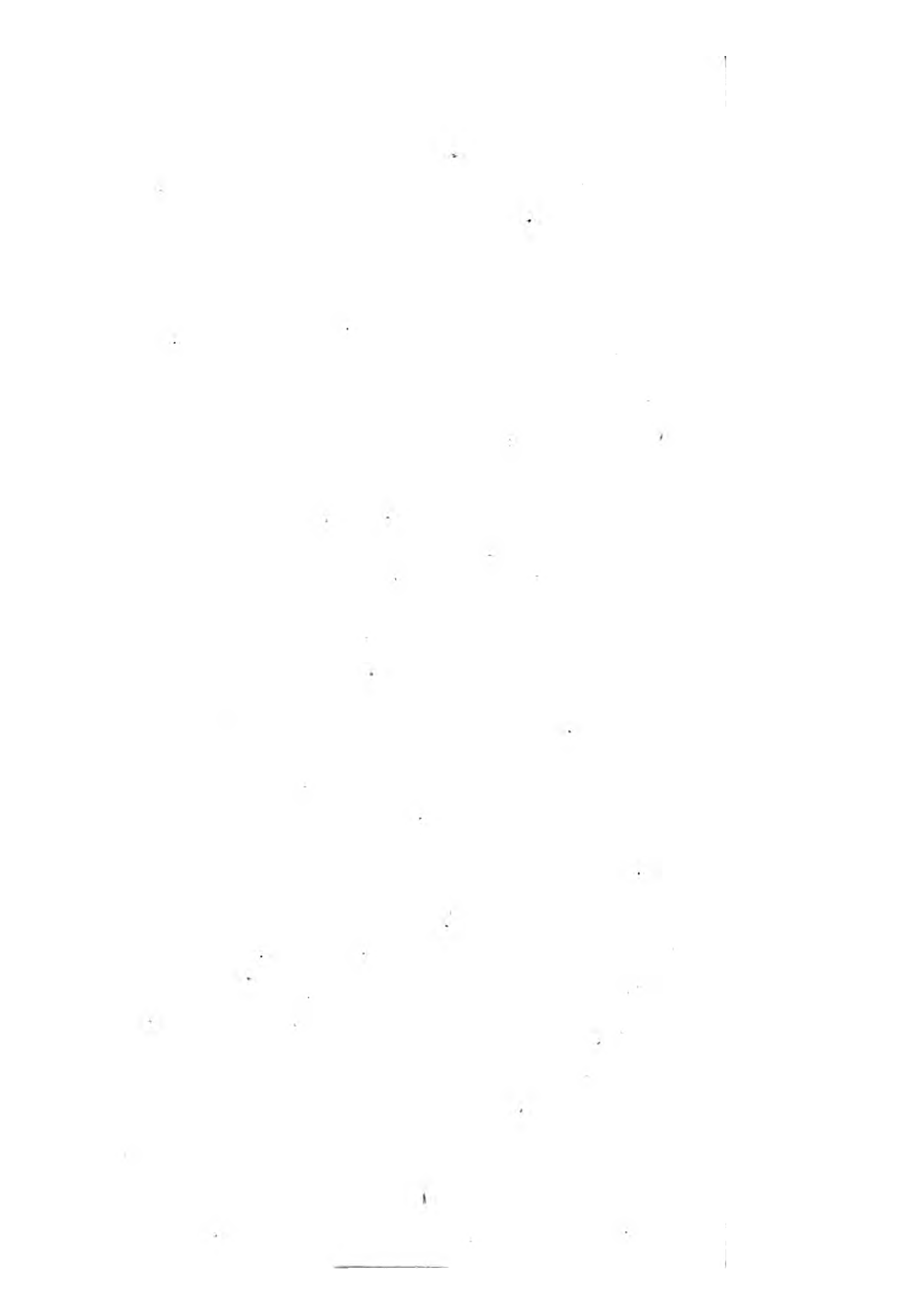
1 7 8 5.



M E L A N G E S

H I S T O R I Q U E S .

*Mélanges hist.* Tome II. \* A



UN CHRETIEN

CONTRE

SIX JUIFS,

OU

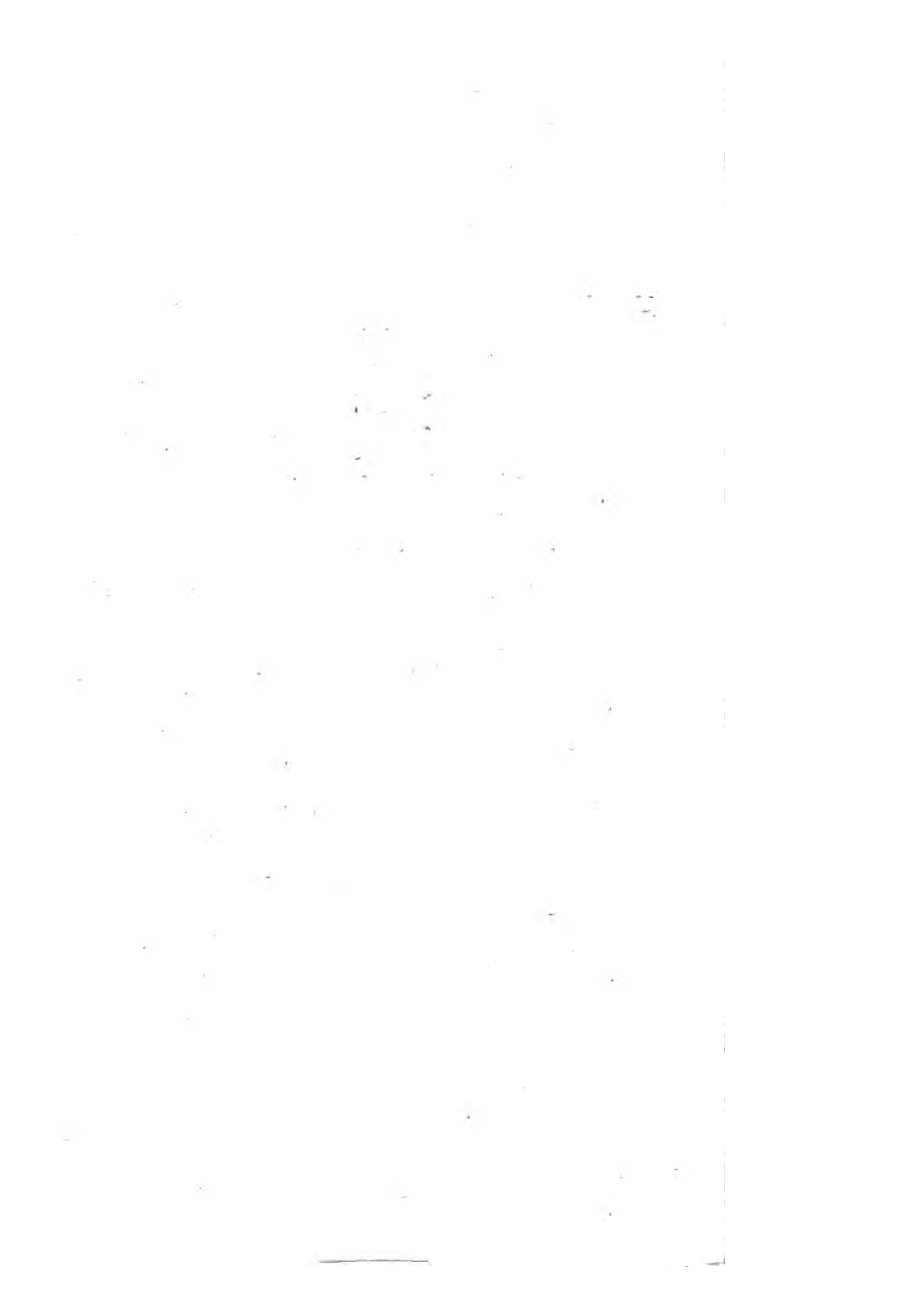
REFUTATION

Du livre intitulé : *Lettres de quelques  
juifs portugais , allemands et polonais.*

1 7 7 6.

A 2





## A V A N T - P R O P O S .

**B**ENISSONS la foule innombrable des pamphlets anglais , dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre quatre fois par semaine de trahir la patrie , et qui sont traduits en français pour amuser les curieux.

Bénissons les sonnets dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur , soit contre l'honneur des dames.

Bénissons les écrits polémiques des Allemands , dans lesquels on ne cesse d'approfondir des sujets agréables de controverse.

Bénissons surtout les Français , qui depuis quelque temps impriment environ cinquante mille volumes par année , tant gros que petits, soit pour édifier le prochain , soit pour le scandaliser, soit pour l'injurier , soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes ? c'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule ; leur grand nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne se forment : je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient , s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres dans un éternel oubli, ils seraient trop dangereux ; on se verrait accusé, vilipendé , condamné , jusqu'à la dernière

postérité, par quiconque a le loisir et la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureusement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le tribunal de l'*univers*, soit dans une brochure, soit dans cinq ou six tomes, cela est lu par cinq ou six personnes de l'un ou de l'autre parti, le reste de la terre l'ignore; sans quoi les accusations graves, les injures mal déguisées sous un air de modération, les calomnies qu'on se permet si souvent dans les disputes, pourraient avoir des suites fâcheuses.

C'est donc devant un très-petit nombre de lecteurs oisifs que je veux plaider la cause d'un homme horriblement accusé et bafoué, et qui n'a pas la force de se défendre; et je la plaide aujourd'hui parce qu'elle sera oubliée demain. Je suis l'ami du prévenu, je suis avocat. Voici le fait.

Un ancien professeur, dit-on, d'un collège de la rue Saint-Jacques à Paris, écrivit en 1771 une satire contre un chrétien, sous le nom de trois juifs de Hollande; et il en a fait imprimer une autre à Paris en trois volumes assez épais en 1776, sous le nom de trois juifs de Portugal, demeurant en Hollande auprès d'Utrecht.

Voilà donc un chrétien contre six juifs. Est-ce *Antiochus* d'un côté, et de l'autre les

*Machabées* ? La partie est d'autant plus inégale que le savant professeur se sert souvent d'armes sacrées, contre lesquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre aussi discrètement que je le pourrai aux accusations auxquelles on peut répondre, sans tomber dans le piège que nous a tendu monsieur le professeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à sa victime je ne fais quelles brochures, les unes judaïques, les autres anti-judaïques, dont ce cher ami est très-innocent. (a) Il expose un vieillard plus

(a) Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ses ouvrages, il n'en a jamais fait aucune, Monsieur; ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement, comme MM. Cramer, conseillers de Genève, et M. le bourgmestre, M. le premier pasteur de Lausanne, sans le consulter, savent avec quelle indignité et quelle bêtise on les a contrefaites; vous avez du goût sans doute, et votre style le prouve assez. La faction dont vous êtes s'est toujours distinguée par une manière d'écrire bien supérieure au style de collège, qui était celui de vos adversaires. Daignez ouvrir le vingt-troisième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lausanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue et des charniers SS. Innocens, entassées avec une merveilleuse confiance depuis la page 229 jusqu'à la fin. Un éditeur famélique ramasse toutes ces ordures pour achever un tome qui n'est pas assez épais, et il donne hardiment son édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, et qui pourrit dans leur bibliothèque; c'est le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'est pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il soit, a la hardiesse de mettre à la tête de chaque volume: *Oeuvres complètes enrichies de notes, le tout revu et corrigé par l'auteur lui-même.* Il y a une édition sous son nom dans laquelle on a glissé trois tomes entiers qui ne sont pas de lui. Tel est l'abus qui règne dans la librairie et dans presque tous les genres de commerce. Il y a des vaisseaux marchands; il y a des pirates. Le monde ne subsiste que d'abus.

## S U N C H R E T I E N

qu'octogénaire , couché déjà peut-être dans le lit de mort , à la barbarie de quelques persécuteurs qu'il croit animer par ses délations calomnieuses ; et c'est en feignant de le ménager , en lui prodiguant des louanges ironiques , en l'appelant grand-homme , qu'il lui porte respectueusement le poignard dans le cœur. Moi qui prends son parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé *Bazin* son oncle , je conjure ce juif de ne me point combattre avec ces armes empoisonnées ; je fais une guerre honnête : entrons en matière.

### I.

**J**E me range d'abord sous l'étendard de *saint Jérôme*. J'invoque la lettre que ce grand-homme écrivit à *Dardanus* du petit village de Bethléem , où il habita si long-temps ; voici comme il parle de la Judée.

## L E T T R E

### D E S A I N T J E R O M E .

» **J**E prie ceux qui prétendent que le peuple  
» juif prit possession de ce pays après la sortie  
» d'Égypte , de nous faire voir ce que ce  
» peuple en a possédé. Tout son domaine ne



” s'étend que depuis Dan jusqu'à Berfabé,  
 ” c'est-à-dire l'espace de cent soixante milles  
 ” en longueur (environ cinquante-trois de  
 ” nos lieues) . . . . . J'ai honte d'exprimer la  
 ” largeur de cette terre de promesse ; on ne  
 ” compte que quarante-six milles (environ  
 ” dix-sept lieues) depuis Joppé jusqu'à Beth-  
 ” léem , après quoi on ne trouve plus qu'un  
 ” affreux désert habité par des barbares....

” Voilà donc, ô Juifs ! l'étendue du pays  
 ” que vous vous vantez de posséder, et dont  
 ” vous faites vanité parmi les nations qui  
 ” ne vous connaissent pas. Allez étaler cet  
 ” orgueil chimérique aux ignorans ; pour moi  
 ” qui vous connais à fond , je ne donne  
 ” point dans vos panneaux ; cherchez vos  
 ” dupes ailleurs.

” Vous me direz peut-être que par la terre  
 ” de promesse on doit entendre celle dont  
 ” *Moïse* fait la description dans le livre des  
 ” Nombres. Il est vrai que D I E U vous l'a  
 ” promise cette terre , mais il est faux que  
 ” vous l'ayez jamais possédée. . . . . L'évangile  
 ” me promet la possession du royaume des  
 ” cieux , dont il n'est pas fait la moindre  
 ” mention dans vos écritures. . . . .

” Vous avez commis beaucoup de grands  
 ” crimes , ô Juifs ! et vous êtes devenus esclaves  
 ” de tous vos voisins , &c. &c. &c. ”

Après ce témoignage , mon ami a pu se permettre quelques petites libertés sur le peuple de DIEU , à l'exemple de *S<sup>t</sup> Jérôme*. Mais quand il est allé trop loin , ce qu'il ne faut jamais faire , je l'en ai charitablement averti , et il en a demandé pardon à *M. Pinto* juif de Bordeaux, fort estimé des chrétiens.

## I I.

*Du cadran d'Ezéchias et de l'ombre qui recule ,  
et de l'astronomie juive.*

LE secrétaire chrétien des six juifs accuse mon ami d'avoir dit que les anciens Hébreux , les gens d'au-delà , les passagers ( car c'est ce qu'Hébreux signifie ) n'étaient pas si savans en astronomie que *MM. Cassini , le Monier , la Lande , Bailli , le Gentil , &c.* (1) Je tiens qu'il a raison : ce qui m'induit à le croire , c'est que je ne vois pas seulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conservés par ce peuple ; aucune division du jour n'y est jamais marquée. De la Genèse aux Machabées il n'est

(1) Le secrétaire chrétien a cité , en faveur de la science des Juifs , l'autorité de *Scaliger* ; il ignore que *Scaliger* , fort savant d'ailleurs , a eu le malheur de trouver la quadrature du cercle , qu'il nia la précession des équinoxes , et qu'il écrivit beaucoup d'injures contre le père *Clavius* , et beaucoup de bévues contre la réforme du calendrier.

parlé d'aucune éclipse ; et vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'observer et de rapporter dans leur histoire , toutes les éclipses qu'ils ont aperçues. Ce n'est point d'ailleurs insulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi *Ezéchias* n'en savait pas tant que vos juifs d'Espagne, qui aidèrent depuis le roi *Alfonse X* à construire ses fameuses tables astronomiques.

Le prophète *Isaïe* veut faire un prodige qui assure *Ezéchias* malade , de sa guérison ; il lui demande s'il veut que l'ombre de son cadran au soleil avance ou recule de dix lignes ; le malade répond : il est bien aisé de faire avancer l'ombre , je veux qu'elle recule. Le malade se trompait ; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je suis persuadé que dans la suite il y eut de savans juifs , et surtout dans *Alexandrie* : ils n'auraient pas fait rétrograder le soleil , comme *Isaïe* ; mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la destruction de *Jérusalem*, l'historien *Flavien Josèphe* et le philosophe *Philon* n'étaient pas absolument étrangers à l'astronomie. *Flavien Josèphe* parle du fare des anciens Chaldéens , composé de deux cents vingt-trois mois lunaires , qui servaient à former la période de six cents ans.

S'il y a quelque chose de vrai dans l'histoire des sciences et des erreurs, c'est qu'elles viennent presque toutes des bords du Gange ; et quelque prodigieuse que paraisse leur antiquité, on ne peut guère leur dire : *a beau mentir qui vient de loin*. Presque tous les savans de nos jours conviennent que les brachmanes furent les inventeurs de l'astronomie et de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Persans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Egyptiens, ils semblent être plus récents, parce qu'il fallut des siècles pour dompter le Nil, et pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipsèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe sans art et sans science, caché dans un petit pays montueux et ignoré, comme *Flavien Joseph* l'avoue dans sa réponse à *Appion*. Ce peuple ne posséda une capitale, et n'eut un temple qu'environ dix-sept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti ; il ne fut connu des Grecs que du temps d'*Alexandre*, devenu leur dominateur, et ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écrasé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un arabe, fils d'un entrepreneur des vivres ; et bientôt après ces pauvres Juifs furent esclaves, pour la huitième fois, sur les ruines de leur ville fumante de sang, et vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'osait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenser la nation juive, mais pour la plaindre.

I I I.

*Si les Juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.*

LE secrétaire des six juifs prétend que leurs pères avaient dans un désert toutes les commodités pour écrire, à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors sur la pierre. Cependant le livre de *Josué* est le garant de ce que mon ami a avancé ; car il est dit : „ *Josué* brûla la ville de Hai, la réduisit  
 „ en cendres, et en fit un monceau de ruines  
 „ éternelles ; fit pendre le roi, et éleva un  
 „ autel de pierres au Seigneur le Dieu d'Israël,  
 „ sur le mont Hebal ; il fit cet autel de  
 „ pierres brutes comme il était écrit dans la  
 „ loi de *Moïse*, et il y offrit des holocaustes  
 „ et des victimes pacifiques ; et il écrivit



” sur les pierres le Deutéronome. (b) *Josué*,  
” chap. IV. ”

## I V.

*Des gens massacrés pour avoir grasséyé en  
parlant.*

J E suis obligé de vous fuivre , et de passer avec vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les juifs de la tribu d'*Ephraïm* qui furent tous égorgés par leurs frères des autres tribus , à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait, prononcez shibolet, épi de blé. Ces malheureux qui grasséyaient, et qui ne pouvaient dire shibolet , disaient fiboleth , et on les égorgea comme des moutons... Quelle horreur y a-t-il donc , Monsieur ? quelle mauvaise intention ? quelle faute à dire qu'ils furent massacrés pour avoir grasséyé ? l'horreur, l'abomination n'est-elle pas que des frères aient massacré tant de frères pour quelque cause que ce puisse être ?

(b) Le secrétaire , qui paraît très-instruit des anciens usages et des arts de l'antiquité , aurait bien dû nous instruire comment on écrivait sur des cailloux non taillés , et comment cette écriture n'était pas effacée par le sang des victimes qui coulait continuellement sur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus nécessaire que l'affreuse malignité d'imputer à mon ami je ne fais quelles brochures , où il est dit que *Thaut* a composé des livres en caractères alphabétiques , écrits sur autre chose que sur des tables de pierre et de bois , il y a environ cinq mille ans.

## V.

*Du veau d'or.*

VOICI une affaire à peu près aussi massacrante et plus scientifique. Mon ami qui respecte les théologiens, et qui ne l'est point, a soutenu, d'après plusieurs pères de l'Eglise et d'après la simple raison, que tout fut miracle dans la manière dont DIEU conduisit son peuple dans le désert, et l'en tira; que toutes les voies de DIEU furent autant de miracles; que la fonte et la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures, cet or jeté dans le feu et réduit en poudre, et avalé par tout le peuple, les vingt-trois mille hommes qui se laissèrent choir et égorger sans se défendre, &c. sont d'aussi grands prodiges que tous ceux dont le Pentateuque est rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me semble si religieuse et si convenable : *L'histoire d'un peuple conduit par DIEU même, ne peut être que l'histoire des prodiges.*

Commençons par vous prouver, Monsieur, qu'en suivant exactement l'énoncé de la sainte écriture, le veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures, quoique la horde juive n'eût point d'heures encore, et soit qu'on se serve

du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

*Et Moïse entrant au milieu de la nuée monta sur la montagne et y demeura quarante nuits : Exod. ch. XIV. Et le Seigneur, ayant achevé tous ces discours sur la montagne de Sinäi, donna à Moïse son témoignage et sa loi en deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu : chap. XVI.*

Il paraît, Monsieur, que voilà les quarante jours accomplis, et il est clair aussi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce désert sur la pierre.

*Mais le peuple, voyant que Moïse différât à descendre de la montagne, s'assembla devers Aaron, et lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne savons ce qui est arrivé à cet homme (Moïse) qui nous a fait sortir de la terre d'Egypte; et Aaron leur répondit : Otez les parures oreillères de vos femmes, fils et filles, et apportez-les moi. Et le peuple fit comme Aaron avait commandé, et apporta les parures oreillères; et Aaron les ayant reçues, leur fit un veau avec le burin, veau d'ouvrage de fonte; et ils dirent : Voilà tes dieux, ô Israël! qui t'ont tiré de la terre d'Egypte. Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau; et il cria par la voix d'un crieur : C'est demain la fête du seigneur veau.*

Il me semble, Monsieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau  
d'or

d'or et sa fête. Les quarante jours pendant lesquels *Moïse* et *Josué* restèrent avec DIEU sur la montagne sont passés ; la loi est entre ses mains, et pendant qu'il est prêt à descendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent : *Aaron* imagine un veau d'or ; on le jette en fonte , on l'adore ; on n'a pas perdu de temps.

Il est très-vrai que M. *Pigal* demande six mois pour fondre un veau d'or , et même sans le réparer au ciseau et à la lime , encore moins au burin ; car un tel ouvrage ne se fait pas avec le burin. Tout cela est très-long , et prodigieusement difficile. Pardonnez donc à mon ami d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que DIEU permettait ; car , apparemment , vous conviendrez que rien n'est ici dans le cours des choses naturelles.

V I.

*De la manière de fondre une statue d'or.*

VOUS croyez, Monsieur, que dans les déserts d'Oreb et de Sinäi, il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une statue de métal que ceux dont se servent nos sculpteurs ? J'ose vous répondre qu'il n'y en a point. Il faut absolument un moule , tellement préparé ,

arrêté , affermi , entouré , qu'il ne se casse ni ne se démonte en aucun endroit pendant l'opération ; il faut que l'or se répande autour de lui exactement , fans fêlure , fans inégalité ; c'est ce qui est très-long et très-difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris , dans la rue Guérin-Boisseau , un sculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boisseau , vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht , où l'on dit que les jansénistes se sont réfugiés.

Mais , dans quelque pays que vous fassiez vos miracles , je retiens place. Vous me direz avec *la Fontaine* :

Voyez-vous point mon veau ? dites-le moi.

## V I I .

*Magnificence des Juifs , qui manquaient de tout dans le désert.*

Vous nous assurez que dans le désert affreux d'Oreb , les garçons juifs et les filles juives , qui manquaient de vêtemens et de pain , avaient assez d'or à leurs oreilles pour en composer un veau. Vous faites le compte des richesses que ce peuple avait volées en

Egypte ; vous aviez trouvé environ neuf millions : nous ne comptons pas après vous, Monsieur ; et nous vous en croyons sur votre parole, sans prétendre disputer sur cet article. Vous savez que quand les Arabes volent, ils disent, DIEU me l'a donné. La troupe de *Cartouche* difait, DIEU merci, je l'ai gagné.

V I I I.

*Tout est miraculeux.*

*Et lorsque Moïse fut arrivé près du camp, il vit le veau et les danses, et dans sa grande colère il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans sa main, et les brisa au pied de la montagne ; et saisissant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla et le réduisit en poussière, laquelle il répandit dans l'eau, et en donna à boire aux enfans d'Israël.*

C'est ici, Monsieur, que je suis plus que jamais de l'opinion religieuse de mon ami, qui dit que tout doit être miraculeux dans l'histoire du peuple de DIEU, ou plutôt de DIEU même, parce qu'un DIEU ne peut parler et agir que miraculeusement. C'est donc un très-grand prodige, qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y soit converti en poudre. On vous l'a déjà dit, et on vous le répète ; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puisse être,



fût-ce la fournaise de *Sidrach*, *Misach* et *Abdénago* ; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquisition ; fût-ce le feu qui confuma le corps du respectable conseiller de grand'chambre, *Anne Dubourg*, et la maréchale d'*Ancre*, et les cinquante chevaliers du Temple, et tant d'autres ; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puisse réduire l'or en poudre : ce métal si prodigieusement ductile, se fond, se liquéfie. Mais que dans le désert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une assez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, et pour le pulvériser ; cela est impossible à l'industrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il est écrit que *Moïse* l'aperçut en s'approchant du camp ; parce que dans ce camp, composé de deux cents trente mille combattans, il y avait entre deux et trois millions de juifs et de juives ; parce que si *Moïse*, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, et au moins de la taille du bœuf *Apis*, dont il était la brillante image.

## I X.

*De l'or potable.*

P O U R accabler mon ami , vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or , du plomb , de l'antimoine. Que ne peut-on pas avaler ? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des complimens ; les calomnies dont vous le chargez , les accusations odieuses que vous intentez , et qui , dans d'autres temps , pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si amères , préparées d'une main qui n'est ni tout-à-fait judaïque ni tout-à-fait catholique , pourquoi nous invitez-vous à vous parler d'or potable ?

Si c'est votre veau cuit sous la braise , et pulvérisé par cette braise , la chose est impossible , comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans , c'est une question très-étrangère. L'or est indestructible : l'eau qu'on appelle régale , parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux , le dissout ; mais cette dissolution est très-caustique. Vous ne prétendez pas



fans doute que *Moïse* ait fait boire cette eau aux Israélites pour empoisonner tout le peuple de DIEU. On peut précipiter l'or de sa dissolution par un alcali ; il sera réduit en poudre, mais il n'aura pas été brûlé, comme le dit le texte ; et puis cette poudre n'est pas miscible avec l'eau.

Vous dites que *Sthal*, chrétien et chimiste, a fait de l'or potable ; et vous citez ses opuscules, (fans dire quel opuscule) dans lesquels il dit que le *sel de tartre, mêlé au soufre, dissout l'or au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler*. Je fais bien que le foie de soufre dissout l'or, mais il ne le réduit point en poudre. Je ne vous conseille donc pas, Monsieur, d'avalier de l'or du chrétien *Sthal*, réduit en poudre par le moyen du sel de tartre et du soufre ; premièrement, parce que je suis très-sûr que ces deux ingrédients ne peuvent pulvériser l'or qu'en le précipitant de la dissolution, et alors il n'est plus potable ; secondement, parce que je suis encore très-sûr que vous seriez en danger de mort si vous preniez de cette dissolution, que je ne veux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de mademoiselle *Grimaldi*, voici ce que c'est. On mêle de l'huile essentielle de romarin ou une autre, ou de l'esprit de vin, avec une dissolution d'or dans

l'eau régale ; on enlève ce qui furnage, c'est-à-dire l'huile, l'esprit de vin qui contient une très-petite partie d'or et d'acide. C'est un secret de charlatan pour vendre très-cher une mauvaise drogue ; si donc, Monsieur, osez-vous attribuer de pareils tours à *Moïse* ?

Hélas ! vous avez parlé, sans le favoir, à un homme qui n'est que trop au fait des préparations de l'or ; j'ai chez moi plus d'un artiste qui ne travaille qu'à cela : il m'en coûte assez pour que je sois en droit de dire mon avis.

X.

*De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.*

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille juifs massacrés par les lévites, leurs frères, sans se défendre. Ah ! Monsieur, si vous êtes juif, ayez quelque compassion pour vos frères ; si vous êtes chrétien, ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inspirer l'esprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à se reprocher des sévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain ?

*Et Moïse voyant le peuple nu, car Aaron l'avait dépouillé à cause de son ignominie (c) (du veau d'or), et l'avait exposé au milieu de ses ennemis. Moïse se met à la porte du camp, et dit : Qui est au Seigneur se joigne à moi; et tous ceux de la race de Lévi se joignirent à lui, et il leur dit : Que chacun mette son épée sur sa cuisse; allez et revenez d'une porte à l'autre au travers du camp; que chacun tue son frère, son ami et ses proches. Les enfans de Lévi firent ce que Moïse ordonnait, et il y eut en ce jour vingt-trois mille hommes de massacrés.*

Quoi, Monsieur, voilà (par le texte) Moïse lui-même qui, à l'âge de quatre-vingts ans passés, se met à la tête d'une troupe de meurtriers, qu'on se joigne à moi, et qui avec eux égorge de ses mains vingt-trois mille de ses compagnons. Chacun tue son frère, son ami, son parent ! C'est mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accusez d'être l'ennemi des Juifs ! c'est lui qui pleure sur les infortunés qu'on égorge, et c'est vous qui vous réjouissez de ce massacre !

*Il faut de la sévérité, dites-vous, quand les prévaricateurs sont nombreux. Ah ! Monsieur, ce n'est pas à vous de le dire. Je ne veux pas*

(c) Plusieurs personnes sensibles ont été surprises qu'Aaron lui-même livrât les coupables, car il paraissait le plus criminel : le peuple avait demandé des dieux qui marchassent, et Aaron imagina le bœuf.

vous demander si vous auriez trouvé bon qu'on égorgeât vingt-trois mille convulsionnaires. Je ne veux pas vous outrager comme vous avez insulté mon ami. Quoi ! vous auriez donc applaudi à la Saint-Barthelemi ; car enfin les soixante et dix mille citoyens qu'on égorga en France étaient des rebelles à votre religion dominante ; ils étaient plus coupables que vos Israélites , car ils péchaient contre les lois connues ; et les Israélites furent moins coupables , quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur fesoit attendre depuis quarante jours. O homme , qui que vous soyez , apprenez à pardonner !

Pour moi , Monsieur , quand même vous auriez été convulsionnaire , ce que je ne crois pas , je ne pourrais vous vouloir de mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet sous le frère *le Tellier* , encore aurais-je pour vous de l'indulgence ; encore ferais-je votre frère si vous daigniez être le mien.

X I.

*De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.*

MAIS pardonnez , encore une fois , à mon malheureux ami , si après avoir plaint vingt-trois mille pauvres juifs mis en pièces sans se

défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire *Moïse* et par ses lévites, il a de plus osé étendre sa pitié sur vingt-quatre mille autres descendants de *Jacob*, assassinés environ quarante ans après, et toujours par leurs frères.

Vous croyez, ou faites semblant de croire que ces vingt-quatre mille juifs moururent de la peste en un jour : je le souhaite. DIEU est le maître de choisir le genre de mort dont il veut que les hommes périssent. Mais voici le texte dans toute sa pureté.

*Et l'Eternel dit à Moïse : Saisis tous les princes du peuple, et pends-les tous à des potences, à la face du soleil, &c. . . . Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille. (\*)*

Pourquoi défigurez-vous entièrement ce passage ? Ce sont les princes du peuple que *Moïse* fait d'abord pendre ; et vous traduisez que *Moïse* les rassembla avec lui pour faire pendre les coupables ! Vous pouvez savoir cependant que *Zamri*, qui fut assassiné le premier, était un prince du peuple, *dux de cognatione*, chef de tribu ; et que sa femme, ou sa maîtresse *Cosbi*, était fille du roi ou prince de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian*. Pourquoi dites-vous que ce prince et cette princesse moururent d'une épidémie, d'une peste qui emporta

(\*) Nomb. chap. XXV.

vingt-quatre mille hommes en un jour? *Occisi sunt*, on les tua, signifie-t-il la peste?

N'est-il pas vraisemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de *Moïse*, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, et qu'ils voulaient déposséder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient lassés et jaloux; un vieillard dur et mal avisé, selon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déserts épouvantables, sans pain, sans habits, sans pouvoir seulement entrer dans cette terre promise, malheureux objet de tant de courses? L'auteur du livre des *Nombres*, quel qu'il soit, ne dit pas cela : je ne le dis pas non plus; mais je soupçonne qu'on peut le soupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon soupçon : je ne recherche point quel est l'auteur du livre des *Nombres*, je mets à part l'opinion du grand *Newton*, et celle du savant *le Clerc*, et celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel esprit on écrivit ce *Bemiddébar*, ce livre des *Nombres*; je me tiens à la Vulgate reçue et consacrée dans notre sainte Eglise, et je n'ose même la citer que sur les difficultés qui regardent l'histoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique; je sens bien que cela ne m'appartient pas.



L'historique me dit donc que le prince juif, nommé *Zamri*, couchait dans sa tente avec sa femme ou sa maîtresse, la princesse nommée *Cosbi*, fille du grand prince madianite, nommé *Sur*, lorsque *Phinée*, petit-fils d'*Aaron* et petit-neveu de *Moïse*, commença le massacre par entrer subitement dans la tente de ces princes, que l'auteur appelle *bordel*, *lupanar*; et cet arrière-neveu de *Moïse* est assez vigoureux et assez adroit pour les percer tous deux d'un seul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient sacrées chez tous les peuples de ces cantons, et sur lesquelles même on faisait les sermens. Or cet assassinat sacrilège, commis par le plus proche parent de *Moïse*, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agissait de le venger d'une cabale des princes d'Israël et des princes de Madian, soulevée contre le législateur? C'est ce que je laisse à juger par tout homme éclairé et impartial.

## X I I.

*Remarque sur le prince Zamri et sur la princesse Cosbi, massacrés en se caressant.*

A peine ce jeune prince et cette jeune princesse sont si singulièrement assassinés, *nubendi tempore in ipso*, que les satellites de *Phinée*

coururent assassiner vingt-quatre mille hommes du peuple , sans compter les princes : *Occisi sunt* , qu'en dites-vous ? Je ne fais pas ce que mon ami en a dit : il me mande que vous le citez à faux ; je n'ai point vu en effet dans ses ouvrages le passage que vous lui imputez. Laissez-moi justifier mon ami , et pleurer sur ce pauvre prince et sur cette pauvre princesse massacrés en faisant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés , je vous plains. Un de vos plaisans de Paris m'exhorte à me consoler , en me disant que tout cela n'est peut-être pas vrai : ce plaisant me fait frémir.

X I I I.

*Quel scribe écrivit ces choses.*

CE mauvais plaisant, Monsieur, m'empêche de discuter avec vous quel scribe a écrit le premier vos volumes juifs , dans quel temps ils ont été écrits , s'ils ont tous été dictés par le Saint-Esprit , si jamais il ne s'est trouvé de juif qui ait écrit sans être inspiré , comme ont fait probablement *Flavien Joseph* , *Philon* , *Onkelos* , *Jonathan* , et les auteurs du Talmud , et mon ami *Ephraïm* , juif d'un grand roi , plus brave que votre *David* , et plus éclairé que votre *Salomon*.



DIEU me garde , Monsieur , de marcher avec vous sur ces charbons ardents , cachés sous des cendres trompeuses ; c'est à vous d'examiner quelle raison avait le grand *Newton* pour décider que le Pentateuque fut composé par *Samuël* , tandis que plusieurs autres savans le croient rédigé tel qu'il est par *Esdras* : pour moi je n'ose entrer dans cette querelle ; il y a des choses qu'on dit hardiment en Angleterre , et qu'il serait dangereux peut-être de dire à Paris : on peut y jouer avec un prodigieux succès toutes les pièces du divin *Shakespeare* ; mais on ne peut y professer toutes les découvertes de *Newton*.

C'est par la même circonspection que je ne vous parlerai ni du magistrat *Colins* , ni du maître ès-arts *Wolston* , ni du lord *Shaftesbury* , ni du lord *Bolingbroke* , ni du célèbre *Gordon* , ni de ce fameux membre du parlement *Trenchard* , ni du doyen *Swift* , ni de tant d'autres grands génies anglais : *quid de quocumque viro et cui dicas sæpe caveto.*

J'ajoute : *caveto in Galliâ et in Hispaniâ plus quàm in Italiâ.* Il est vrai qu'actuellement toutes ces disputes théologiques ne font plus aucun effet ni en Angleterre , ni en Hollande , ni en aucun pays du Nord : on est assez sage pour les mépriser. Un homme qui voudrait

aujourd'hui expliquer certaines choses contradictoires ne ferait que ridicule.

X I V.

*Qui a fait la cour à des boucs et à des chèvres?*

PASSONS vite aux singularités historiques dont il est permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il passe, selon vous, pour avoir dit que vos grands-pères faisaient autrefois l'amour à des chèvres, et vos grand'mères à des boucs dans les déserts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort désœuvré : la chose est très-vraisemblable, puisque cette galanterie est expressément défendue dans vos livres. On ne s'avise guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle personne ne tombe ; mais si ces fantaisies ont été communes, il y a plus de trois mille ans, chez quelques-uns de vos ancêtres ; il n'en peut rejaillir aucun opprobre sur leurs descendans. Vous savez qu'on ne punit point les enfans pour les sottises des pères, passé la quatrième génération : de plus vous ne descendez point de ces mariages hétéroclites ; et quand vous en descendriez, personne ne devrait vous le reprocher.

On ne se choisit point son père ;  
 Par un reproche populaire  
 Le sage n'est point abattu.

Songez que sous l'empire florissant d'*Auguste*, qui fit régner les lois et les mœurs , à ce que dit *Horace* , les chèvres ne furent pas absolument méprisées dans les campagnes : les boucs en étaient jaloux. Souvenez-vous du *Novimus et qui te* de *Virgile* ; les nymphes en rirent , dit-il , et si vous m'en croyez , vous en rirez aussi , au lieu de vous fâcher , comme *M. Larcher* du collège *Mazarin* s'est fâché contre le neveu de l'abbé *Bazin* , qui n'y entendait pas finesse.

Le maréchal de la *Feuillade* écrivit un jour au prince de *Monaco* : *Lasciamo queste porcherie horrende : non ho mai fatto il peccato di bestialità che con la vostra altezza.*

## X V.

### *Des sorciers.*

JE ne fais jamais si c'est au juif , ou au secrétaire de la rue *Saint-Jacques* , ou au savant d'un village près d'*Utrecht* , à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en soit , c'est toujours en général à *Israël* que mes réponses doivent être adressées.

*Israël* prétend qu'on s'est contredit quand on a parlé du sabbat des forciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait assuré que les forciers qui allaient au sabbat par les airs, sur un manche à balai, pour adorer le bouc, avaient reçu cette méthode des juifs, et que le mot sabbat en faisait foi.

Vous dites que ceux qui sont de cette opinion se contredisent en ce qu'ils conviennent que les Juifs, avant la transmigration, ne connaissaient pas encore les noms des anges et des diables, et même n'admettaient point de diable; par conséquent ils ne pouvaient se donner au diable comme ont fait les forciers, et baiser le diable au derrière sous la figure du bouc.

Mais aussi, Messieurs, ce n'est que depuis votre dispersion que vous avez été accusés d'enseigner la forcellerie aux vieilles. Ce sont les anciens juifs du temps de *Nabuchodonosor*, du temps de *Cyrus*; les anciens juifs du temps de *Titus*, du temps d'*Adrien*, et non les anciens du temps de la fuite d'Égypte, qui coururent chez les nations vendre des filtres pour se faire aimer, des paroles pour chasser les mauvais génies, des onguens pour aller au sabbat en dormant; et cent autres sciences de cette espèce.

Vous savez combien de livres de magie vos pères ont attribué à *Salomon*. Votre historien

*Flavien Josephe* en cite quelques-uns dans son livre huitième; et il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guérisons miraculeuses avec ces recettes. Je puis vous assurer, Messieurs, et tout ce qui m'entoure fait que plus d'un seigneur espagnol m'a écrit et fait écrire, pour céder la clavicule de *Salomon*, qu'on leur avait dit être en ma possession. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps : le genre-humain a obligation à ceux qui le détrompent.

Au reste, si quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtise de se croire forcières, et si autrefois il s'en trouva qui eurent la faiblesse d'imiter *Phillire* et *Pasphaé*, et de prodiguer leurs charmes à ceux qui sont appelés *les velus* dans le Lévitique, que vous importe ? cela ne doit pas plus vous intéresser que les forcières des bords du Rhin, qui voulurent immoler les ambassadeurs de *César*, n'intéressent aujourd'hui les très-aimables princesses qui sont l'honneur de ce pays.

## X V I.

*Silence respectueux.*

VOUS exigez, Monsieur, que je vous dise pourquoi DIEU a donné plus de préceptes à *Abraham* qu'à *Noé*, et que je vous développe

si DIEU ne peut pas donner de nouvelles lois suivant les temps et les besoins. Je vous réponds que je ne suis ni assez fort ni assez hardi pour avoir un sentiment sur une question si épineuse. Je crois que DIEU peut tout, et mon ami ne vous fera pas d'autre réponse.

Je pense que vous ne me répondriez pas davantage, si je vous demandais pourquoi non-seulement le nom de *Noé*, mais les noms de tous les ancêtres ont été ignorés de la terre entière jusqu'à nos pères de l'Eglise. Pourquoi n'y a-t-il pas un seul auteur parmi les gentils qui ait jamais parlé d'*Adam*, le père du genre-humain, et de *Noé* son restaurateur? Comment se peut-il faire que dans une si nombreuse famille il ne se soit pas trouvé un seul enfant qui se soit souvenu de son grand-père, excepté vous? Pourquoi la Cosmogonie de *Sanchoniathon*, qui écrivait dans votre voisinage avant *Moïse*, est-elle absolument différente de celle de ce grand-homme? Vous savez tout ce qu'on peut dire : parlez, Monsieur, car pour moi je ne dirai mot.



## X V I I.

*Animaux immondes.*

Nous ne ferons pas d'accord , Messieurs les juifs , sur la notion du droit divin : nous appelons droit divin tout ce que DIEU a ordonné ; ainsi nos bénéficiers ont dit que leurs dixmes sont de droit divin , parce que DIEU même vous avait ordonné de payer la dixme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la société le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire : DIEU défendit qu'on se nourrit de poissons sans écailles , de porcs , de lièvres , de hériffons , de hiboux ? Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites ? où est la raillerie ? Hélas ! vous voulez railler ; vous parlez de Zaïre et d'Olimpie , quand il est question des griffons & des ixions , animaux inconnus dans nos climats , dont il vous fut ordonné de vous abstenir dans le vôtre. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit que *les griffons et les ixions juifs doivent être mis au rang des monstres , et que ce sont des serpens ailés avec des ailes d'aigles* ; il n'a jamais dit cela , Monsieur , et il est incapable d'avoir écrit qu'on est ailé avec des ailes.

Je ne regarde pas votre méprise comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre : vous avez vu apparemment cette phrase dans une des mille et une brochures qu'on a faites contre mon ami, et vous la répétez au hasard : je vous jure, Monsieur, qu'elle n'est pas de lui.

X V I I I.

*Des cochons.*

Qui que vous soyez, ou juif ou chrétien, ou amalécite ou récabite, ou habitant d'Utrecht ou docteur de la rue Saint-Jacques, vous êtes un savant homme, vous avez beaucoup lu, vous faites usage de vos lectures ; il y aurait plaisir à s'instruire avec vous ; nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami et moi, si vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très-bien de la bonne chère des juifs : il est vraisemblable que le petit salé aurait été mal sain dans les déserts de la basse Sirie et de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encore donné de nouvelles instructions si vous nous aviez appris pourquoi les Egyptiens, si antérieurs à la loi juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau service si vous nous disiez comment les juifs,



qui font tout le commerce de la Westphalie , pays assez froid , où l'on ne se nourrit que de porc , n'ont pu obtenir quelque dispense de leurs rabbins.

Ne vous est-il pas arrivé la même chose qu'à nos minimes ? Le bon *Martorillo* (*S<sup>t</sup> François de Paule*) , leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre , où l'huile est la nourriture des pauvres : ils suivent par humilité cette loi en Allemagne où l'huile est un mets recherché , et où un tonneau d'huile coûte plus de quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéisse à son fondateur. C'est ainsi que les musulmans , à qui *Mahomet* défendit le vin dans les climats brûlans de l'Arabie , n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre dont il ne vous est pas permis de manger , parce qu'il rumine et qu'il n'a pas le pied divisé , quoiqu'en effet il ait le pied très-divisé et qu'il ne rumine point , ce n'est qu'une petite méprise. M. le pasteur du *Bourg-Dieu* a dit que ce n'est pas là où gît le lièvre : si ce n'est pas *Bourg-Dieu* qui l'a dit , c'est un autre.

## X I X.

*Peuples dispersés.*

Vous dites dans le même endroit que les Juifs sont restés les seuls des anciens peuples, &c. et qu'ils triomphent des siècles ; mais les Arabes, beaucoup plus anciens qu'eux, subsistent en corps de peuple, et habitent encore un vaste pays qu'ils ont toujours habité. Les Egyptiens sont en Egypte sous le nom de Cophtes, et n'ont oublié que leur langue. Les Brachmanes, subjugués par ceux qu'on appelle Maures, ont conservé leurs lois, leurs rites, et même la langue de leurs premiers pères. Les Parfis, dispersés comme les Juifs et autrefois dominateurs des Juifs, sont aussi attachés qu'eux à leurs usages antiques, et espèrent toujours, comme eux, une révolution. Les Chinois, tout subjugués qu'ils sont par les Tartares, ont soumis leurs vainqueurs à leurs lois : on ne peut plus dire aujourd'hui *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme *Horace* le disait à *Auguste* ; mais enfin il y a plus de cent mille grecs dans la seule ville de Stamboul ; Athènes, Lacédémone, Corinthe et l'Archipel sont encore peuplés de grecs ; et pour parler des petites nations, les Arméniens asservis sont le

commerce , comme les Juifs , dans toute l'Asie , et ne s'allient communément qu'entre eux , ainsi que les Cophtes , les Brames , les Banians , les Parsis et les Juifs. Tous les peuples qui existent triomphent des siècles.

## X X.

*Ordres de tuer.*

DANS votre lettre troisième , Monsieur , où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance , vous avez oublié de citer le fameux passage du Deutéronome. *S'il s'élève parmi vous un prophète qui ait vu et qui ait prédit un signe et un prodige , et si ses prédictions sont accomplies , et s'il vous dit : Allons , suivons des dieux étrangers , &c. . . . que ce prophète . . . . soit massacré . . . . Si votre frère fils de votre mère , ou votre fils , ou votre fille , ou votre femme qui est entre votre bras , ou votre ami que vous chérissiez comme votre ame , vous dit : Allons , servons des dieux étrangers ignorés de vous et de vos parens , égorgez-le sur le champ , frappez le premier coup , et que le peuple frappe après vous.*

Vous avez frémi , Monsieur , si vous êtes chrétien , vous avez tremblé que vos Juifs , dont vous vous êtes fait secrétaire , n'abusassent contre les chrétiens de ce passage terrible.

En

En effet, le fameux rabbin *Isaac*, du quinzième siècle, l'employa dans son *Rempart de la foi*, pour tâcher de disculper ses compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabbin prétend que la loi mosaïque est éternelle, immuable, (lisez son chapitre vingtième) et de-là il conclut que ses ancêtres se conduisirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expressément. Mais enfin puisque vous n'avez pas parlé de cet effrayant passage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né sous la loi de grace, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de son ami, de son fils, de sa fille, de son frère, de sa femme chérie, et qui, au contraire, donne l'exemple de porter sur ses épaules la brebis égarée. Etes-vous brebis, Monsieur, je suis prêt à vous porter : mais si je suis brebis égarée, portez-moi, pourvu que ce ne soit pas à la boucherie.

## X X I.

*Tolérance.*

Vous donnez ce grand précepte à mon ami :  
*Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, et ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre. Ah ! Monsieur, qui*

jamais avait mieux mis vos leçons en pratique plus hautement que celui à qui vous les donnez ! on lui en a fait si souvent un crime ! on lui a tant reproché d'envisager toujours le genre-humain plus que sa patrie !

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui, à l'exemple du grand *Fénélon*, a embrassé tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle et son amour ? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de sortir du cercle étroit où vous le supposez renfermé ? quel est votre objet ? c'est de lui prouver que l'intolérance est une vertu nécessaire et divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal que sans doute vous n'avez point dans le cœur, et qu'un inquisiteur n'oserait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens et les plus vantés. Selon vous, *Abraham* fut persécuté chez les Chaldéens, ce que l'Écriture ne dit pas, et ce qui serait une étrange raison pour persécuter chez nous. Selon vous, *Zoroastre* persécuta des nations, le feu et le fer dans les mains : vous entendez apparemment le dernier des *Zoroastres*, qui, au lieu d'être persécuteur, fut tant persécuté, tant calomnié chez *Darius*. Vous louez les Ephésiens d'avoir opprimé *Héaclite* leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des

amphictions comme une guerre de religion , comme une guerre pour des argumens de l'école ; et vous la révèrez sous cet aspect , et vous la croyez sacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très-ordinaire pour des champs usurpés , elle fut appelée sacrée parce que ces champs étaient du territoire d'*Apollon*.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légèreté , de la superstition et de l'emportement de ces peuples , vous en rassemblez quatre ou cinq dans l'espace de trois cents années pour démontrer que la Grèce était intolérante et qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la fronde , de la ligue , de la fureur des Armagnacs et des Bourguignons.

L'exemple de *Socrate* est encore plus mal choisi. Il fut la victime de la faction d'*Anitus* et de *Mélitus* , comme *Arnaud* fut la victime des jésuites : mais à peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en sentirent l'horreur. Ils punirent *Anitus* et *Mélitus* , ils élevèrent un temple à *Socrate*. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre *Socrate* sans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien fausement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces



paroles qui sont dans son traité de la tolérance : *deos peregrinos ne colunto* ; qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'est le commencement d'une ancienne loi des douze tables : il ne rapportait que la partie de ce fragment dont il avait besoin alors , et même il se servit du mot *peregrinos* qui est l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa , je vous l'avoue , comme il me l'a avoué ; voici l'énoncé de la loi telle que *Cicéron* nous l'a conservée : *Separatim nemo abessit deos , neve novos ; sed ne advenas , nisi publicè adscitos , privatim colunto*. Que personne n'ait des dieux en particulier , ni des dieux nouveaux , à moins qu'ils ne soient publiquement admis.

Or les dieux étrangers furent presque tous naturalisés à Rome par le sénat. Tantôt *Isis* eut des temples , tantôt elle fut chassée quand ses prêtres eurent scandalisé le peuple romain par leurs débauches et par leurs friponneries ; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

*Dignus Roma locus quò deus omnis eat.*

Fastes d'OVIDE.

Les Romains permirent que les Juifs , reçus pour leur argent dans la capitale du monde , célébraissent la fête d'*Hérode*. *Herodis venere dies* ,

et cela même pendant que *Vespasien* préparait la ruine de Jérusalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils assiégeaient, et qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne saluèrent pas, parce que les Juifs ne saluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, Monsieur, que les Romains étaient intolérans ? eux qui donnèrent tant de vogue, tant d'éclat à la secte d'*Epicure* et aux vers de *Lucrece*, eux qui firent chanter sur le théâtre, en présence de vingt mille hommes :

*Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil.*

Rien n'est après la mort., la mort même n'est rien.

*Quæris quo jaceant post obitum loco ?*

*Quò non nata jacent.*

Où ferons-nous après la mort ?

Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eut des temps où quelques empereurs persécutèrent les philosophes, les amateurs de la sagesse. Non, Monsieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philosophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun Romain. Vous



avez pris pour des philosophes de misérables charlatans, diseurs de bonne et mauvaise aventure, des *Zingari* qui s'intitulaient *Chaldéens*, *mathématiciens*; nous avons dans le code la loi *de mathematicis ex urbe expellendis*. C'étaient des prophètes de sédition qui prédisaient la mort des empereurs; c'étaient des forciers qui passaient chez quelques méchans et quelques ignorans pour donner cette mort par les secrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de *Charles IX* et de *Henri III*. Les philosophes étaient *Montagne*, *Charon*, le chancelier de *l'Hospital*, le président de *Thou*, le conseiller *Dubourg*. Les philosophes de nos jours sont des hommes d'Etat éloignés également de la superstition et du fanatisme; des citoyens illustres profondément instruits, cultivant les sciences dans une retraite occupée et paisible; des magistrats d'une probité inaltérable, si supérieurs à leurs emplois qu'ils savent les quitter avec autant de sérénité que s'ils allaient avec leurs amis; *venafranos in agros aut lacedemonium tarentum*.

Ces philosophes sont tolérans; et vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes sortes d'armes contre un vieillard isolé, mort au monde, en attendant une mort prochaine; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenser. Pourquoi

faites-vous contre lui trois volumes ? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles , toutes ces accusations , toutes ces calomnies ramassées dans la fange de la littérature, et dont certainement vous n'auriez point fait usage si vous aviez consulté votre cœur et votre raison. Otez ce fatras énorme d'outrages , il ne restera pas vingt pages en tout ; et de ces vingt pages ôtez les choses dont aucun honnête homme ne se soucie aujourd'hui , il ne restera rien.

*O quantum est in rebus inane !*

X X I I.

*Formule de prière publique.*

MON ami a remarqué historiquement que , depuis la pâque célébrée dans le désert après la fabrication du tabernacle , il n'est parlé d'aucune autre pâque ; que la circoncision ne fut point connue dans le désert pendant quarante ans , que nulle grande fête légale n'est marquée, qu'on ne trouve dans l'ancien testament aucune prière publique commune , semblable à notre oraison dominicale , et que la *Misna* nous apprend seulement qu'*Esdras* en institua une. Tout cela est aussi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fausseté

et de la mauvaise volonté ? Si mon ami a mal dit , rendez témoignage du mal. S'il a bien dit , pourquoi l'injuriez-vous ?

## X X I I I.

*Défense de sculpter et de peindre.*

Vous avancez formellement que la loi de DIEU ne défend pas absolument de faire aucune image , aucun simulacre , mais d'en faire pour les adorer. Je pense que vous vous trompez , Messieurs. Je ne fais rien de si positif que ces paroles de l'Exode : „ Vous ne ferez point „ d'image taillée , ni aucune représentation de „ ce qui est sur le ciel en haut , ni sur la terre „ en bas , ni de ce qui est dans les eaux. „

Ce n'est qu'après ces paroles qu'il est dit : „ Vous n'adorerez point cela ; vous n'adorerez „ ni le ciel , ni la terre , ni l'eau : car je suis „ le Dieu fort , le Dieu jaloux. „

Si après cet ordre si précis, *Moïse* lui-même érigea un serpent d'airain , il semble qu'il se dispensa de sa loi. Si le roi *Ezéchias* fit brûler ce serpent comme un monument d'idolâtrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ses ancêtres mordus par de vrais serpents dans le désert. Il faut demander ce qu'on en doit penser aux chanoines de Milan qui ont ce serpent d'airain dans leur église.

X X I V.

*De Jephthé.*

Vous avez beau faire , Monsieur , ou Messieurs , vous ne ferez jamais accroire à personne qu'on doive entendre en votre sens ces paroles de *Jephthé* aux Ammonites : *Ce que votre dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit ? souffrez donc que nous prenions ce que notre dieu s'est acquis.* Vous croyez qu'elles signifient : Ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas ? donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes , ne dénaturons point le sens des paroles : c'est un pot à deux anses , dit un grave auteur , chacun tire à soi , le pot se casse , les disputans se jettent les morceaux à la tête.

X X V.

*De la femme à Michas.*

NON , vous ne ferez jamais accroire à personne que la femme à *Michas* (d) ait bien fait d'acheter des idoles , et de payer un chapelain d'idoles ; que la tribu de *Dan* , n'ayant

(d) Voyez dans les Juges l'histoire de la femme à *Michas*.

point assez pillé dans le pays , ait bien fait de voler les idoles et le chapelain de la femme à *Michas* ; et que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs , quand elle eut ravagé je ne fais quel village qu'on nommait , dit-on , *Lais* ; (beau nom chez les Grecs) qu'un petit-fils du divin *Moïse* , nommé *Jonathan* , ait bien fait d'être grand aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de *Moïse* ! juste Dieu ! premier chapelain d'une tribu idolâtre ! C'est bien pis que de soutenir dans un village auprès d'Utrecht , que les cinq propositions ne sont pas dans *Jansénius* ; car en conscience je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans *Jansénius* ; mais je crois que le petit-fils de *Moïse* était un vaurien , et qu'on dégénère souvent dans les grandes maisons.

## X X V I.

*Des cinquante mille soixante et dix juifs morts de mort subite.*

Vous ne ferez jamais accroire que le nombre cinquante mille soixante et dix ne fasse pas 50070. Je fais bien que le docteur irlandais *Kennicot* , dans son pamphlet dédié , en 1768,

au révérend évêque d'Oxford, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'histoire des hémorroïdes du peuple philistin et des cinq ans d'or ; encore moins, dit-il, l'histoire de cinquante mille soixante et dix bethfamites morts de mort subite pour avoir regardé l'arche. Il dit, dans son pamphlet, qu'il avait autrefois, ainsi que sa grandeur l'évêque d'Oxford, un furieux penchant pour le texte hébreu ; mais que sa grandeur et lui en sont bien revenus. Ce pamphlet irlandais est assez curieux ; M. Kennicot se dit de l'académie des inscriptions de Paris, quoiqu'il n'en soit pas : il propose une souscription d'environ six cent mille livres sterling qu'il dit à moitié remplie, à Paris chez Saillant, à Rome chez Monaldini, à Venise chez Pasquali, et à Amsterdam chez Marc-Michel Rey. Ainsi, Messieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, et si vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adressez-vous à Marc-Michel, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le système complet de M. Kennicot sur la manière dont les Philistins furent affligés, *in secretiori parte natium*, dans la plus secrète partie des fesses. Vous y verrez pourquoi les fesses des Philistins furent punies plutôt qu'une autre partie de leur corps pour avoir pris l'arche, et par quelle raison cinquante mille soixante et dix israélites moururent d'apoplexie pour l'avoir



regardée lorsque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez fans doute étudié l'anatomie ; vous jugerez de l'opinion de M. Kennicot sur l'art que les orfèvres philistins employèrent pour fabriquer des anneaux d'or qui ressemblassent parfaitement à la plus secrète partie des fesses. Cela fera presqu'aussi utile au genre-humain que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

## X X V I I.

### *Si Israël fut tolérant.*

NON , Monsieur , ou Messieurs , mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérans , les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu , il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent et facile , tantôt barbare et impitoyable , qu'il a été très-inconscient comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été aussi loups , aussi panthères que nous l'avons été dans notre Saint-Barthelemi , et dans les troubles du temps de *Charles VI*. Les frères Juifs massacrèrent une fois de gaieté de cœur vingt-trois mille frères , et une autre fois vingt-quatre mille , et une autre fois , s'il



m'en souvient , quatorze mille neuf cents cinquante dans la querelle d'*Aaron* avec *Coré*. Cela prouve assez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez aussi qu'il fut d'autres fois très-accommodant sur le culte. Il fut tolérant quand on adora *Rium* et *Remphan* dans le désert pendant quarante années , ( malgré les affreux assassinats de tant de frères égorgés par d'autres frères.) Il fut très-tolérant quand le sage *Salomon* fut idolâtre. Israël fut très-tolérant quand *Jéroboam* fit ériger deux veaux d'or , pour l'emporter sur *Aaron* qui n'en avait autrefois érigé qu'un. *Jérémie* , toujours inspiré de DIEU , ne fut-il pas le plus tolérant des hommes , quand il prêchait au nom de DIEU qu'il fallait reconnaître *Nabuchodonosor* pour bon serviteur de DIEU ; quand il criait que DIEU avait donné tous les royaumes de la terre à son serviteur , à son oint , à son messie *Nabuchodonosor* , et qu'il se mettait un joug , ou si l'on veut un bât sur le cou pour le prouver ?

Ne soyez pas surpris de ces disparates , de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de DIEU ; c'est l'histoire du genre-humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de DIEU*. Leurs villes s'appelaient ville de DIEU , et sont encore nommées ainsi ; leurs habitans

étaient aussi inconstans, aussi superstitieux que les Juifs. *Tutto il mondo e fatto come la famiglia nostra.* Et vous-mêmes, Messieurs, n'êtes-vous pas aussi inconstans que les anciens Israélites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, et que dans une autre vous l'accablez d'injures et de calomnies ? Moi qui vous parle, je suis aussi faible, aussi changeant que vous. Tantôt je prends sérieusement vos citations, vos raisonnemens, votre malignité ; tantôt j'en ris. Quel est le résultat de toute dispute ? c'est que nous nous battons de la chappe à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, sur la tolérance. Quoique vous soyez très-piqués contre le nouveau testament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique samaritain qui secourt et qui guérit le voyageur blessé, tandis que le prêtre et le lévite l'abandonnent. Remarquez que JESUS très-tolérant prend l'exemple de la charité chez un incrédule, et celui de la cruauté chez deux docteurs.

## XXVIII.

*Justes plaintes et bons conseils.*

JE viens de vous dire, Monsieur, ou Messieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir et de répéter contre mon ami; foyez persuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne fais quelles brochures intitulées *Dictionnaire philosophique*, *Questions de Zapata*, *Dîner du comte de Boulainwilliers*, et vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je suis très-sûr et je vous atteste qu'ils ne sont point de lui; ce sont des plaisanteries faites autrefois par de jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici sérieusement) à vouloir charger un homme accablé de soins et d'années, un solitaire presque inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaisans qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. *Pinto* pour lequel il est plein d'estime; vous espérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques: vous perdez votre peine; il fera mort avant qu'il soit ajourné, et s'il est en vie il confondra les calomniateurs.

Il est vrai que vous paraissez avoir beau jeu dans la guerre offensive que vous faites; vous

combattez avec des armes qu'on révère ; vous prenez sur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht , vous êtes victimes vous-mêmes , et vous voulez devenir bourreaux ! et de qui ? d'un homme qui a toujours condamné vos persécuteurs.

Que nous importe au fond à vous et à moi , pauvres gaulois que nous sommes , si on a écrit, je ne fais où , et je ne fais quand , qu'un barbare , dans une guerre barbare , entre des villages barbares , ait égorgé sa fille par piété ? (\*) Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui serait voué serait massacré sans remission ? De quoi nous embarrassons-nous si un homme (\*\*) prêcha tout nu autrefois , et si c'était un signe évident que le roi d'Assyrie emmènerait pendant trois ans les Egyptiens et les Ethiopiens captifs , tout nus , sans souliers , *montrant leurs fesses* pour l'ignominie de l'Egypte ?

N'est-ce pas en vérité une étrange et triste occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'Occident de s'acharner les uns contre les autres , pour décider comment s'y prit un voyant , un nabi sur le bord de la rivière de Chobar , (\*\*\*) lorsqu'il coucha trois cents quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche ,

(\*) *Jephthé.*(\*\*) *Isaïe.*(\*\*\*) *Ezéchiel.*

et qu'il mangea des excréments étendus sur son pain, pendant tout ce temps-là ? Faut-il injurier, calomnier, persécuter aujourd'hui son prochain, pour savoir si un autre voyant (\*) donna autant d'argent à la prostituée *Gomer* fille d'*Ebalaim*, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du Seigneur son maître, qu'il en donna à l'autre prostituée adultère par le même ordre ? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boiffeaux d'orge et vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas davantage à la simple prostituée dont il eut trois enfans ?

En bonne foi, Messieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents passages tout aussi difficiles à expliquer, et qu'on peut tâcher d'entendre, ou d'oublier, ou de respecter sans outrager personne.

X X I X.

*De soixante et un mille ânes, et de trente-deux mille pucelles.*

MALGRÉ le dégoût mortel que me donne cette vaine dispute, vous me forcez de continuer à vous répondre, puisque vous continuez d'insulter et de persécuter mon ami. Vous lui

(\*) *Ozée.*

reprochez d'avoir voulu inspirer la tolérance aux hommes dans son traité de la tolérance. Vous vous réjouissez de ce qu'un capitaine juif dans le petit désert de Madian , ayant donné bataille aux Madianites , ait égorgé tous les hommes , et n'ait dans le butin conservé la vie qu'à trente-deux mille pucelles , à six cents soixante et quinze mille moutons , à soixante et douze mille bœufs , et à soixante et un mille ânes. L'auteur de la tolérance n'a parlé de cette étrange capture que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui assurent que , parmi les trente-deux mille filles conservées , il y en eut une par mille immolée au Seigneur , comme ces mots *trente-deux vies furent la part du Seigneur* , semblent le démontrer.

Si vous lisez dans un auteur arabe ou tartare *trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur* , certainement vous n'entendriez pas autre chose , sinon , ce vainqueur ôta la vie à trente-deux personnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles madianites furent employées au service de l'arche , ne songent pas que jamais fille ne servit au sanctuaire chez les Juifs ; qu'ils n'eurent jamais de nonnes ; que la virginité était chez eux en horreur. Il est donc infiniment probable , suivant le texte , que les trente-deux pucelles furent immolées ; et c'est ce qui peut avoir fait dire au R. P. dom Calmet ,



dans son dictionnaire, à l'article MADIANITE : *Cette guerre est terrible et bien cruelle ; et si DIEU ne l'avait ordonnée , on ne pourrait qu'accuser Moïse d'injustice et de brigandage.*

A l'égard des soixante-douze mille bœufs et des soixante et un mille ânes , vous voulez rendre mon ami suspect d'irrévérence , parce que dans l'horrible désert sablonneux de Jared et de l'Arnon , hérissé de rochers , on nourrissait six cents soixante et quinze mille brebis qui furent prises avec les bœufs , les ânes et les filles : et là-dessus vous dites avoir lu qu'en Dorsetshire , dans un petit terrain marécageux , il y a quatre cents mille moutons. Tant pis pour le propriétaire , Monsieur ; j'en fais des nouvelles : croyez-moi , les moutons meurent bien vite dans les marécages ; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conseille pas de mettre vos moutons dans un marais ; faites-y des étangs , élevez-y des carpes.

Au reste , vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruisseau de l'Arnon , et celles d'un autre Madian vers Eziongaber. L'un pouvait être très-aisément une colonie de l'autre , comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces madianites dont l'horrible destruction vous plaît si fort , et qui habitaient si loin d'Utrecht ,



deviez-vous outrager , dénoncer , calomnier votre compatriote , parce qu'il a recommandé l'humanité , la tolérance ; parce qu'il l'a inspirée à des hommes puissans ; parce qu'il a rendu service au genre-humain ? il vous aurait rendu service à vous-mêmes , si vous aviez été persécutés par les jésuites.

X X X.

*Des enfans à la broche.*

Il n'est que trop vrai , Monsieur , ou Messieurs , que presque tous les peuples ont tâté de la chair humaine ; vous n'en mangez pas , vous n'êtes pas anthropophages ; mais vous êtes des auteurs androp'ektroi , un peu ennemis des hommes , si j'ose le dire. Mon ami , qui a toujours été leur ami , ne pouvait croire autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Messieurs *Bank* , *Solander* et *Cook* ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. *Brebeuf* petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé *Lucain* , et du révérend père *Brebeuf* jésuite missionnaire en Canada : il m'a conté que son grand-oncle le jésuite ayant converti un petit canadien fort joli , ses compatriotes , très-piqués , rôtaient cet enfant , le

mangèrent , et en présentèrent une fesse au révérend père *Brebeuf* , qui , pour se tirer d'affaire , leur dit qu'il fesait maigre ce jour-là. Le révérend père *Charlevoi* qui fut mon préfet , il y a foixante et quinze ans , au collège de Louis le Grand , et qui était un peu bavard , a conté cette aventure dans fon histoire du Canada.

Vous rapportez vous-mêmes que mon ami vit à Fontainebleau , en 1725 , une belle fauvage du *Missiffipi* qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela est vrai , et j'y étais ; non pas au dîner de la fauvage , mais à Fontainebleau.

Vous savez , Messieurs , ce que *Juvénal* rapporte des Gascons et des Basques qui avaient eu une cuisine semblable. *Jules-César* , le grand *César* notre vainqueur et notre législateur , a daigné nous apprendre dans son livre , (*sept. de bello gallico*) que lorsqu'il affiégeait *Alexia* en Bourgogne , le marquis de *Critognac* , homme très-éloquent , proposa aux affiégés de manger tous les petits enfans l'un après l'autre selon l'usage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs se fâcheraient-ils quand on leur dit en conversation que leurs pères ont quelquefois fuiyi le conseil de ce M. de *Critognac* ?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de *César* celui d'un saint qui est d'un bien plus grand poids ? c'est *S<sup>t</sup> Jérôme*. » J'ai vu, dit-il, dans » une de ses lettres ; j'ai vu étant jeune, dans » la Gaule, des Ecoffais qui, pouvant se » nourrir de porcs et d'autres bêtes, aimaient » mieux couper les fesses des jeunes garçons » et les tetons des jeunes filles. » Puis servez...  
*Ipse adolescentulus viderim in Galliâ Scotos humanis vesci carnibus, et cum pecorum et pecudum nates reperiant, tamen juvenum nates et fœminarum papillas solere abscindere, et has ciborum delicias arbitrari. (e)*

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, Monsieur, ou Messieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chère que nous, et que tant d'autres nations qui nous valaient bien ? Je suis persuadé que *M. Pinto* n'est point du tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec sa commère, la partie de manger leurs enfans l'un après l'autre. Cela fit un procès par-devant le roi d'Israël. Où avez-vous pris que les deux femmes plaidèrent devant le roi de Syrie ?

(e) Lettre contre *Jovinien*, liv. II, pag. 53, édition de *saint Jérôme in-folio*, à Francfort, chez *Christ Gensium*, 1684.

X X X I.

*Menaces de manger ses enfans.*

VOUS raisonnez, je crois, un peu légèrement quand vous dites que les menaces faites par *Moïse* aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfans n'est pas une preuve que cela arrivait, et qu'on ne pouvait les menacer que d'une chose qu'ils détestaient. Dites-moi, je vous prie, de ce que *César* menaça nos pères les magistrats de la ville de Vannes de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, sous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères Juives mangeassent souvent leurs enfans de gaieté de cœur; on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois : la chose est avérée. Pourquoi vous et moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures si antiques?

X X X I I.

*Manger à table la chair des officiers, et boire le sang des princes.*

IL est dit dans l'*Analyse de la religion juive et chrétienne*, attribuée à *Saint-Evremond*, que la promesse faite dans *Ezéchiel* d'avaler la chair

des vaillans , de boire le sang des princes , de manger le cheval et le cavalier à table , regarde évidemment les Juifs , et que les promesses précédentes sont pour les corbeaux. M. Fréret est de cette opinion ; mais qu'importe ? Je vous cite ici *Saint-Evremond* , parce qu'on mettait sous son nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en usez ainsi avec mon ami. Laissons-là tous ces vilains repas , et vivons ensemble paisiblement. Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philosophes tolérans qui daignent y venir quelquefois ! Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier ; nous parlerions des sottises anciennes et modernes. Vous nous instruiriez ; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts et des esprits dignes peut-être de vous entendre.

## X X X I I I.

*Tout ce qui sera voué ne sera point racheté,  
mais mourra de mort.*

Vous accusez mon ami d'avoir dit que les sacrifices de sang humain sont établis dans la loi de cet *exécrable et détestable* peuple. Je n'en souviens point d'avoir lu ces belles épithètes ainsi accolées. Je crois pouvoir assurer que c'est  
une

une calomnie, non pas exécration et détestable, mais une pure calomnie : d'autant plus que vous ne citez ni la page ni le livre. Mais il n'est pas question ici de savoir si un écrivain a injurié et calomnié un autre écrivain à lui inconnu l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre 27 du Lévitique, qui dit : *Ce qui sera voué au Seigneur ne sera point racheté, mais mourra de mort.* Ce texte est assez clair, ce me semble, il n'y a pas à disputer. Et quand vous dites que ces sacrifices sont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce singulier raisonnement ? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions : c'est à vous à vous sauver de ce piège que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

X X X I V.

*Jephthé.*

Vous n'osez dire nettement que, selon le texte, *Jephthé* n'égorgea point sa fille. La chose est constante, trop avérée par les plus grands-hommes de l'Eglise. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon ; que *Jephthé* pourrait avoir mis sa fille en couvent ; que *Louis Capelle* et dom *Martin* ont faisi cet



échappatoire. Je ne me soucie ni de *Martin* ni de *Capelle* ; je m'en tiens au texte , en qui je crois plus qu'en eux. *Jephté lui fit comme il avait voué*. Et qu'avait-il voué ? la mort.

### X X X V.

#### *Le roi Agag coupé en morceaux.*

IL y avait donc chez les Juifs des sacrifices de sang humain , et celui-là est bien constaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi *Agag* ; à la bonne heure. Nommez , si vous voulez , cette aventure une violation exécrationnable du droit des gens , une action horrible , une action abominable. Elle est rapportée par l'historien des rois juifs , qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien en passant qu'il y a une très-grande différence entre un livre qui contient la loi , et une simple histoire. On ne fut pas obligé chez les Juifs de croire les chroniques , comme on fut obligé de croire le Décalogue. C'est-là que se sont fourvoyés tant de braves commentateurs ; ils n'ont pas distingué DIEU qui parle , et l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en soit , j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai sacrifice dans la mort de ce bon roi *Agag*. Je dis d'abord qu'il



était bon ; car il était gras comme un ortolan : et les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Ensuite je dis qu'il fut sacrifié, car d'abord il fut dévoué au Seigneur ; or, nous avons vu que *ce qui a été dévoué ne peut être racheté, il faut qu'il meure*. Je vois là une victime et un prêtre. Je vois *Samuel* qui se met en prière avec *Saül*, qui fait amener entre eux deux le roi captif, et qui le coupe en morceaux, de ses propres mains. Si ce n'est pas là un sacrifice il n'y en a jamais eu. Oui, Monsieur, de ses propres mains : *in frustra concidit eum*. Le zèle lui mit l'épée à la main, dit le savant dom *Calmet* ; il pouvait ajouter que le zèle donne des forces surnaturelles ; car *Samuel* avait près de cent ans, et à cet âge on n'est guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuisine et un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'insolence d'un aumônier de quartier qui coupe en morceaux un roi prisonnier que son maître a mis à rançon, et qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que si un chapelain de *Charles-Quint* en avait fait autant à *François I*, la chose eût paru rare.

Vous avez la cruauté, Monsieur, ou Messieurs, de calomnier ce pauvre roi *Agag* pour justifier le cuisinier *Samuel*. Vous assurez

que c'était un tyran sanguinaire , parce que *Samuel* lui dit en le coupant par morceaux : comme ton épée a ravi des enfans à des mères , ainsi ta mère restera sans enfans. Hélas ! Monsieur , n'est-ce pas ce que tant de héros de l'Iliade disent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux *Hector* avait fait pleurer des mères grecques , *Achille* fit pleurer la mère d'*Hector* , lequel n'était point un tyran sanguinaire ? Cessez de remuer la cendre du bon roi *Agag* , et de flétrir sa mémoire. C'est bien assez qu'il ait été haché menu par *Samuel* fils d'*Elcana*.

## X X X V I.

*Des prophètes.*

PASSONS à une autre question. C'est une chose respectable sans doute que le don de prophétie ; ce n'est pas assez d'exalter son ame , il faut une grace particulière. Je ne fais pas si mon ami a dit que connaître l'avenir c'est connaître ce qui n'est pas : mais s'il l'a dit il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le passé , et que cependant le passé n'est pas. Voilà un plaisant sophisme ; un homme aussi sérieux que vous l'êtes peut-il se jouer ainsi des mots ? faut-il qu'on vous dise que le passé

est dans la bouche de ceux qui ont écrit ? encore n'y est-il guère. Mais où est l'avenir , où le voit-on ? Mon ami a toujours révééré les prophètes , non pas tous ; peut-être a-t-il eu quelque scrupule sur la vision qu'eut le prophète *Michée* quand D I E U , au milieu de tous ses anges , demanda qui d'eux voulait tromper *Achab* en son nom , et le faire aller à Ramoth en Galaad , et que le prophète *Sédékia* donna un grand soufflet au prophète *Michée* , en lui disant : Devine comment l'esprit a passé de ma main sur ta joue ? D'ailleurs mon ami croyait fermement aux prophéties , mais peu à *Sédékia*.

Monfieur , ou Messieurs , vous écrivez sous le nom de six juifs , et vous leur faites citer *S<sup>t</sup> Paul* à propos des prophètes ? cela n'est pas adroit.

X X X V I I.

*Des sorciers et des possédés.*

Vos Juifs ont eu des magiciens , des possédés , des exorcistes. Et quel peuple n'en a pas eu ? lisez l'âne d'or d'*Apulée*. Vous voulez faire accroire que mon ami s'est contredit quand il a prouvé que les Juifs furent longtemps sans connaître les anges et les diables ,

et qu'ayant été faits ensuite esclaves ils con-  
nurent les anges et les diables de leurs maîtres.  
Ils furent même bientôt endiablés, possédés,  
ensorcelés. Or, quand on a des ensorcelés  
chez soi, il faut bien qu'on les déforcelle. Les  
Français mes voisins ont un joli opéra comique  
appelé les ensorcelés ; il est, je crois, de  
M. Sedaine. *Jeannot et Jeannette* y sont possé-  
dés du diable, et à la fin ils sont exorcisés,  
comme de raison, et heureusement guéris. Les  
Juifs ayant donc fait connaissance avec les  
diables, eurent le secret de les chasser. Ils  
firent des livres de *Salomon*, comme je vous  
l'ai dit ; ils mirent de la racine barat ou barad  
dans le nez des possédés, comme je vous l'ai  
dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut  
avoir le diable au corps pour trouver de la  
contradiction dans les laborieuses recherches  
de mon ami.

Et vous, mes amis les juifs, relisez votre  
historien *Josèphe* au livre VII, chapitre XXIII  
de la guerre contre les Romains : „ Au nord  
„ de la vallée de Macheron, au champ  
„ nommé Barat, se trouve une plante du  
„ même nom qui ressemble à une flamme.  
„ Elle jette le soir des rayons brillans, et se  
„ retire quand on la veut prendre. On ne  
„ peut l'arrêter qu'avec de l'urine de femme,  
„ ou avec ses malfemaines. Qui la touche

” meurt sur le champ , à moins qu’il n’ait  
 ” dans sa main une racine de la même plante ;  
 ” à cette racine on attache un chien, qui , en  
 ” voulant se débarrasser, arrache la plante et  
 ” meurt aussitôt. Après cela on peut manier  
 ” le barat sans péril. C’est avec cette plante  
 ” qu’on chasse les démons infailliblement.”

Cette recette était si commune du temps de la personne infiniment respectable , dont il faut bien que je vous parle malgré vous , que cette personne convient elle-même de l’efficacité du barat , et avoue que vous avez le pouvoir de chasser les diables.

Vous devez favoir qu’il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu’on appelait sacrées chez presque toutes les nations , et que l’on croyait guérir avec des exorcismes ; telles étaient l’épilepsie, la catalepsie, les écrouelles. L’impuissance qu’on appelait la maladie des Scythes était surtout causée par des esprits malins qu’on exorcifait , c’est ce qu’on voit dans *Pétrone*, dans *Apulée*. Et il faut vous dire, mes chers juifs , que tous ces faux exorcismes ont enfin cédé à la puissance des nôtres qui sont les seuls véritables. Je suis fâché de vous dire des choses si dures ; mais c’est vous qui m’y forcez.

## X X X V I I I.

*Des serpens enchantés.*

Vous parlez d'enchanter les serpens. Vraiment, Monsieur, rien n'est plus commun : mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village assez voisin de son château. Voici ce certificat : *Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpens en mouillant un peu avec ma salive un bâton ou une pierre, en donnant un petit coup sur le milieu du corps du serpent. 19 janvier 1772.*

FIGUIER chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les serpens avec sa salive. C'était l'opinion des anciens physiciens. *Lucrece* dit dans son quatrième livre :

*Est utique ut serpens hominis contacta salivâ,*

*Disperit ac sese mordendo conficit ipsa.*

Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne ;

Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt.

Des incrédules soupçonneront que mon chirurgien donnait à ces serpens de grands coups de pierre ou de bâton, qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme.



l'homme. Mais enfin, *Virgile*, qui passe encore à Naples pour un grand forcier, dit en termes exprès :

*Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.*

Ce qui a été ainsi rendu en françois ou en français par M. *Perrin* :

Chantez dans votre pré, les serpens crèveront.

Vous êtes persuadé que les sauvages d'Amérique charment les serpens. Je le crois bien, Monsieur; les Juifs les charmaient aussi. Vous trouvez, dans le psaume LVII, le serpent, l'aspic sourd qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. *Jérémie*, dans son chapitre VIII, menace les Juifs de leur envoyer des serpens dangereux contre lesquels les enchantemens ne pourront rien. L'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique rendent gloire à la puissance des sages qui charment des serpens. Je me joins à eux; j'ai dit à des gens: Je n'aspire pas jusqu'à vous charmer, mais je voudrais vous apaiser.



## X X X I X.

*D'Edith femme de Loth.*

Vo u s parlez de la femme à *Loth* transmuée en statue de sel; et je ne fais si c'est pour vous en moquer ou pour la plaindre. Oh ! que j'aime bien mieux *Virgile* quand il raconte le malheur d'*Euridice* !

*Illa , quis et me , inquit , miseram et te perdidit , Orpheu !  
 Quis tantus furor ! en iterum crudelia retrò  
 Fata vocant , conditque natantia lumina somnus :  
 Jamque vale ; feror ingenti circumdata nocte ,  
 Invalidasque tibi tendens , heu non tua , palmas !*

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés sur cette femme infortunée , sur tous ses compatriotes jeunes et vieux , enivrés de la fureur de violer deux anges ; et quels anges ! en nous racontant froidement , d'après je ne fais quel *Heidegger* , que des payfans furent changés en statues eux et leurs vaches , vous ne dites pas en quel pays ? J'avoue que le malheur d'*Edith* femme de *Loth* excite ma compassion ; mais en vérité , Monsieur , vous me faites compassion aussi. Vous ne croyez pas à *S<sup>t</sup> Irénée* qui prétend que la femme à *Loth* a

conservé ses ordinaires , ses menstrues dans son sel ! vous contredites un saint ! Il est clair pourtant que les menstrues , dont on a tant parlé , ne sont pas plus prodigieuses que la métamorphose en statue. Je vous prie de vous souvenir que mon ami vous a toujours regardé comme un peuple à prodiges , et qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

X L.

*De Nabuchodonosor.*

Vous soutenez que *Nabuchodonosor* ne fut pas métamorphosé en bœuf , mais en aigle. Cependant il est dit dans *Daniel* : *Il brouta l'herbe en bœuf*. J'avoue que *Daniel* dit aussi que ses cheveux ressemblèrent à des plumes d'aigles , encore le mot de plumes n'est pas dans le texte. Hé bien , Monsieur , faut-il se fâcher pour cela ? concilions-nous , disons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'est un animal aussi rare que le dragon de l'empereur de la Chine , et que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous qui raillez continuellement avec mon ami. Je révère le texte sur lequel vous et moi pourrions nous tromper ; et ce n'est certainement pas avec le texte que nous oserions badiner.

## X L I.

*Des pygmées et des géans.*

DI SONS un petit mot des pygmées et des géans. Quant aux races des géans, vous ne prouvez leur existence, constatée dans l'Écriture, que par les Patagons; et vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle soit énoncée dans *Ezéchiel*. Cependant vous avouez sans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues, avaient un pied et demi de roi de hauteur. Et vous ne voulez pas que les gamadim, les pygmées d'*Ezéchiel* qui combattirent à Tyr, comme tout le monde le fait, fussent de la même taille! N'est-ce pas avoir deux poids et deux mesures? Il y a des gens qui prétendent que lorsqu'on dispute sur un peuple d'un pied et demi de haut, on pourrait bien avoir un pied de nez.

## X L I I.

*Des types et des paraboles.*

VOUS répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient non-seulement en paraboles, (f) mais aussi en actions,

(f) Voyez le chap. XLIII de la *Philosophie de l'histoire*, si vous voulez.

en types figuratifs ; vous répétez précisément les exemples qu'il en rapporte ; les pavots dont *Tarquin* abattit la tête, pour signifier qu'il fallait détruire les grands seigneurs gabiens ; le présent de cinq flèches, d'une souris, d'un moineau et d'une grenouille, fait par un roi de Scythie au premier des *Darius*, pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes, et de s'enfuir, comme une souris ou un moineau, au plus vite ; et les chaînes dont le prophète *Jérémie* se lie, pour engager les Israélites à se laisser lier par *Nabuchodonosor* ; la prostituée à laquelle le prophète *Ozée* fait trois enfans, et la femme adultère à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher aux Israélites qu'ils ont fornicqué avec les nations ; *Ezéchiël* couché trois cents quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et mangeant son pain couvert d'excrémens, exprès pour avertir ses compatriotes qu'ils mangeront leur pain souillé parmi les nations, &c.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblèmes, de ces figures, de ces allégories, de ce langage typique. (g) Il ne faut pas l'outrer ; *Cicéron* nous en avertit : *Verecunda debet esse translatio.*

(g) Vous êtes de bien mauvaise humeur, Messieurs, et votre *indignor* est bien mal appliqué. Lisez seulement le Commentaire de *Calmet*, vous verrez que tout cela fut fait réellement ; que c'était à la fois un fait et un type, et qu'il fallait bien que le pain d'*Ezéchiël* fût souillé pour être la figure d'un pain souillé. C'est à moi de dire *indignor*.

Mon ami a remarqué que des moines languedociens avaient écrit sous le portrait du pape *Innocent III*, qui avait maudit les sujets du comte de Toulouse : *Tu es innocent de la malédiction.*

Il observe aussi qu'on trouva les minimes prédits dans la Genèse : *Frater noster minimus*, notre frère le minime.

De grands-hommes même ont abusé quelquefois de ce langage tropologique-mythique-typique. S<sup>t</sup> *Augustin*, dans son sermon 41, s'exprime ainsi : „ Le nombre dix signifie „ justice et béatitude résultante de la créature „ qui est sept avec la Trinité qui fait trois : „ c'est pourquoi les commandemens de DIEU „ font dix. (h) Le nombre onze est le péché, „ parce qu'il transgresse dix. Le nombre soixante-dix-sept est le produit du péché qui „ multiplie dix par sept ; car le nombre sept „ est le symbole de la créature. „

C'est ainsi que S<sup>t</sup> *Augustin*, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les gentils avec leurs propres armes,

(h) Dans le *Shafta*, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui, selon M. *Holwell* et *Dow* fut écrit il y a près de cinquante siècles, ce sont les péchés mortels qui sont au nombre de dix, et la vertu est peinte avec dix bras pour les combattre. C'est cette image de la vertu que les missionnaires ont prise pour l'image du diable.

dit dans son sermon 53 , „ que les trois dimen-  
 „ sions de la matière sont , la largeur qui est la  
 „ dilatation du cœur , la longueur qui est la  
 „ persévérance , et la hauteur qui est l'espoir  
 „ de la félicité. „

Mon ami observe encore (observez bien ceci  
 vous-même , Monsieur ou Messieurs ,) que ce  
 mauvais goût auquel S<sup>t</sup> *Augustin* s'abandonna  
 quelquefois , ne déroba rien à son éloquence ,  
 à son jugement solide , et surtout à sa piété.  
 Oui , mes chers juifs , tout a été type , emblème ,  
 figure , prédiction dans vos aventures , vous  
 êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précur-  
 seurs ; mais le serviteur qui porte le flambeau ,  
 et qui marche devant son maître , ne doit pas  
 se croire supérieur à lui.

X L I I I .

*Des gens qui vont tout nus.*

Vous revenez encore à nous dire qu'un  
 voyant , (\*) un nabi très-recommandable , ne  
 prêcha point tout nu , mais qu'il était en veste.  
 Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu ,  
 que c'était un prodige , un type : *Comme mon  
 serviteur a marché tout nu et sans souliers pour  
 un type et un prodige sur l'Egypte et sur l'Ethiopie ,*

( \* ) *Isaïe.*



*ainsi le roi des Assyriens emmenera captifs d'Egypte et d'Ethiopie , jeunes et vieux , nus , déchaux , fesses découvertes. En effet si le voyant avait marché et prêché en veste , où aurait été le prodige extraordinaire , le type ?*

Vous ajoutez que l'anglais *Tyndal* a prétendu que *David* avait dansé tout nu devant l'arche. Je n'ai point lu *Tyndal* ; je le condamne s'il l'a dit ; car *David* en dansant portait un éphod de lin , une espèce de camifole de linge ; il est vrai qu'il n'avait point de culottes : les Juifs n'en portaient point. Il est vrai aussi que *Michol* sa femme lui reprocha d'avoir , en dansant , montré tout ce qu'il portait aux servantes , en se mettant tout nu comme un bouffon ; et que *David* lui répondit : *Oui , je danserai , et j'en serai plus glorieux devant les servantes. II. Rois , chap. VI.* Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut sa tunique en dansant , mais non pas qu'il s'était mis absolument nu. C'est sur quoi , Monsieur , je vous demande la permission de répéter ce que j'ai dit souvent d'après mon ami ; car vous savez que j'aime à me répéter : faut-il se harpiller , se quereller , s'injurier , se poursuivre pour décider si un certain homme avait des culottes il y a deux mille huit cents vingt-cinq années , selon *Denys le petit ?*



X L I V.

*D'une femme de fornication.*

VOULEZ-VOUS encore disputer sur la prostituée que le Seigneur ordonna au prophète *Ozée* de prendre ? Prenez une femme de fornication , et faites des enfans de fornication , &c. Je vous avoue que je suis las de cette querelle , et qu'*Ozée* forniquera sans que je m'en mêle. Oui , Monsieur , qu'*Ozée* dise tant qu'il voudra qu'*Ephraïm* est un âne , et qu'il a fait des présens à ses amans : *Onager solitarius sibi Ephraïm munera dedit amatoribus ;* (\*) que le commentaire de *Calmet* cite *Pline* , selon lequel certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses , et coupent les testicules de leurs ânonns , en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

X L V.

*D'Ezéchiel encore.*

VOUS insistez toujours sur *Ezéchiel* ; vous supposez qu'il ne dort sur le côté gauche 390 jours qu'en songe , qu'il ne se fit lier qu'en

(\*) *Ozée*, chap. VIII.

songe, qu'il ne mangea, pendant plus d'un an, son pain couvert d'excrémens qu'en songe. Relisez donc le savant *Calmet* à qui vous vous en rapportez si souvent. Il est du sentiment de *S<sup>t</sup> Jean Chrysofôme*, de *S<sup>t</sup> Basile*, de *Théodoret* et de tous ceux qui expliquent la chose au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en vision, en songe, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de DIEU? Il dit qu'il est très-possible qu'un homme demeure enchaîné et couché sur le côté trois cents quatre-vingt-dix jours; et il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié et couché sur le même côté pendant quinze ans. *Ezéchiël*, comment. pag. 33, édit. de Paris.

## X L V I.

*Des prophètes encore.*

MESSIEURS les juifs, je crois, comme mon ami, à toutes les prophéties; et je vous déclare que mon ami et moi nous y trouvons à chaque page le messie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, *M. Guinée*, si vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errans dans la foi. Nous sommes soumis à toutes les décisions de l'Eglise, et nous supposons que

vous l'êtes aussi , mais vous manquez de charité.

Par ma foi , je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité, je vous pardonne les accusations dont vous chargez mon ami , pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon espérance , je me flatte que vous viendrez à résipiscence.

X L V I I.

*Accusation légère.*

Vous accusez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire et à écrire dans Babylone , et d'avoir dit ensuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ses ouvrages que je ne connais pas , quelque copiste ou quelque typographe a fauté une ligne et a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impression , et c'est ce qui vous arrive trop souvent. Si cette erreur ne se trouve pas chez mon ami , il y a une malignité d'homme fait à l'en accuser , et une grande perte de temps à fatiguer le public de ces misères. Une de nos grandes sottises , à nous autres barbouilleurs de papier, c'est de croire que le public prend le même

intérêt que nous aux inutilités qui nous occupent.

## X L V I I I .

*De l'ame et de quelques autres choses.*

J E vais entrer , autant que je le puis , dans la grande question qui intéresse tous les hommes , et qui a partagé tous les philosophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de savoir si nous avons une ame , ce que c'est que cette ame , si elle existe avant nous de toute éternité dans le sein de l'être des êtres ; si elle existe éternellement après nous ; si c'est par sa propre nature où par une volonté particulière de son créateur ; si elle est une substance ou une faculté ; s'il y a des différences spécifiques entre les ames , ou si elles se ressemblent toutes ; si elles tiennent une place dans l'espace ; si elles arrivent chez nous pourvues de pensées , ou si elles ne pensent qu'à mesure , &c. &c. &c.

Mon ami et moi nous commençons par attester le DIEU vivant , car ce grand objet est digne d'une telle attestation ; nous le prenons , dis-je à témoin que nous croyons ce que nous enseigne notre religion chrétienne. Nous vous le disons à vous , soit que vous foyez juifs pharisiens ou juifs saducéens , juifs allemands

ou juifs portugais ; à vous , M. *Guenée* leur secrétaire chrétien par hasard , soit que vous soyez thomiste , ou janséniste , ou moliniste , ou frère morave servant DIEU auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'est précisément qu'une ame , nous vous répondons ce que mon ami a dit tant de fois ; nous n'en favons rien.

Il lève au ciel les yeux , il s'incline , il s'écrie :

Demandez-le à ce DIEU qui nous donna la vie.

Mon ami a fu par cœur tout ce que dit *S<sup>t</sup> Thomas d'Aquin* dans sa *Somme*. Cet ange de l'école distingue l'ame en trois parties , d'après les péripatéticiens ; l'ame sensitive , l'ame des sens , *Psyché* dont *Eros*, fils d'*Aphrodite*, fut amoureux chez les Grecs ; l'ame végétative , *pneuma* , souffle , qui donne le mouvement à la machine ; l'ame intelligente , *nous* , entendement ; et chacune de ces parties est encore divisée en trois autres. Ainsi péripatétiquement parlant , cela composerait neuf ames , à bien compter.

Long-temps avant lui , *S<sup>t</sup> Irénée* , dans son livre V , chap. VII , dit „ que l'ame n'est incorporelle que par comparaison avec le corps mortel , et qu'elle conserve la figure de l'homme , après la mort , afin qu'on la reconnaisse. „

*Tertullien* dit dans son discours, *de animâ*, ch. VII : „ La corporalité de l'ame éclate dans „ l'évangile ; car si l'ame n'avait pas un corps, „ l'ame n'aurait pas l'image du corps. „

*Tatien*, dans son discours contre les Grecs, dit : „ L'ame de l'homme est composée de „ plusieurs parties. „

*S<sup>t</sup> Hilaire* dit, dans son commentaire sur *S<sup>t</sup> Matthieu* : „ Il n'est rien de créé qui ne soit „ corporel, ni dans le ciel, ni sur la terre, „ ni parmi les visibles, ni parmi les invisibles ; tout est formé d'éléments ; et les ames, „ soit qu'elles habitent dans un corps, soit „ qu'elles en sortent, ont toujours une substance corporelle. „

*S<sup>t</sup> Ambroise*, dans son discours sur *Abraham*, dit : „ Nous ne connaissons rien d'immatériel, „ excepté la vénérable Trinité. „

Mon ami avoue que ces saints étaient tombés dans une erreur alors universelle ; ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne se trompèrent pas sur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle est évidemment annoncée dans les évangiles.

Comment expliquerons-nous *S<sup>t</sup> Augustin* qui, dans le livre 8 de la cité de DIEU, s'exprime ainsi : „ Que ceux-là se taisent qui „ n'ont pas osé à la vérité dire que DIEU est „ un corps, mais qui ont cru que nos ames



» étaient de même nature que lui. Ils n'ont  
 » pas été frappés de l'extrême mutabilité de  
 » notre ame, qu'il n'est pas permis d'attri-  
 » buer à la nature de DIEU. »

Mon ami a soutenu, d'après tous les véri-  
 tables savans, que l'auteur du Pentateuque n'a  
 jamais parlé expressément ni de l'immortalité  
 de l'ame, ni des récompenses, ni des peines  
 après la mort. Rien n'est plus vrai, rien n'est  
 plus démontré. Tout était temporel, comme  
 le dit si énergiquement le grand *Arnauld*.  
 » C'est le comble de l'ignorance de mettre  
 » en doute cette vérité qui est des plus com-  
 » munes, et qui est attestée par tous les  
 » pères, que les promesses de l'ancien testa-  
 » ment n'étaient que temporelles et terrestres,  
 » et que les Juifs n'adoraient DIEU que pour  
 » les biens charnels, &c. » *Apologie de Port-  
 Royal*. Et c'est en quoi surtout, Messieurs les  
 juifs, notre religion l'emporte sur la vôtre,  
 autant que la lumière l'emporte sur les ténèbres.  
 Dès que notre législateur a paru, l'immortalité  
 de l'ame a été constatée, soit qu'on crût l'ame  
 corporelle, soit qu'on la crût d'une autre  
 nature.

Il est certain que les Persans, les Chal-  
 déens, les Babyloniens, les Syriens, les Cré-  
 tois, les Egyptiens, et surtout les Grecs  
 admirent avant *Homère* la permanence des



ames , et que le Pentateuque n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuisez en déclamations , vous faites de vains efforts pour tâcher de vous persuader que le mot hébraïque *Sheol* , qui signifie la fosse , le souterrain , pouvait aussi à toute force signifier l'hadès des Grecs , l'amentès , le tartarot des Egyptiens. Ah ! Messieurs , d'aussi grandes , d'aussi terribles vérités ne sont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques subtilités , de quelques explications forcées. Elles doivent être plus claires que le jour , *lucē clariores*.

Certainement ce n'est pas dans l'écriture sainte que vous trouverez votre prétendue division du monde en trois parties , les cieus qui étaient la demeure du Très-haut , la surface de la terre , et le creux de la terre qui était l'enfer ; encore oubliez-vous l'Océan qui est plus étendu que l'hémisphère habitable. Pouvez-vous , Messieurs , avancer de pareilles chimères rabbiniques , et combattre dans mon ami des vérités si reconnues ?

Quoi ! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer et un royaume des cieus ; et votre preuve est que dans l'Exode DIEU apparaît à *Moïse* dans un buisson ardent ! Juifs et secrétaires juifs , souvenez-vous à jamais de S<sup>t</sup> *Jérôme* ; il vous dit dans sa lettre :

*L'évangile*

*L'évangile me promet la possession du royaume des cieux , dont il n'est pas fait la moindre mention dans vos écritures.*

Tournez-vous de tous les sens , Messieurs les juifs , vous ne trouverez chez vous aucune notion claire ni de l'enfer ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux passages en faveur de la permanence de l'ame , c'est dans le second livre des *Machabées*. Mais , de grace , songez que vos héros *Machabées* ne vinrent que plusieurs siècles après votre loi , et que l'histoire des *Machabées* , écrite en grec pour des hébreux , ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées si souvent contre la véracité de ce livre. Vous savez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre Eglise , et que les deux premiers sont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail , Messieurs , il nous suffit que ce soit à l'évangile que nous devons la connaissance de l'immortalité de notre ame , et des peines et des récompenses après la mort. Ces dogmes à la vérité étaient reçus alors des autres nations , mais ils ne sont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez , en faveur de l'ame immortelle , une induction aussi ingénieuse que plausible de ces paroles si connues , *il fit l'homme à son*

*image*. Car, dites-vous, ce n'est pas le corps qui ressemble à DIEU, c'est l'intelligence. Nous croyons cette vérité, mais elle n'est pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de la Genèse avait daigné tirer la même conséquence, il est clair qu'il aurait constaté irrévocablement ce grand dogme; et c'est précisément parce qu'il ne l'a pas fait, Messieurs, que nous sommes en droit de dire qu'il laissa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes et les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité; *Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum*. Ou plutôt l'antiquité faisait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de *Xénophane* le colophonien, cités par *S<sup>t</sup> Clément d'Alexandrie* le plus savant des pères grecs. En voici le sens dans de mauvaises rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne pense qu'à foi, l'amour-propre est sans bornes,  
DIEU même à leur image est fait par les humains.

Si les bœufs avaient eu des mains,  
Ils le peindraient avec des cornes.

C'est cette faiblesse de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples

que DIEU avait une femme et des enfans. On le peint fouvent comme un géant énorme. *Orphée* lui-même, dont les véritables fragmens ne se trouvent que chez *Clément d'Alexandrie*, parle ainsi de DIEU :

Sur un grand trône d'or il siége en souverain  
 Au haut de la voûte étoilée.  
 Sous ses pieds la terre est foulée ;  
 Il tient l'Océan dans sa main.

Ces imaginations si boursouflées et si chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'être invifible, éternel, incompréhensible, et ses ministres célestes qui se déroberent comme lui à notre vue. C'est ainsi que les Juifs eurent deux chérubins dans le sanctuaire de leur temple, et leur donnèrent des têtes monstrueuses d'hommes et de veau, avec des ailes aux épaules et à la ceinture. C'est ainsi que nous autres qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre DIEU avec une longue barbe.

Il est vrai que les vers de l'ancien *Orphée*, cités par mon ami dans la *Philosophie de l'histoire*, au chapitre de *Cérès Eleufine*, font bien plus simples et plus sublimes. Je vous le répète, Monsieur ou Messieurs, parce

qu'il faut répéter des choses que tout le monde devrait favoir par cœur ; c'est la prière ou l'hymne d'*Orphée* que l'hiérophante chantait à l'ouverture des mystères.

*Marchez dans la voie de la justice ; adorez le seul maître de l'univers ; il est un , il est seul , il est par lui-même ; tous les êtres lui doivent leur existence , il agit dans eux et par eux ; il voit tout et jamais il n'a été vu des yeux mortels.*

On demandera peut-être comment *Orphée* put parler en cet endroit avec une grandeur si simple , et ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au père *le Moine* , ou au carme auteur du poëme de la *Magdelène* ? Je répondrai ingénument qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

*Cicéron* , Messieurs , vous l'avouez , a dit dans ses *Tusculanes* , que toutes les nations admettent la permanence des ames , et que leur consentement est la loi de la nature. J'en conclus , messieurs les Juifs , qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de grossièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voisins connaissaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le passage de *Cicéron* l'a un peu dénaturé. *Cicéron* dit dans la première *Tusculane* , liv. I : *Quod si omnium consensus naturæ vox est , omnesque consentiunt esse aliquid*

*quod ad eos pertineat qui vitâ cefferint , nobis quoque id existimandum est.* L'abbé d'Olivet traduit , page 90 : „ Puis donc que le consentement de tous les hommes est la voix de la nature , et que tous conviennent qu'après notre mort il est quelque chose qui nous intéresse , nous devons aussi nous rendre à cette opinion. „

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit ? de l'amour de la gloire dont tous les hommes sont épris , et qui était la grande passion de *Cicéron*. *Cicéron* veut nous faire entendre que nous avons tous la faiblesse de nous intéresser à ce qu'on dira de nous quand nous ne ferons plus , et que notre imagination embrasse ce fantôme qui est son ouvrage.

On aurait dû vous dire que *Cicéron* , dans la moitié de ce dialogue sur la mort , qui est le premier des *Tusculanes*, soutient l'opinion, alors commune, que les morts ne peuvent souffrir. Il se moque de son auditeur qui dit qu'il est fâché d'être mort : c'est dire , lui répondit-il , qu'un homme qui n'existe pas existe. Puis il lui cite un vers d'*Epicarme*, et le tourne en latin :

*Emori nolo , sed me esse mortuum nihil estimo.*

ce que l'abbé d'Olivet rend ainsi en français ,

Mourir peut être un mal , mais être mort n'est rien.



Il soutient l'anéantissement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, et la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que *Cicéron* se contredit; mais c'est le privilège des philosophes de l'académie: et vous savez que *Cicéron* était académicien. On a pu vous faire lire son oraison pour *Cluentius* où vous avez vu ces paroles: „ Quel mal lui a fait la mort? à „ moins que nous ne soyons assez imbécilles „ pour croire des fables ineptes, et pour „ imaginer qu'il est condamné au supplice „ des pervers. Mais si ce sont-là des chimères, „ comme tout le monde en est convaincu, de „ quoi la mort l'a-t-elle privé, sinon du sen- „ timent de la douleur? „

*Nam nunc quid tandem mali mors illi attulit? nisi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, ut existimemus illum apud inferos impiorum supplicia perferre? Quæ si falsa sunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter sensum doloris?*

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame, tant chanté par *Homère*, tant supposé par *Platon*, était bien obscurci dans l'empire romain.

On vous aura dit sans doute, Messieurs, que tout le sénat pensait alors comme *Cicéron*. On vous aura conté que *César* pensait de même et s'en expliquait avec la plus grande hauteur.



On vous aura parlé de son aventure avec *Caton* en pleine audience, lorsqu'il voulut faucher la vie aux complices de *Catilina*, en représentant que si on les faisait périr, ce ne serait pas les punir, parce qu'ils n'auraient plus de sentiment, et que tout meurt avec l'homme.

Les Romains vers ce temps-là renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres et des Grecs leurs maîtres, que S<sup>t</sup> *Clément* le romain, dans le premier siècle de notre Eglise, commence son livre des récongnitions ou reconnaissances par un doute sur l'immortalité de l'ame. Il avoue qu'il prit la résolution d'aller en Egypte apprendre la nécromance, la magie, pour s'instruire à fond sur l'ame.

Il est donc, ce me semble, bien certain, messieurs les Juifs, vous qui respectiez tant les saducéens ennemis de l'immortalité de l'ame, il est bien démontré que nous avons besoin de la révélation pour nous instruire sur un sujet si intéressant. Ce n'était pas assez d'un *Socrate* et d'un *Platon*, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainsi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand homme. Je me plais à croire que vous ne descendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois, comme on a crié ailleurs en tant d'occasions, *tolle, tolle*. Je

préfume que vous êtes Portugais , et que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de *Moïse* , lorsque plusieurs juifs suivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or et d'argent des Espagnes.

Je vous ai déjà dit que loin d'être votre ennemi , je suis votre généalogiste. Je suis persuadé très-sérieusement que votre race pouvait être établie en Andalousie et dans l'Éstramadoure avant les Carthaginois , avant les Romains ; et que par conséquent elle ne put être instruite de ce qui se passa du temps de l'empereur *Tibère* , vers le torrent de Cédron qui est à sec six mois de l'année. Si mon ami , en qualité de chrétien , a qualifié de détestables les gens de Jérusalem , qui , supposé qu'ils parlaient grec au préteur *Pilatus* romain , s'écrièrent selon *S<sup>t</sup> Matthieu* : *Stauodeito , stauodeito , aïma autou eph' eïmas kai epi ta tekna eïmou* : Crucifiez , crucifiez , que son sang soit sur nous et sur nos enfans ; certainement si vos aïeux étaient alors dans la Bétique , ou dans le canton de Sétubal , si fameux pour son vin , ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

PERORAISON

P E R O R A I S O N

à M. G. secrétaire des Juifs.

J E suppose , Monsieur , que vous êtes enterré , et que moi et mon ami nous le sommes aussi. Nous comparaissons tous trois devant celui qui seul a révélé au genre-humain l'immortalité de l'ame , la résurrection et le jugement dernier. Vous lui dites : Seigneur , nous n'avions nul besoin de vous ; nous savions tout cela avant que vous vinssiez au monde. Mon ami et moi nous lui disons : Nous n'en savions rien ; nous vous devons toutes connaissances. Or qui croyez-vous qui sera mieux reçu ?

DE QUELQUES NIAISERIES.

A P R È S avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami , Monsieur ou Messieurs , vous venez le battre à terre dans un troisième ; il est écrasé et vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons si à l'exemple du samaritain , rapporté dans l'évangile , je ne pourrai pas , après avoir secouru le voyageur

baigné dans son sang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

## PREMIERE NIAISERIE.

### *Sur le kish ibrahim.*

Vous voulez parier que mon ami, qui a cité *Hyde* sur l'ancienne religion des Perfes, n'a jamais lu *Hyde*. Ne voilà-t-il pas un sujet de dispute bien intéressant, bien utile ! Un vieillard retiré entre les hautes Alpes, a-t-il lu un livre très-confus d'un anglais, écrit en latin ? oui, Monsieur, il l'a lu et moi aussi, et je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perfes s'appelait *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, culte d'*Abraham* ; vous l'avez appris de mon ami, et vous ne devez pas rougir, tout savant que vous êtes, d'avoir appris une chose très-indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que selon des gens plus instruits que moi, *Kish Ibrahim* vient de l'arabe, et *Millat Abraham* ou *Ibrahim* vient de l'ancienne langue des Mèdes, je ne vous dirai une chose ni bien sûre ni bien importante.

II<sup>me</sup> NIAISERIE.*Sur Zoroastre.*

*Hyde* rapporte , pages 27 et 28 , que les anciens Perles ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée , était tombé du ciel entre les mains d'*Abraham* dans le territoire de *Balk* , du temps de *Nembrod* , et je le croirai avec vous si vous voulez. Puis il répète des contes de *Plutarque* , comme par exemple , que la reine *Am stris* dans ses dévotions faisait enterrer douze hommes vivans , et les envoyait en enfer pour le salut de son ame.

Puis il se met en colère , page 32 , contre l'empereur *Alexandre Sévère* qui , suivant un rêveur du Bas-Empire , nommé *Lampridius* , avait dans son oratoire le portrait d'*Abraham* , d'*Orphée* , d'*Apollonios de Thyane* , et de JESUS-CHRIST , peints sans doute très-ressemblans.

Ensuite , pages 82 et suivantes , il fait le roman d'*Abraham* qui , ayant vaincu le roi de Perse et quatre autres puissans rois , avec trois cents gardeurs de brebis , abolit en Perse l'antique religion du sabisme. Voilà donc *Abraham* auteur d'une nouvelle religion des Perles , et c'est lui qu'il faut regarder comme le vrai *Zerduft* , le vrai *Zoroastre* ; car le premier

avait vécu fix mille ans auparavant , et le dernier *Zoroastre* ne parut que sous *Darius* fils d'*Histaspé* . . . . quinze cents ans après *Abraham*. Ce sont-là des faits avérés ; demandez à *M. Larcher* mon autre ami.

Ce roman ressemble assez à celui qu'a fait depuis un écoffais nommé *Ramsai*, précepteur du duc de *Bouillon*, sur les voyages de *Cyrus*.

### III<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

#### *Du Sadder.*

C'EST à vous seul, Monsieur le secrétaire des Juifs, que je m'adresse ici. Vous nous objectez la décision d'un savant qui a eu le courage d'aller chercher des instructions au fond de l'Asie, à l'exemple de *Pythagore*; il fait peu de cas des écrits attribués à *Zoroastre*; il dit qu'ils sont remplis de petiteffes d'esprit, qu'ils sont fades, ridicules, aussi mal raisonnés que l'Alcoran, et aussi dégoûtans que le *Sadder*.

Je vous abandonne, Monsieur, le *Zenda Vesta* de *Zoroastre* que je ne connais point, et l'Alcoran que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du *Sadder* qui est le catéchisme des *Parfis* modernes que nous nommons *Guébres*. Il est divisé en cent portes par



lesquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes ; entrez, Monsieur.

PORTE IV<sup>e</sup>. *Zoroastre* se promenant un jour avec DIEU auprès de l'enfer , vit un damné auquel il manquait un pied. C'est un roi , lui dit DIEU , qui régnait sur trente-trois villes , et qui n'a jamais fait que des actions tyranniques ; mais un jour il aperçut une brebis qui était liée trop loin de son herbe , il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher ; c'est le seul bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis son pied en paradis , et son corps en enfer.

Mon ami , que vous vilipendez tant que vous pouvez , avait , il y a plus de dix ans , écouté à cette porte ; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages ; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien , Monsieur , qu'il avait lu ce *Sadder* , et qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé *Foucher* peut avoir lu le *Sadder* , mais mon ami possède son *Sadder* aussi. Il est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré guèbre , il a mis un âne pour une brebis , afin de rendre la chose plus vraisemblable ; car on lie un âne à sa mangeoire , et on ne lie guère une brebis.

PORTE IX<sup>e</sup>. La pédérastie est un crime abominable , &c. Il est défendu par le *Zend* , il révolte la nature. *Mon ami* cita encore cette porte pour prouver que les Romains souillés de cette

*infamie, tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perse. Mon ami se servit de cette porte contre M. Larcher qui croyait cette vilénie plus permise qu'elle ne l'était.*

PORTE XIII<sup>e</sup>. Chérifiez votre père et votre mère..... que toute la famille soit contente de vous, afin qu'elle vous bénisse éternellement.

*Cette porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement : Honore ton père et ta mère, afin de vivre long-temps sur la terre.*

PORTE XIX<sup>e</sup>. Mariez-vous dans votre jeunesse..... car à la mort, quand il faudra passer sur le pont aigu, vous serez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour passer.

PORTE XXII<sup>e</sup>. Ne mangez jamais votre pain sans prier le Dieu qui vous le donne.

PORTE XXV<sup>e</sup>. Gardez-vous de jeûner un jour entier : notre vrai jeûne est de nous abstenir du mal.

*Cette porte se trouve dans les récognitions de S<sup>t</sup> Clément le romain.*

PORTE XXVII<sup>e</sup>. Demandez pardon à DIEU de vos fautes, en vous couchant.

PORTE XXVIII<sup>e</sup>. Quand vous aurez fait un marché, ne vous en repentez point, et ne songez qu'à le remplir.

PORTE XXX<sup>e</sup>. Quand vous doutez si ce que vous allez faire est juste ou injuste , abstenez-vous-en.

*C'est la plus belle maxime qu'on ait jamais donnée en morale , et mon ami l'a répétée , il y a longtemps , dans plusieurs de ses ouvrages , pour l'édification du prochain.*

PORTE XXXV<sup>e</sup>. Quand vous êtes à table , donnez à manger aux chiens.

*Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.*

Voilà assez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchisme des Paris beaucoup de verbiage et de galimatias. J'ai été forcé d'abrégé chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes , on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de Zoroastre : j'ose en dire autant de l'Alcoran. Nous autres Européens , nous ne pouvons supporter la bavarderie orientale ; mais les bonnes femmes guèbres et les bonnes femmes turques apprennent ces sottises par cœur , et les récitent avec dévotion.

Jedis seulement que depuis le Japon jusqu'au bord occidental de la Laponie , on ne vit , et on ne verra jamais de législateur qui ne donne de bons préceptes , et qui ne prêche quelquefois une vertu sévère. Ainsi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiserie,

Pardon, Messieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'est pas que je vous prenne pour des niais ; vous êtes des gens d'esprit un peu malins : mais en conscience, la plupart de nos sujets de dispute font des niaiseries.

### IV<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Sur l'âge d'un ancien.*

MONSIEUR ou Messieurs, vous me fatiguez furieusement avec votre éternelle répétition sur l'âge d'*Abraham*. Je n'imiterai pas celui qui vous dit : Allez chercher son extrait baptistère ; je vous dirai seulement que, selon le calcul de l'ancien testament, son père *Tharé* ou *Tharat* vécut *soixante et dix ans*, et engendra *Abram*, *Nacor* et *Aran* ; que selon le même texte il vécut deux cents cinq ans, et mourut à Haran ; qu'*Abraham* alors reçut de DIEU un ordre exprès de quitter son pays.

Or son père l'ayant eu à 70 ans, et étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, reste 135. Si malheureusement le texte dit ensuite : *Abraham* avait *soixante et quinze ans* lorsqu'il partit de Haran ou de *Kharran*, ce n'est pas ma faute. S<sup>t</sup> *Jérôme* et S<sup>t</sup> *Augustin* disent que cela est inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas :

je n'en fais pas plus que ces deux saints , ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiste ; dites avec dom *Calmet* qu'*Abraham* pourrait bien être né la cent trentième année de son père , et être le cadet de ses frères , au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'est indifférent.

V<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Sur l'âge d'une ancienne.*

Vous citez à tout moment je ne fais quels livres que vous imputez à mon ami , et que ni lui ni moi ne connaissons. Ce ferait une calomnie horrible si cela était sérieux ; mais je ne la regarde que comme une niaiserie. Vous soutenez que *Sara* était très-belle à l'âge de soixante et cinq ans , lorsqu'elle entra dans le sérail du *Pharaon* d'Égypte. Vous accusez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait soixante et quinze. Si vous avez une maîtresse de cet âge , je lui en fais mon compliment , mais non pas à vous.

V I<sup>m</sup>e N I A I S E R I E.

*Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présens.*

Vo u s croyez qu' *Abraham* ayant fait passer sa belle femme pour sa sœur en Egypte, afin qu'il lui fût fait du bien à cause d'elle, selon le texte, on ne lui fit pas assez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de brebis, de chameaux, de serviteurs et de servantes : pour moi, je trouve que le roi d'Egypte le paya très-bien, et que vous êtes trop cher.

V I I<sup>m</sup>e N I A I S E R I E.

*Sur l'argent comptant.*

Vo u s dites donc, Monsieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame, et que le présent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant des troupeaux de chameaux, de bœufs et d'ânes, des esclaves de l'un et de l'autre sexe valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé, je ne fais où, chevaux pour chameaux ; voilà bien de quoi crier : un beau



cheval coûte autant , et plus même qu'un beau chameau.

Mon ami , dites-vous , pense que les pyramides étaient déjà bâties : de-là vous concluez que le roi d'Égypte devait donner au mari de la belle *Sara* des sacs énormes de guinées , de la vaisselle d'or et des diamans. Doucement , Monsieur , il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides , et point de monnaie d'or ; tout le commerce se faisait par échange ; on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées : vous savez que la première monnaie d'or fut frappée sous *Darius* fils d'*Histaspé* qui punit si bien les prêtres du collège de *Zoroastre* : allez , vous vous moquez , le présent du roi était magnifique.

## V I I I<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

### *Sur l'Égypte.*

Vous êtes tout étonné que les Égyptiens aient été lâches , superstitieux , absurdes , très-méprisables , après avoir servi en esclaves vigoureux à élever des tombeaux en pyramides pour leurs rois et pour les intendans des provinces. Il est très-vrai , Monsieur ou Messieurs , que les Égyptiens sont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il est très-vrai qu'il a toujours été subjugué par quiconque s'est voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croisés. Il est très-vrai qu'*Ihs* et *Osiris* ne leur ont jamais servi de rien, non plus que les philactères des pharisiens ne les ont servi contre les Romains. Il est très-vrai que *Sésostris* n'a jamais songé à courir comme un fou avec vingt-sept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre, depuis les Indes jusqu'au Pont-Euxin et au Danube.

### IX<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.*

N'EST-CE pas une niaiserie de supposer que le lac Asphaltide, la mer Morte était autrefois un jardin délicieux ? Vraiment je vous conseille d'y placer le paradis terrestre.

Vous devriez mieux savoir votre Genèse : elle ne dit point que Sodôme fût changée en un lac ; elle dit au contraire „ qu'*Abraham* s'étant „ levé de grand matin, vint au lieu où il „ avait été auparavant avec le Seigneur, et „ jetant les yeux sur Sodôme et sur Gomorrhe, „ et sur tout le pays d'alentour, il ne vit „ plus rien que des étincelles et de la fumée „ qui s'élevait de la terre comme la fumée

» d'un four. » Ce n'est que par une fausse tradition qu'on nous a transmis la métamorphose des cinq villes en lac. Ce que je vous dis là n'est pas niaiserie : je vous témoigne mon profond respect pour vos livres en les citant exactement, et c'est ce que vous n'avez pas fait.

X<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Sur le désert de Guérar ou Gêrar.*

VOULEZ-VOUS, Messieurs, que nous fassions ensemble un petit voyage au désert effroyable de Guérar, par-delà Sodôme ? M. *Broukana*, qui a passé par-delà dans la dernière guerre contre le cheikdaher, ne vous le conseille pas : il dit que c'est un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'est un pays charmant, et que les dames y conservent la fleur de leur beauté jusqu'à cent ans, parce qu'*Abimelech* roi de Guérar y fut amoureux de *Sara* qui en avait quatre-vingt-dix ; et vous pensez que l'on est fort riche à Guérar, parce qu'*Abimelech* fit à *Sara* d'aussi beaux présens qu'elle en avait reçus du roi d'Égypte, environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, et qu'il lui donna encore

mille écus en monnaie, quoiqu'il n'y eût de monnaie nulle part.

Faites le voyage si vous voulez ; nous ne vous suivrons pas. Mon ami est plus vieux qu'*Abraham*, et moi aussi ; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. *Rondet* votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui fait qu'un *kof* vaut cent écus, et un *mem* quarante écus. Je crois qu'il se trompe, mais n'importe.

## X I<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

### *Sur le nombre actuel des Juifs.*

MESSIEURS les juifs, vous dites à mon vieux camarade : *Apparemment vous ne prétendez pas, quand nous battions les Ammonites, quand nous nous emparions de l'Idumée, et que nous prenions Damas, que nous n'étions que quatre cents mille hommes.* Je vous demande pardon, Messieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit nombre que quand vous ne prîtes point Damas, que vous vous vantez d'avoir pris. Nous pensons que vous n'êtes pas quatre cents mille aujourd'hui, et qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous, devers Metz ; une trentaine à Bordeaux ; deux cents en Alsace ; douze mille en Hollande et en Flandre ; quatre

mille cachés en Espagne et en Portugal ; quinze mille en Italie ; deux mille très-ouvertement à Londres ; vingt mille en Allemagne , Hongrie , Holstein , Scandinavie ; vingt-cinq mille en Pologne et pays circonvoisins ; quinze mille en Turquie ; quinze mille en Perse. Voilà tout ce que je connais de votre population ; elle ne se monte qu'à cent mille sept cents trente juifs. Je consens de vous faire bon de cent mille juifs en fus , c'est tout ce que je puis faire pour votre service ; les Parfis, vos anciens maîtres, ne sont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions,

A D D I T I O N   D E   M O N   A M I .

» LEUR secrétaire me dit que je suis fâché  
 » contre eux à cause de la banqueroute que  
 » me fit le juif *Acosta*, il y a cinquante ans,  
 » à Londres : il suppose que je lui confiai  
 » mon argent pour gagner un peu de temporel  
 » avec Israël. Je vous proteste , Messieurs,  
 » que je ne suis point fâché : j'arrivai trop  
 » tard chez M. *Acosta* ; j'avais une lettre de  
 » change de vingt mille francs sur lui ; il me  
 » dit qu'il avait déclaré sa faillite la veille,  
 » et il eut la générosité de me donner quel-  
 » ques guinées qu'il pouvait se dispenser de

„ m'accorder. Comptez, Messieurs, que j'ai  
 „ effuyé des banqueroutes plus considérables  
 „ de bons chrétiens, sans crier. Je ne suis  
 „ fâché contre aucun juif portugais, je les  
 „ estime tous; je ne suis en colère que contre  
 „ *Phinée*, fils d'*Eléazar*, qui voyant le beau  
 „ prince *Zamri* couché tout nu dans sa tente,  
 „ avec la belle princesse *Cosbi*, toute nue aussi,  
 „ attendu qu'ils n'avaient point de chemise,  
 „ les enfla tous deux avec son poignard par  
 „ les parties sacrées, et fut imité par les braves  
 „ compagnons, qui égorgèrent vingt-quatre  
 „ mille amans et vingt-quatre mille amantes,  
 „ en moins de temps que je n'en mets à conter  
 „ cette anecdote, car à mon âge je n'écris  
 „ pas vite. „

## X I I<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

### *Sur la circoncision.*

Vous jetez les hauts cris sur ce qu'un  
 autre que mon ami a dit que la circoncision  
 d'*Abraham* n'eut point de suite. Non, Monsieur,  
 elle n'eut point de suite; non, Monsieur, elle  
 n'en eut point, puisque les Israélites ne prati-  
 quèrent point la circoncision en Egypte. C'était  
 un privilège qui n'était alors réservé qu'aux  
 prêtres d'*Isis* et aux initiés.

Oui,



Oui, les Juifs qui moururent tous dans le désert, moururent incirconcis comme *M. Guinée* et moi ; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philosophique*, dans lequel l'auteur se hasarde à dire que la colline des prépuces à Galgal, où *Josué* fit circoncire deux ou trois millions de ses juifs, était dans un désert auprès de Jérico. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal ? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne composée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Mont. testacio*, composé de pots cassés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiseries tout ce que des typographes se sont empressés d'imprimer, soit en consultant des courtiers de librairie, soit en ne les consultant pas, soit en vendant les pensées d'un homme à eux inconnu, soit en ne les vendant pas. Il vous certifie pour la vingtième fois qu'il n'a point fait la plupart des niaiseries, c'est-à-dire des livres que vous lui imputez ; et je vous jure qu'à son âge et au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépuçières, ni pour les nations déprépuçées, ni pour les châtrés, ni pour les entiers, ni pour les voisins du cap de Bonne-Espérance, qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue, ce me semble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier ; qui prit le premier lavement ; qui porta la première chemise ; qui le premier avala une huître à l'écaïlle ; qui fut le premier vendeur d'orviétan , &c.

### XIII<sup>me</sup> NIAISERIE.

*Quelle fut la nation la plus barbare ?*

Vous nous dites, M. Guenée, sous le nom de six juifs, que si les premiers Hébreux étaient fort grossiers et très-ignorans, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je serais bien embarrassé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de Clovis, ou les Juifs du temps de Josué, et mon ami serait aussi embarrassé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu près également cruels, voleurs, méchans, superstitieux, et fots. Ce n'est point ici une niaiserie ; c'est une triste vérité. Mais ce serait une niaiserie très-puérile de vouloir savoir précisément quel était le plus barbare, ou ce fils de p..... Abimelech qui, avant de juger le peuple de DIEU, égorga sur une grande pierre soixante & dix de ses frères, ou ces deux fils de Clovis, Childebert, et Clotaire,

qui maffacrèrent les deux petits - fils de S<sup>te</sup> *Clotilde*. Il semblerait qu'*Abimelech* fut trente-cinq fois plus abominable que *Childebert* et *Clotaire* ; mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de sa vie , et non par une seule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur ; et cette entreprise ferait assez niaise.

X I V<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*La nation française honnie par M. le secrétaire.*

M. *Guenée*, secrétaire éloquent des Juifs , vous faites un portrait terrible de la cour et de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la prospérité de ce peuple. Vous vous complaîsez d'abord à décrier notre commerce et notre compagnie des Indes , et à célébrer les grands établissemens d'*Elath* et d'*Eziongaber* , par lesquels les Juifs , qui n'eurent jamais un vaisseau , fesaient entrer chez eux les immenses trésors d'*Ophir* et de *Tarfis* , pays que personne ne connaît. Vous conduisez les richesses de l'univers dans Jérusalem par le port d'*Eziongaber* qui en est très-éloigné , et où les Turcs , qui en font les maîtres , n'ont jamais un vaisseau , parce que ces bas-fonds

font plus impraticables que les lagunes de Venise.

Vous admirez la discrétion de *Salomon* qui, ayant hérité de quelques milliers de son père, voulait encore acquérir quelques milliers en trafiquant à Ophir, et qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaisseaux et des matelots de son ami *Hiram*, roi de Tyr, lesquels vaisseaux traversaient toute la mer Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doubleraient le cap de Bonne-Espérance pour venir servir la sagesse de *Salomon*.

Après avoir accumulé dans Jérusalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums, et de finges qu'elle n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci sur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richesses. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra comique, ni danseurs de corde, ni parades sur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les *Sophocle* et les *Euripide*, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup, fortant de cette niaiserie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes *Isaïe*, *Amos* et *Michée*, tous les traits de satire judaïque que vous croyez pouvoir retomber sur la nation française. Si c'est une niaiserie, elle est

très-éloquente : on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre son siècle.

Cela me fait souvenir de M. *Broun*, brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les sottises de sa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé : *Tableau des mœurs anglaises*, qu'il était impossible que l'Angleterre ne fût pas abymée dans deux ans. Qu'arriva-t-il ? l'Angleterre fut victorieuse dans les quatre parties du monde. J'en souhaite autant à la France en réponse à votre pieuse satire : je fais mieux, je souhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre sous des *Salomons* que sous des *Judas Machabées*. Mais, croyez-moi, Monsieur le secrétaire juif, ne comparez jamais Jérusalem à Paris ; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-neuf.

## X V<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Quel peuple le plus superstitieux ?*

APRÈS avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à présent quel fut le plus superstitieux, c'est-à-dire le plus sot. Je n'ai point de balances pour peser ainsi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus

fol homme , comme le plus fol peuple , eft celui qui dit et qui fait le plus de sottifes ; et alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les hiftoriens qu'on fait lire à la ftudieufe jeunefle ; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, foit à l'aide d'un pfaltérium , foit avec un petit bâton recourbé , foit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation a eu plus de métamorphofes , plus de forciers , plus de loups garous ; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres ; quelles archives poffèdent la fuite la plus complète de fadaifes dégoûtantes et de contes que la plus imbécille et la plus bavarde nourrice n'oferait répéter aujourd'hui : *Nec pueri credunt nifi qui nondum ære lavantur*. Alors on pourrait hafarder de juger à qui l'on doit le prix de la sottife ; mais il ferait trop dangereux de donner ce prix : trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laiffer chacun jouir en paix de la juftice qu'il fe rend tout bas.



XV<sup>me</sup> NIAISERIE.

*Quel peuple le plus brigand ?*

Vous demandez ensuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand ? Et quand on vous représente, selon votre propre déclaration, que le peuple de DIEU vola neuf millions aux Egyptiens pour aller faire bonne chère dans des déserts ; quand on vous dit qu'en suite ce peuple de DIEU s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas ; vous prenez à partie mon ami qui n'a rien dit de cela. Vous lui adressez ces paroles foudroyantes : *Vous traitez nos pères de brigands, qu'étaient les vôtres ?*

Je vous ai déjà dit, Monsieur le secrétaire, que ni moi ni mon ami ne prétendons descendre d'un conquérant des Gaules ; nous croyons être issus d'une famille de bons gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jarret qui ait servi sous le chrétien *Clovis*, quand ce brave converti força *Cararic*, roi ou maire d'Arras, et le fils de *Cararic* à se faire sous-diacres, et qu'il leur fit ensuite couper la gorge à tous deux ; quand il fit marché avec *Cloderic*, fils de *Sigebert*, roi de

Cologne , pour assassiner ce *Sigebert* son père, et qu'il assassina ensuite ce *Cloderic* parricide pour avoir son argent ; quand il fendit la tête à coups de hache à *Ragnacaire*, roi de Cambray, et à son frère *Riker* après souper ; quand il assassina *Rignomer*, roi du Mans, &c. &c.

En vérité , on croit lire l'histoire de vos rois *Achab*, *Jehu*, *Ochofias*. . . . Je ne croyais pas terminer cette seizième niaiserie par ces horreurs de cannibales. Je voulais seulement contredire la généalogie qui nous fait descendre des Francs mon ami et moi. Il faut éplucher avec vous tant de généalogies ! c'était là une franche niaiserie ; mais *Rignomer*, *Riker*, *Ragnacaire*, *Sigebert*, *Cloderic*, *Achab*, *Jéhu*, *Ochofias*. . . . se sont présentés, et je suis tombé à la renverse.

## X V I I<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

### *Sur du foin.*

DE l'examen du brigandage et d'une controverse sur les assassins, vous passez à des *errata* et à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Niticorax* pour *Nicticorax*. Hé, qu'importe à mon ami, et que vous importe ? Il y a bien d'autres fautes d'impression dans les ouvrages immenses qu'on lui attribue,

attribue , et qu'on a mis sous son nom ; c'est bien là une niaiserie misérable !

Je ne devrais point discuter comment il faut traduire ce verset du psaume : *Producens fenum jumentis , et herbam servituti hominum.* Calmet traduit : Vous produisez le foin pour les bêtes , et l'herbe pour l'usage de l'homme. Saci traduit précisément de même. Je n'ai vu aucune traduction , soit catholique , soit protestante , dans laquelle ce verset soit énoncé autrement. Mon ami ne s'est écarté ni de Saci ni de Calmet ; il les estime tous deux ; il ne les a point traités d'imbécilles , comme vous l'en accusez.

Vous venez ensuite , Monsieur , et vous nous enseignez qu'il faut traduire : *Du foin pour les bêtes , et de l'herbe pour les bêtes qui servent l'homme ;* vous prétendez que le pléonafme est une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de professeur : *L'herbe et le foin sont synonymes ; prenez-y garde , les hommes ne mangent pas de foin.*

Non , Monsieur , herbe et foin ne sont pas toujours synonymes , et il n'y a point de mots qui le soient. Les épinards , l'oseille , la farriette , trente herbes potagères ne sont pas du foin ; nos salades ne sont pas la nourriture des bêtes , mais de l'homme. Il est vrai que

l'homme ne mange pas de foin ; mais il y eut bien des gens autrefois dignes d'en manger.

Si ce n'est pas là une extrême niaiserie , je m'en rapporte à vous-même.

### X V I I I<sup>me</sup> N I A I S E R I E .

*Sur Jean Châtel piacularis assassin de Henri IV ;  
laquelle niaiserie tient à choses horribles.*

VOICI une calomnie odieuse, dont le fond est une niaiserie puérile , et dont les accompagnemens sont atroces.

Commençons par le puéril ; *piacularis adolescens* , dites - vous , ne signifie pas un jeune pénitent , un jeune homme qui expie ; il signifie un jeune misérable. Ouvrez les *Etienne* , les *Calepin* , les *Scapula* , tous les dictionnaires , monsieur le Professeur , vous verrez que *piacularis* vient de *pio* , *piare* j'expie ; en grec , *sebetai*.

Ce n'est-là sans doute qu'un oubli de votre part ; mais ce qui n'est que trop réfléchi , c'est que vous tirez ce mot *piacularis* de l'inscription gravée autrefois sur la colonne expiatoire élevée par arrêt du parlement à l'endroit où fut la maison de *Jean Châtel* , l'un des assassins de notre adorable *Henri IV*. Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inscription qui regardent les jésuites , et

où se trouvent ce mot *piacularis*. Voici les paroles latines qui désignent les jésuites, telles qu'elles sont dans le sixième tome des mémoires de Condé :

*Pulso præterea totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turbabant, quorum instinctu piacularis adolescens dirum facinus instituerat.*

La traduction française, gravée à côté de la latine, portait : *En outre a été banni et chassé de toute la France ce genre d'hommes de nouvelle et pernicieuse superstition, qui troublaient la république, à la persuasion desquels ce jeune homme, pensant faire satisfaction de ses péchés, avait entrepris cette cruelle méchanceté.*

Il est donc faux, Monsieur, qu'on ait traduit dans le temps du supplice de *Jean Châtel*, *piacularis adolescens* par *jeune misérable*, comme vous le dites : il est donc faux que *pénitent* soit un contre-sens.

Mais ce qui est encore plus faux, ce qui est bien pis qu'une niaiserie, c'est que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accusez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé : *L'évangile du jour*, dans lequel il s'élève, dites-vous, contre les jésuites : je lui ai écrit pour m'informer de cet évangile du jour, et voici la réponse.

„ Non-seulement je n'ai aucune part à cet  
 „ évangile du jour , mais vous êtes le premier  
 „ qui me le faites connaître ; je n'en ai jamais  
 „ entendu parler. Je ne connais que les évan-  
 „ giles de toute l'année , les quatre évangiles  
 „ que tous ces calomniateurs ne suivent  
 „ guère. Cet évangile du jour est apparem-  
 „ ment quelque libelle pour ou contre les  
 „ jésuites , dont tout le monde parle : on  
 „ appelle d'ordinaire évangile du jour , ou  
 „ vaudeville , les nouvelles qui n'ont qu'un  
 „ temps ; mais je crois que la nouvelle de  
 „ l'abolition des jésuites durera plus de temps  
 „ qu'ils n'ont subsisté. „

Je suis flatté, monsieur le Secrétaire, d'égayer  
 la fêcheresse de cette dispute par une lettre de  
 mon ami ; c'est une consolation qu'il ne faut  
 pas envier à mon cœur. Mais comment me  
 consolerais-je des calomnies dont vous ne cessez  
 d'accabler un homme qui doit m'être cher ?  
 Que vous a-t-il fait , encore une fois ? êtes-  
 vous ex-jésuite ? êtes-vous ex-convulsionnaire ?  
 êtes-vous ex-chrétien ? êtes-vous juif ? soyez  
 homme. Vous prétendez que mon ami a dit  
 dans les anecdotes sur *Bélifaire* : la falsification  
 est un cas pendable : mais il n'a jamais écrit  
 d'anecdotes sur *Bélifaire* ; c'est là calomnie qui  
 est un cas pendable.



Je ne vous dis pas : vous êtes un calomnieur ; je vous dis : vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne sied pas à un homme , aussi éclairé et aussi spirituel que vous l'êtes , de répéter des discours de cafés.

X I X<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Sur un mot.*

ON a dit dans la *Philosophie de l'histoire* , ou , si l'on veut , dans le discours qui précède l'histoire de l'esprit humain et des mœurs des nations , qu'*Israël* est un mot chaldéen ; il l'est en effet , et d'où le savons-nous ? de *Philon* qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de son voyage auprès de l'empereur *Caligula* , dont il fut si mal reçu. Voici ses paroles , car il faut répéter quelquefois : *Les hommes vertueux sont comme le partage de l'être souverain dont l'empire est sans bornes. Les Chaldéens leur donnent le nom d'Israël , c'est-à-dire , voyant DIEU.*

Vous avez cherché ce passage dans l'historien *Josèphe* , au lieu de le chercher dans *Philon* , qui est imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce *Josèphe* ; et ne trouvant pas ce passage où il n'est point , vous avez cru que mon ami voulait vous tromper , qu'il

était un falsificateur de livres juifs. De grace, monsieur le Secrétaire, un peu de justice!

### X X<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Sur un autre mot.*

EST-IL possible, monsieur le Secrétaire, qu'après vous être abaissé jusqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander justice, vous vous abaissez encore jusqu'à des plaisanteries de collège sur un mot grec! Le mot de symbole est grec. *Symbolon* à *symballo*, *confero*. *Symbolon* signifie proprement *collatio*. Voyez votre *Calepin*, encore une fois, il vous en rendra raison. Vous demandez si c'est une collation après dîner? est-ce là, Monsieur, une fine plaisanterie de la cour dans laquelle vous avez présentement une place? souvenez-vous que *symbolon* vient de *symballo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes professions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées les unes avec les autres.

Mon symbole à moi est : je pardonne à ceux qui se trompent, je les prie de me pardonner de même.

XXI<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Sur d'autres mots.*

OUI, Monsieur, *Epiphania* signifie surface, apparence. Oui, on a écrit aussi communément *idiotoi* qu'*idiotai* solitaires; et ce n'est point du tout pour faire une mauvaise plaisanterie qu'on a remarqué qu'*idiot* signifiait autrefois isolé, retiré du monde, et ne signifie aujourd'hui que sot. On a voulu et on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buse* est le nom d'un oiseau de proie très-dangereux, cependant on appelle buse un homme trop simple qui se laisse surprendre. *Paradis* signifiait verger en grec et en hébreu, il signifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatissantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De boulevard, jeu de boule sur le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui signifie en général fortifications: toutes les langues sont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de *despote* n'était donnée, dans le bas empire, qu'à des princes dépendans des empereurs grecs ou des turcs; despote de Servie, despote de Valachie. Ce mot originellement signifiait maître de maison. Si on

n'avait donné que ce titre à un empereur , c'eût été une insulte. Vous saviez tout cela mieux que moi, Monsieur ; deviez-vous incidenter sur des choses si communes ?

### XXIII<sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Sur une corneille qui prophétisa.*

ON fait qu'autrefois les bêtes parlaient : pourquoi non ? puisqu'elles ont une langue, et qu'un perroquet eut une si longue conversation avec le prince *Maurice de Nassau*, rapportée mot pour mot dans le livre de l'entendement humain de *Locke*. Les chênes de *Dodone* parlaient sans langues un grec très-pur, rendaient des oracles ; à plus forte raison les animaux devaient-ils être prophètes. Non-seulement le bœuf *Apis* prédifait l'avenir par l'appétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant son foin , mais il beuglait les choses futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne sommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le capitolé la mort de l'empereur *Domitien* : mon ami s'est trompé, je l'avoue, sur les propres paroles que croassa cette prophétesse ; elle dit : *Tout ira bien*. Et mon ami, emporté par le feu de son âge, lui fait dire : *Tout va bien*. Cela est punissable ; il

en demande très-humblement pardon à vous  
et à la corneille.

X X I I I <sup>me</sup> N I A I S E R I E.

*Des poliffons.*

J E suis bien honteux , Monsieur , pour  
vous et pour moi , de toutes ces niaiseres.  
Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les  
Juifs *poliffons* : ce n'est pas là son style. Vous  
citez un livre qu'il n'a pas fait, et qu'il est  
incapable d'avoir fait.

Je ne fais pas dans quel arsenal vous prenez  
vos armes. Peut-être dans quelques lettres de  
plaisanterie , en parlant des quarante-deux  
enfants qui coururent après *Elisée* vers Béthel ,  
et qui lui criaient *tête chauve* , mon ami s'est  
servi du terme de petits poliffons. En effet , il  
n'y a que des enfans mal appris qui puissent  
crier tête chauve à un prophète qui n'a point  
de cheveux. Ces petits garçons étaient de  
francs *poliffons* qui méritaient bien d'être châ-  
tiés : aussi le furent-ils , et d'une manière assez  
forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend père *Calmet* intitule ainsi le  
deuxième chapitre du quatrième livre des  
Rois : *Elisée fait dévorer par des ours quarante  
enfants qui s'étaient moqués de lui.* *Calmet* se

trompe ; ils étaient quarante-deux , l'Écriture y est expresse. Je ne dirai pas au père dom *Calmet* , dont j'honore la mémoire : Mon révérend père, vous ne savez ni le grec ni l'hébreu ; vous traduisez quarante quand il faut traduire quarante-deux. M. *Larcher* vous relancera ; vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie ; je vous ferai siffler dans toute la rue Saint-Jacques , pour avoir oublié deux petits garçons.

Je m'adresserai à *Elisée* lui-même plutôt qu'à dom *Calmet* : je lui dirai : Mon révérend père *Elisée* , que ne portiez-vous perruque , plutôt que de faire manger quarante-deux enfans de Béthel par deux ours ? Ces polissons auraient pu se corriger ; il ne faut jamais désespérer de la jeunesse ; votre sévérité a été extrême : j'espère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

#### XXIV<sup>me</sup> N I A I S E R I E .

*Sur des mots encore.*

LES mots *Eloïm* , *Bara* , Monsieur , ne font une niaiserie que par la difficulté de collège que vous faites à mon ami ; car il n'est rien de plus respectable que ces mots : c'est le commencement de la Genèse. Vous savez sans



doute qu'*Origène*, *S<sup>t</sup> Jérôme*, *S<sup>t</sup> Epiphane* les entendent comme vous supposez que mon ami les explique; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'est point l'auteur du petit livre où la doctrine d'*Origène* se rencontre: ce petit livre est du savant *Boulangier*, qui était instruit, autant qu'on peut l'être à Paris, dans les langues orientales; je vous avertis donc que c'est *M. Boulangier* et non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal; vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes *Jaho*, ou *Jova*, ou *Jaou*, ne peut être à la fois phénicien, syrien, et chaldéen. Quoi! Monsieur, la Phénicie n'est-elle pas en Syrie? la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée? Le mot *Dio*, *Dios*, *Dieu*, n'est-il pas le même pour le fond, en Italie, en Espagne, en France? *S<sup>t</sup> Clément d'Alexandrie*, qui était égyptien, ne nous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Egypte? faut-il vous répéter que *Moïse*, en disant *Jeova* à l'oreille du roi *Nekefre*, le fit tomber roide mort, et le ressuscita le moment d'après? (2) Cherchez cette anecdote dans les *Stromates* de *S<sup>t</sup> Clément*, au livre I. Vous la trouverez encore

(2) C'est une plaisanterie; le roi d'Egypte n'en mourut pas, il se trouva mal seulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille, c'est déjà un assez beau miracle.

au chapitre XXVII d'*Eusèbe*, et vous aurez le plaisir d'apprendre que cela vient d'*Artaban*, grand-homme que nous ne connaissons guère, et qui a pourtant écrit ces choses.

Voulez-vous combler votre mauvaise volonté par de misérables disputes de grammaire, après l'avoir tant signalée sur des faits importants ?

Au fond votre livre est une facétie ; c'est un savant professeur qui représente une comédie où il fait paraître six acteurs juifs : il joue tout seul tous les rôles, comme la *Rancune* dans le roman comique, joue seul une pièce entière dans laquelle il fait jusqu'au chien de *Tobie*, si je ne me trompe. Mais, Monsieur, en jouant cette parade, vous en avez fait une atellane un peu mordante et même cruelle. Vous la rendriez funeste si nous vivions dans ces temps de superstition et d'ignorance où l'on cassait la tête de son voisin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos supérieurs ; mais ils ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive, et quand ils l'auraient lue, soyez sûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils sont sages, ils sont aussi indulgens qu'éclairés. Le temps des persécutions est passé ; vous ne le ferez pas revenir.

R E P O N S E

*encore plus courte au troisième tome juif.*

APRÈS avoir repoussé d'injustes reproches et des calomnies ; après avoir tantôt joué avec des futilités , tantôt brisé les traits mortels qu'elles renfermaient , il est temps de venger la France des outrages que monsieur le secrétaire lui prodigue dans son troisième volume , et toujours sous le nom de ses juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

I.

*Du jubilé.*

IL ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puisse se couvrir d'un bouclier divin , et percer son adversaire d'une flèche sacrée. D'abord , politiquement parlant , et non pas théologiquement argumentant , il s'agit de savoir si les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait : le jubilé est-il préférable aux rentes sur l'hôtel-de-ville ? Je vous soutiens , Monsieur , que vous-même vous aimeriez cent fois

mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds , que d'acheter un bien de campagne dont vous seriez obligé de fortir au bout de cinquante ans. Je suppose que vous êtes juif , que vous achetez une métairie de cent arpens dans la tribu d'Iffakar à l'âge de trente ans : vous l'améliorez , vous l'embellissez ; elle vaut , quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans , le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chassé vous , votre femme et vos enfans ; et vous allez mourir sur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'est guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur , car il y a grande apparence que l'acheteur , obligé de déguerpir , n'aura pas sur la fin laissé la ferme en trop bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'est pas tout ; comptez-vous pour rien les difficultés prodigieuses de stipuler les conditions de ces contrats , d'évaluer un sixième , un septième de jubilé , et de prévenir les disputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché ?

Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un désert , pour l'exécuter dans un petit pays de roches et de cavernes dont on n'était pas le maître , et qu'on ne

connaissait pas encore? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué? Enfin, messieurs les Juifs, votre jubilé était si peu convenable qu'aucune nation n'a voulu l'adopter : vous-mêmes vous ne l'avez jamais observé ; il n'y en a aucun exemple dans vos histoires. L'irlandais *Usserius* a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vulgaire qui n'est pas la vôtre ; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un seul homme qui soit rentré dans son héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un jubilé aussi nous autres ; il est charmant, il est tout spirituel ; c'est le bon pape *Boniface VIII* qui l'institua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maison de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ont dit que *Boniface VIII* entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, et mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en soit, notre jubilé est autant au-dessus du vôtre que le spirituel est préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare : toute grande société est fondée sur le droit de propriété.

## I I.

*Lois militaires.*

Vous vantez, messieurs les Juifs, l'humanité noble de vos lois militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous passiez par les terres de vos alliés, et de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner; supposé encore que vous eussiez des alliés dans des déserts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous, (\*) prendre les armes que pour vous défendre; cela est si curieux, qu'ayant jusqu'à présent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit savoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

En effet, Messieurs, lorsque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire sept fois le tour de Jéricho dont vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au son du cornet à-bouquin, massacrer, brûler femmes, filles,

(\*) Page 45, tome III.

enfans,



enfans , vieillards , animaux , c'était pour vous défendre !

I I I.

*Filles prises en guerre.*

MAIS vous étiez si bons que , quand par hafard il se trouvait dans le butin une payfanne fraîche et jolie , il vous était permis de coucher avec elle , et même de la joindre au nombre de vos époufes ; cela devait faire un excellent ménage. Il est vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'époufe qu'au bout d'un mois ; mais de braves foldats n'attendent pas si long-temps à jouir du droit de la guerre.

I V.

*Filles égorgées.*

JE ne fais qui a dit que votre ufage était de tuer tout excepté les filles nubiles. *N'est-il pas clair , répondez-vous , que c'est calomnier groffièrement nos lois , ou montrer évidemment à toute la terre que vous ne les avez jamais lues.*

Ah , toute la terre , Monsieur ! n'êtes-vous pas comme ce favant qui prenait toujours

l'université pour l'univers ? Sans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles s'est bien trompé : témoin toutes les filles égorgées à Jéricho, au petit village de Haï, traité comme Jéricho, aux trente et un villages dont vous pendîtes les trente et un rois, et qui furent livrés au même anathême. Oui, Messieurs, il est clair qu'on vous a calomniés grossièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, et qu'on perde son temps à vous calomnier ; mais vous nous le rendez bien.

## V.

*Mères qui détruisent leur fruit.*

LAISSONS-LA votre code militaire ; je suis pacifique : suivons pied à pied votre police.

Vous louez votre législation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruisent leurs enfans. Vraiment puisqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués et pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir empoisonnés ou les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfans ; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus : un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

V I.

*De la graisse.*

Vous vous extasiez sur ce que, dans votre *Vaïcra*, dans votre Lévitique, il vous est défendu de manger de la graisse, parce qu'elle est indigeste; mais, Messieurs, *Aaron* et ses fils avaient donc un meilleur estomac que le reste du peuple; car il y a de la graisse entre l'épaule et la poitrine qui sont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues dont la graisse pesait cinquante livres: elle était donc pour vos prêtres. *Arlequin* disait, dans l'ancienne comédie italienne, que s'il était roi il se ferait servir tous les jours de la soupe à la graisse; c'était apparemment celle de vos queues.

V I I.

*Du boudin.*

Vous tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au fang et le boudin vous étaient défendus: vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance: vous pensez que le fang est un poison, et que

*Thémistocle* et d'autres moururent pour avoir bu du sang de taureau.

Je vous confie que , pour me moquer des fables grecques , j'ai fait saigner une fois un de mes jeunes taureaux , et j'ai bu une tasse de son sang très-impunément. Les payfans de mon canton en font usage tous les jours , et ils appellent ce déjeuner, la fricassée.

## V I I I.

*De la propreté.*

V O U S croyez qu'à Jérusalem on était plus propre qu'à Paris , parce qu'on avait la lèpre, et qu'on manquait de chemises ; et vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maisons dont les murailles étaient lépreuses. Vous pouviez pourtant savoir qu'en tout pays les taches qu'on voit sur les murs ne sont que l'effet de quelques gouttes de pluie sur lesquelles le soleil a donné ; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même chose arrive par-tout aux feuilles d'arbres ; le vent porte souvent dans ces gerfures , des œufs d'insectes invisibles : c'est-là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maisons ; et comme ils étaient juges souverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuse la maison de

quiconque leur déplaisait, et la faire démolir pour préserver le reste.

Quant à vos grand'mères, je crois nos Parisiennes tout aussi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp, et avec une pioche : vous croyez que, dans nos armées, tous nos soldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, Messieurs, ils sont aussi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres poussaient leur selle, lisez les cinquante-deux manières de se torcher le cul, décrites par notre grand rabbin *François Rabelais*, et vous conviendrez de la prodigieuse supériorité que nous avons sur vous.

Passons de la garde-robe à votre cuisine. Pensez-vous que votre temple, qui n'était que la cuisine de vos lévites, fût aussi propre que Saint-Pierre de Rome ? Vous nous racontez qu'un jour *Salomon* tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour son dîner, sans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de sang par bœuf gras, et à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de sang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de

charognes dépecées ! que de marmitons , que de marmites , que d'infection ! Est-ce-là votre propreté , Messieurs ? est-ce-là le *simplex munditiis* d'Horace ?

## I X.

*De la gaieté.*

Vous nous citez le sabbat pour une fête gaie ; aux six jours de travail succède régulièrement un jour de repos : et moi je pourrais vous citer le *tristia sabbata cordi* , le *septima quæque dies turpi sacrata veterno*. Et je vous soutiendrai qu'un jour de dimanche , la courtille , les porcherons , les boulevards , sont cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes ensemble. Vraiment il vous sied bien de croire être plus joyeux que les Parisiens !

## X.

*De la gonorrhée.*

Vous confondez la gonorrhée antique , commune aux messieurs et aux dames dans tous les temps , avec la chaudep..... , maladie qui n'est connue que depuis la fin du XV<sup>me</sup> siècle. *Gonorrhœia* , flux de génération , est la



chose la plus simple. Vous donnez à entendre que le texte du Lévitique confond ces deux incommodités : non il ne les confond pas ; la virulente était absolument inconnue dans tout notre hémisphère. *Christophe Colomb* alla la déterrer à Saint-Domingue. L'autre dont il est question ici se guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche ; elle n'a nul rapport avec le péché d'*Onan*, ni avec l'Onanisme de M. *Tiffot*. Vous les citez en vain en votre faveur ; jamais M. *Tiffot* n'a fait sortir de Lausanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée virulente. Quant au bon homme *Onan*, voyez si vous avez quelque chose de commun avec lui.

X I.

*De l'agriculture.*

Vous parlez très-bien de l'agriculture, Monsieur, et je vous en remercie ; car je suis laboureur.

## X I I.

*Du profond respect que les dames doivent au joyau des messieurs.*

Vous rapportez une étrange loi dans le Deutéronome, au chapitre XXV. *Si deux hommes ont une dispute, si la femme du plus faible prend le plus fort par son joyau, coupez la main à cette femme sans remission.*

Je vous demande pardon, Messieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par-là autrefois ; vous êtes bien délicats et bien durs.

## X I I I.

*Polygamie.*

Vous prétendez que mon ami a dit : *Je ne suis point assez habile physicien pour décider si, après plusieurs siècles, la polygamie aurait un avantage bien réel sur la monogamie, par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.*

Soyez sûr, Monsieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider si après plusieurs mots inutiles, on inspirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la  
multiplication

multiplication de l'ennui. Vous lui imputez sans cesse ce qu'il n'a jamais écrit ; ayez la bonté de jeter les yeux sur l'article FEMME, dans le *Dictionnaire philosophique* ; il m'a paru moins ennuyeux que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.

X I V.

*Femmes des rois.*

P O U R nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres, et sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois et sans fouliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi, qui est dans votre Deutéronome, ne détermine pas le nombre permis ; et c'est ce qui a fait croire à tant de doctes et profonds esprits, mais trop confians en leurs lumières, que votre Pentateuque ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abusèrent de la polygamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

## X V.

*De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.*

Vous êtes, Messieurs, d'un avis bien différent de notre fameux *Fernel*, premier médecin de *François I* et de *Henri II* : il conseilla à *Henri* de coucher avec *Catherine de Médicis* dans le temps le plus fort de ses menstrues ; c'était, dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde, et l'événement justifia l'ordonnance du médecin.

Vous au contraire, Messieurs, vous regardez cette opération, qui nous valut trois rois de France l'un après l'autre, comme un crime capital ; vous voudriez qu'on eût puni de mort *Henri II* et sa femme ; vous nous montrez leur condamnation dans le chap. XX du Lévitique : *Qui coierit cum muliere in fluxu menstruo, et revelavit turpitudinem ejus in fluxu menstruo, ipsaque aperuerit fontem sanguinis, interficiantur ambo de medio populi sui.* Si un homme se conjoint avec sa femme pendant ses menstrues, et si elle ouvre la fontaine sanglante, qu'ils soient tous deux tués, exterminés. (3)

(3) Cette horreur superstitieuse pour les femmes, durant cette époque, est presque générale chez les nations sauvages ; (voyez le voyage de *Carver*, et l'Histoire générale des voyages.)

Permettez-moi, Messieurs, de vous représenter que votre sentence est bien dure. La faculté de médecine de Paris et celle de Londres vous prieront de la réformer; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père et une mère de famille. On a eu raison de dire que votre loi est la loi de rigueur, et la nôtre, la loi de grace.

X V I.

*Du divorce et du paradis.*

CHEZ vous il fut permis de donner une lettre de divorce à sa femme quand on était

elle tient vraisemblablement à l'horrible malpropreté des femmes parmi ces peuples. Il est très-douteux cependant que la recette de *Fernel* soit réelle; on ferait un volume de tout ce qu'on a imaginé d'absurdités sur cet objet, depuis les systèmes des médecins sur la cause des menstrues, jusqu'à leur usage dans les préparations magiques, et à l'opinion qu'il peut en résulter une souillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme et le mari, n'appartient qu'aux Juifs; les sauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur férocité superstitieuse. Nous invitons le secrétaire des Juifs à nous apprendre comment on s'y prenait pour constater le délit. Nous savons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs sont indécentes, incertaines, souvent aussi contraires à l'humanité qu'à la bienfaisance; combien surtout elles exposent à condamner des innocens: mais dans le délit juif, il y a quelques difficultés de plus; nous voudrions bien que M. le secrétaire nous enseignât à les lever; il serait bon aussi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuse d'un velu, s'y prenait pour lui parler de sa passion. Pourquoi se refuserait-il au devoir d'instruire et d'édifier ses frères, en approfondissant ces matières si importantes pour le bonheur de l'univers et la conservation du bon goût?

las d'elle ; et la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit *que c'est la loi du plus fort , et la nature pure et barbare.*

Ces paroles ne font dans aucun de ses ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accusez ; il n'a rien dit de cela , encore une fois , reprochez-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs font plus équitables que vous ; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez pas assez bonne opinion ni des chrétiens ni des musulmans : vous vous imaginez que *Mahomet* a fermé l'entrée du paradis aux dames ; on vous a trompé , Messieurs , sur *Mahomet* comme sur mon ami. Il est dit dans la Sunna qu'une douairière , ayant commis quelques péchés mortels , vint demander au prophète si elle pouvait encore espérer une place en paradis. Le prophète , que cette dame importunait , lui répondit avec un peu d'humeur : ( car vous savez que les prophètes en ont ) Allez vous faire *promener* , Madame , le paradis n'est pas pour les vieilles. La pauvre dame pleura et se lamenta. Le prophète la consola en lui disant : Ma bonne , en paradis il n'y a plus de vieille ; tout le monde y est jeune.



X V I I.

*Permission de vendre ses enfans.*

SI les dames ont été très-maltraitées par vos lois, vous nous assurez que les enfans l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites-vous, à un père de vendre son fils dans le cas d'une extrême indigence : mon ignorance prend ici votre parti contre vous-même. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous ; je trouve seulement dans l'Exode , chap. 21 : *Si quelqu'un vend sa fille pour servante, elle ne sortira point de servitude* : je présume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reste , je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par son père , que *Métra* qui se laissa vendre tant de fois pour nourrir son père *Erésichthon* , lequel mourait de faim , comme vous savez , en mangeant toujours. C'est le plus grand exemple de la piété filiale qui soit dans la fable.

A l'égard des garçons , je n'ai vu que *Joséph* vendu par sa famille patriarchale ; mais ce ne fut pas assurément son pauvre père qui le vendit.

## X V I I I.

*Des supplices recherchés.*

JE vous bénirai, Monsieur et Messieurs, quand vous élèverez la voix contre nos abus; nous en avons eu d'horribles; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami pour frémir et pour verser sur nous des larmes; mais quand vous nous dites *que les tourmens cruels dont on a puni chez nous des fautes légères, se ressentent des mœurs atroces de nos aïeux; que chez vous les peines étaient quelquefois sévères, les supplices jamais recherchés*, comment voulez-vous qu'on vous croie? Relisez vos livres, vous verrez non-seulement un *Josué*, un *Caleb* prodiguant tous les genres de mort que le fer et la flamme peuvent faire souffrir à la vieillesse, à l'enfance, et à un sexe doux et faible: mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur, et de vos mœurs perfectionnées, un *David* qui sort de son férail de dix-huit femmes pour faire scier en deux, pour faire déchirer sous des herfes de fer, pour brûler à petit feu dans des fours à brique, de braves gens que les juifs ont eu le bonheur de prendre prisonniers, tandis qu'il était entre les bras de la tendre *Bethsabée*. (4)

(4) Et le supplice de la croix, monsieur le Secrétaire juif, et celui de la lapidation, où chaque citoyen faisait pour sa

N'y a-t-il rien de recherché , rien d'extraordinaire , Messieurs , dans ces inconcevables horreurs ? Vous me direz que l'auteur sacré qui les décrit ne les condamne point , et que par conséquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez aussi , Messieurs , que l'auteur sacré ne les approuve pas ; il nous laisse la liberté d'en dire notre sentiment , liberté si précieuse aux hommes !

Avouez donc que vous fûtes aussi barbares dans les temps de votre politesse , que nous l'avons été dans les siècles de notre grossièreté. Nous fûmes long-temps Gog et Magog ; tous les peuples l'ont été.

*Et documenta damus quâ simus origine nati.*

Nos pères furent des sangliers , des ours , jusqu'au seizième siècle ; ensuite ils ont joint des grimaces de singes aux boutons de sangliers : enfin ils sont devenus hommes , et hommes aimables. Vous , Messieurs , vous fûtes autrefois les plus détestables et les plus fots loups cerviers qui aient souillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui

part l'office de bourreau , où les infortunés qu'on y condamnait étaient exposés à toute la férocité de la populace juive. Ceci est encore une preuve de barbarie : chez toutes les nations un peu policées , les supplices sont infligés sous une forme régulière , par un homme condamné à faire cet horrible métier , et payé par l'Etat.

dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amsterdam. Oublions nos bêtises et nos abominations passées ; mangeons ensemble, en frères, des perdrix lardées menu ; car sans lard elles sont un peu sèches vers le carême.

## X I X.

*Encore un petit mot de Salomon.*

VOTRE goût pour les dames, Monsieur et Messieurs, ainsi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à *Salomon* ; vous y revenez avec tendresse à la fin de votre gros ouvrage. Je trouve, en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas assez des vingt-cinq milliards, en espèces sonnantes, que *Montmartel-David* laissa à *Brunoi-Salomon* grand amateur d'ornemens de chapelle. D'un autre côté, vous me paraîsez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant son commerce d'Ophir, avait d'entrée de jeu, vingt-cinq milliards, se fit bâtir quarante mille écuries. Il me semble pourtant que ce n'est pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait servir sur table vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour un seul repas. (\*)

(\*) *Rois*, liv. III, chap. VIII.

Vous supposez que ces quarante mille écuries ne sont que dans la Vulgate, dont vous faites très-peu de cas. Permettez-moi d'aimer la Vulgate recommandée par le concile de Trente, et de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles massorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a un peu d'exagération, un peu de contradiction dans cet ancien texte ; cependant ma remarque subsiste, comme dit *Dacier*.

X X.

*Des veaux, des cornes et des oreilles d'ânes.*

MESSIEURS, il me faut donc vous suivre encore du férail de votre grand sultan *Salomon*, si rempli d'or et de femmes, à l'armée de *Titus* qui entra le fer et la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt mille habitans, et dans laquelle il en périt plus de onze cents mille pendant le siège, si l'on croit votre exact et véridique *Flavien Josèphe*.

Dans cette terrible journée on détruisit, non pas votre second temple, comme vous le dites, mais votre troisième temple qui était celui d'*Hérode*. La question importante dont

il s'agit, est de savoir si *Pompée*, en passant par chez vous, et en faisant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré ou bronzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles, si les soldats de *Titus* en virent autant, et enfin sur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très-mauvais sculpteurs; et que voulant poser des chérubins sur votre arche, ou sur la représentation de votre arche, vous taillâtes si grossièrement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'âne: cela est assez vraisemblable.

Vous croyez détruire cette vraisemblance en disant que les Babyloniens de *Nabuchodonosor* avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins et vos ânes, il y avait six cents cinquante-huit ans. Vous prétendez que *Titus* fut bien attrapé, lorsqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, et qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous savez pourtant, Monsieur et Messieurs, que votre arche d'alliance, construite dans le désert, prise par les Philistins, rendue par deux vaches, placée dans *Hershalaim*, y était



encore après la captivité en Babylone ; l'auteur des Paralipomènes le dit expressément. *Fuit arca ibi usque in præsentem diem.*

Vos rabbins , je ne l'ignore pas , ont prétendu que cette arche est cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo , où est enterré *Moïse* , et qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde : mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles et les plus anciennes reliques qui décorent cette sainte ville. Les antiquaires , qui ont la vue d'une finesse extrême , et qui voient ce que les autres hommes ne voient point , remarquent dans l'arc de triomphe érigé à *Titus* , la figure d'un coffre qui est sans doute votre arche. Elle nous appartient de droit : nous vous sommes substitués ; vos dépouilles sont nos conquêtes.

Cessez de vouloir , par vos subtilités rabbiniques , ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint , qui vous aime , mais qui , ayant l'honneur d'être l'olivier franc , ne fouillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je sois de votre avis , Messieurs , vous n'avez qu'à vous faire baptiser , je m'offre à être votre parrain. A l'égard de monsieur votre secrétaire , vous pouvez le faire circoncirer ; je ne m'y opposerai point.

## I N C U R S I O N

*Sur Nonotte ex-jésuite.*

MESSIEURS les fix juifs, monfieur leur Secrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà affez forts par vous-mêmes ; j'ai été surpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les jésuites : est-ce parce qu'ils font aujourd'hui disperfés comme vous que vous les appelez à votre fecours ? Vous combattez fous le bouclier du révérend père *Nonotte* ; vous renvoyez mon ami à ce favant homme ; vous le regardez comme un de vos grands capitaines , parce qu'il a fervi de goujat , dites-vous , dans une armée levée contre l'*Encyclopédie*. Permettez-moi donc , Meffieurs , de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui ait combattu pour l'*Encyclopédie* contre le révérend père *Nonotte* ; c'est M. *Damilaville* , l'un de nos plus favans écrivains : daignez lire ce qu'il répondit au favant *Nonotte* , il y a quelques années : je remets fous vos yeux ce petit écrit ; il a déjà été imprimé : mais comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques , je puis auffi en donner une des œuvres chrétiennes de M. *Damilaville*.

*Eclaircissement historique , à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations , par M. Damilaville.*

S'IL s'agit de goût , on ne doit répondre à personne , par la raison qu'il ne faut pas disputer des goûts : mais est-il question d'histoire ? s'agit-il de discuter des faits intéressans ? on peut répondre au dernier des barbouilleurs , parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter sur le mépris des libelles. Ceci fera donc un procès pardevant le petit nombre de ceux qui étudient l'histoire , et qui doivent juger. ( 5 )

Un ex - jésuite , nommé *Nonotte* , savant comme un prédicateur , et poli comme un homme de collège , s'avisa d'imprimer un gros livre intitulé : *Les erreurs de l'auteur de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ; cette entreprise était d'autant plus admirable que ce *Nonotte* n'avait jamais étudié l'histoire.

( 5 ) Dans les premières éditions on lisait ici le passage suivant : „ Il ne fera pas d'abord inutile de leur dire qu'un pré-  
 „ tendu docteur , ayant été choisi pour combattre des vérités  
 „ qui se trouvent dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ,  
 „ composa son libelle en hâte , le fit imprimer chez le libraire  
 „ *Fez* à Avignon ; qu'ensuite , se doutant bien que son libelle  
 „ n'aurait pas grand débit , il fit proposer par ce libraire *Fez* ,  
 „ à l'auteur de l'*Histoire générale* , de lui vendre toute l'édition  
 „ du libelle pour mille écus ; on se moqua un peu de la pro-  
 „ position. Le lecteur verra si ce n'était pas trop payer ; mais  
 „ il n'est pas question de rire , tâchons d'instruire. „

Pour mieux vendre son livre , il le farcit de fottifes , les unes dévotes , les autres calomnieuses ; car il avait ouï dire que ces deux choses réussissent.

PREMIERE SOTTISE DE NONOTTE.

LE libelliste accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs , &c.* d'avoir dit : *L'ignorance chrétienne se représente Dioclétien comme un ennemi armé sans cesse contre les fidèles.*

Il n'y a point dans le texte : *L'ignorance chrétienne* ; il y a dans toutes les éditions : *L'ignorance se représente d'ordinaire Dioclétien, &c.* On voit assez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en mensonge odieux. Ce premier trait peut faire juger de *Nonotte*.

SECONDE SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR UN EDIT DE L'EMPEREUR.

IL s'agit d'un chrétien qui déchira et qui mit en pièces publiquement un édit impérial. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs , &c.* appelle ce chrétien *indiscret*. Le libelliste le justifie , et dit : *Un semblable édit n'était-il pas évidemment injuste ? &c.*

Je dois observer que c'est trop soutenir des maximes tant condamnées par tous nos

parlemens. Quelqu'injuste que puisse paraître à un particulier un édit de son souverain , il est criminel de lèse-majesté quand il le déchire et le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait savoir qu'il faut respecter les rois et les lois.

Si *Nonotte* avait à faire à quelque savant en us , ce savant lui dirait : „ Monsieur ,  
 „ vous êtes un ignorant ou un fripon : vous  
 „ dites dans votre pieux libelle , page 20 ,  
 „ que ce n'est pas le premier édit de *Dioclétien* ,  
 „ mais le second , qu'un chrétien d'une  
 „ qualité distinguée déchira publiquement.

„ Premièrement , il importe fort peu que ce  
 „ chrétien ait été de la plus haute qualité.  
 „ Secondement , s'il était de la plus haute  
 „ qualité , il n'en était que plus coupable.

„ Troisièmement , l'histoire ecclésiastique  
 „ de *Fleuri* dit expressément , page 428 ,  
 „ tome II , que ce fut le premier édit , portant  
 „ seulement privation des honneurs et des  
 „ dignités , que ce chrétien de la plus  
 „ haute qualité déchira publiquement , en se  
 „ moquant des victoires des Romains sur les  
 „ Goths et sur les Sarmates , dont l'édit se fait  
 „ mention.

„ Si vous avez lu *Eusèbe* , dont *Fleuri* a tiré  
 „ ce fait , vous avez tort de falsifier ce passage.  
 „ Si vous ne l'avez pas lu , vous avez plus

” tort encore. Donc vous êtes un ignorant ou  
” un fripon. ”

Voilà ce qu'on vous dirait ; mais dans un siècle comme le nôtre , on se gardera bien de se servir d'un pareil style.

TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE ,  
SUR MARCEL.

UN centurion , nommé *Marcel* , dans une revue auprès de Tanger en Mauritanie , jeta sa ceinture militaire et ses armes , et cria : *Je ne veux plus servir ni les empereurs ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raisonnable ; et il fait un crime à l'auteur de *l'Essai sur les mœurs* , &c. de dire que le zèle de ce centurion n'était pas sage ; mais il n'en est pas dit un mot dans *l'Essai sur les mœurs* , &c. : c'est dans un autre ouvrage qu'il en est parlé. Au reste , je demande si un capitaine calviniste ferait bien reçu , dans une revue , à jeter ses armes , et à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi et pour la sainte Vierge : ne ferait-il pas mieux de se retirer paisiblement ?

QUATRIEME



QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR SAINT ROMAIN.

NOTRE libelliste trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune S<sup>t</sup> Romain. Voici le passage de M. de *Voltaire*.

» Il est bien vraisemblable que la juste  
 » douleur des chrétiens se répandit en plain-  
 » tes exagérées. Les *Actes sincères* nous racon-  
 » tent que l'empereur étant dans Antioche,  
 » le préteur condamna un enfant chrétien,  
 » nommé *Romain*, à être brûlé; que des juifs  
 » présens à ce supplice se mirent méchamment  
 » à rire, en disant : *Nous avons eu autrefois trois*  
 » *petits garçons, Sidrach, Misach et Abdenago*  
 » *qui ne brûlèrent point dans la fournaise, et*  
 » *ceux-ci brûlent*. Dans l'instant, pour confon-  
 » dre les juifs, une grande pluie éteignit le  
 » bûcher, et le petit garçon en sortit sain  
 » et sauf, en demandant : *Où est donc le feu ?*  
 » Les *Actes sincères* ajoutent que l'empereur le  
 » fit délivrer, mais que le juge ordonna qu'on  
 » lui coupât la langue. Il n'est guère possible  
 » qu'un juge ait fait couper la langue à un  
 » petit garçon à qui l'empereur avait par-  
 » donné.

» Ce qui fuit est plus singulier. On pré-  
 » tend qu'un vieux médecin chrétien, nommé

„ *Ariston*, qui avait un bistouri tout prêt ,  
„ coupa la langue de cet enfant pour faire fa  
„ cour au prêteur. Le petit *Romain* fut aussitôt  
„ renvoyé en prison. Le geolier lui demanda  
„ de ses nouvelles ; l'enfant raconta fort au  
„ long comment un vieux médecin lui avait  
„ coupé la langue. Il faut noter que le petit  
„ enfant, avant cette opération, était extrê-  
„ mement bègue, mais qu'alors il parlait avec  
„ une volubilité merveilleuse. Le geolier ne  
„ manqua pas d'aller raconter ce miracle à  
„ l'empereur. On fit venir le vieux médecin ;  
„ il jura que l'opération avait été faite dans  
„ toutes les règles de l'art, et montra la langue  
„ de l'enfant, qu'il avait conservée propre-  
„ ment dans une boîte. Qu'on fasse venir,  
„ dit-il, le premier venu, je m'en vais lui  
„ couper la langue en présence de votre  
„ majesté, et vous verrez s'il pourra parler.  
„ On prit un pauvre homme, à qui le médecin  
„ coupa justement autant de langue qu'il en  
„ avait coupé au petit enfant ; l'homme  
„ mourut sur le champ. „

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait, sont aussi *sincères* qu'ils en portent le titre ; mais ils sont encore plus singuliers que *sincères*.

C'est maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'est pas permis de douter un peu

de ce miracle. L'auteur du libelle peut aussi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum*; mais il ne doit point injurier ceux qui ne sont pas de cet avis.

CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR L'EMPEREUR JULIEN.

ON peut s'épuiser en invectives contre l'empereur *Julien*; on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures : on doit le plaindre de n'avoir pas été chrétien; mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins sur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand persécuteur des athanasiens. . . . . *Au lieu de me réserver la connaissance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, et vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adversaires si odieux. Julien les reprend en empereur et en père. Qu'on lise toutes ses lettres, et qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus sage et plus modéré. Quoi donc! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu? Cicéron, Virgile, les Catons, les Antonins, Pythagore, Zaleucus, Socrate, Platon, Epictète, Licurgue, Solon, Aristide, les plus sages des hommes, auront-ils été des monstres, parce qu'ils*

auront eu le malheur de n'être pas de notre religion ?

SIXIEME SOTTISE , SUR LA LEGION  
THEBAINE.

L'AUTEUR du libelle fait des efforts assez plaifans , page 28 , pour accréditer la fable de la légion thébaine toute composée de chrétiens , toute entière environnée dans une gorge de montagne , où l'on ne peut pas mettre deux cents hommes en bataille , aux pieds du grand Saint-Bernard , où cent hommes bien retranchés arrêteraient une armée ; voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'authenticité de cette aventure ; il les a copiées du *Pédagogue chrétien*.

*Eucher* , dit-il , qui rapporte cette histoire deux cents ans après l'événement , *était riche* , donc il difait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Ifac , évêque de Genève* , qui fans doute était riche auffi. *Ifac* difait tenir le tout d'un évêque , nommé *Théodore* , qui vivait cent ans après ce massacre. Voilà , en vérité , des preuves mathématiques. Je prie le libellifte de venir faire un tour au grand Saint-Bernard ; il verra de fes yeux s'il est aisé d'y entourer et d'y massacrer une légion toute entière. Ajoutons qu'il est dit que cette

légion venait d'Orient, et que le mont Saint-Bernard n'est pas assurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il est dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes, et que cette guerre alors était finie. Ajoutons surtout que cette fable, tant chantée par tous les légendaires, fut écrite par *Grégoire de Tours* qui l'attribua à *Eucher*, mort en 454; et remarquons que dans cette légende supposée écrite en 454, il est beaucoup parlé de la mort d'un *Sigismond*, roi de Bourgogne, tué en 523.

Il est de quelque utilité d'apprendre aux ignorans imposteurs de nos jours, que leur temps est passé, et qu'on ne croit plus ces misérables sur leur parole.

On proposa à *Nonotte* de marier les six mille soldats de la légion thébaine avec les onze mille vierges; mais ce pauvre ex-jésuite n'avait pas les pouvoirs.

SEPTIEME SOTTISE, SUR AMMIEN  
MARCELLIN, ET SUR UN PASSAGE  
IMPORTANT.

Le libelliste s'exprime ainsi, page 48: . . .  
 " *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il  
 " avait vu les chrétiens se déchirer comme  
 " des bêtes féroces. L'auteur de l'*Essai sur*

*les mœurs, &c.* calomnie en même-temps *Ammien Marcellin* et les chrétiens.

Qui est le calomniateur, ou de vous, ou de l'auteur de l'*Essai sur les mœurs, &c.*? Premièrement, vous citez faux : il n'y a point dans le texte qu'*Ammien Marcellin* ait vu ; il y a, que de son temps les chrétiens se déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Marcellin*, page 223, édition de *Henri de Valoi* : *His efferatis hominum mentibus... iram in Georgium episcopum verterunt, viperis morfibus ab eo sæpius appetiti.* On demande au libelliste quel est le caractère des vipères? Sont-elles douces? sont-elles féroces? d'ailleurs a-t-on (i) besoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour savoir que les eufébiens et les athanasiens exercèrent les uns contre les autres la plus détestable fureur? Jusqu'à quand arborera-t-on l'intoérance et le mensonge?

#### HUITIEME SOTTISE , SUR CHARLEMAGNE.

IL accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs, &c.* d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre libelliste calomnie souvent. L'historien appelle *Charlemagne* le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand guerrier de

(i) N. B. M. *Damilaville* pouvait citer un autre passage d'*Ammien Marcellin*, beaucoup plus fort ; c'est à la fin du ch. V,



*son siècle.* Il est vrai que *Charlemagne* fit massacrer un jour quatre mille cinq cents prisonniers : on demande au libelliste s'il aurait voulu être le prisonnier de *S<sup>t</sup> Charlemagne* ?

NEUVIEME SOTTISE, SUR LES ROIS  
DE FRANCE BIGAMES.

NOTRE homme assure, à l'occasion de *Charlemagne*, que les rois *Gontran*, *Sigebert*, *Chilpéric*, n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Votre libelliste ne fait pas que *Gontran* eut pour femmes, dans le même temps, *Vénérande*, *Mercatrude*, et *Ostrégile* ; il ne fait pas que *Sigebert* épousa *Brunehaud* du temps de sa première femme ; que *Cherebert* eut à la fois *Meroftède*, *Marcovèse*, et *Théodegilde*. Il faut encore lui apprendre que *Dagobert* eut trois femmes, et qu'il passa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monastères. Il faut lui apprendre que son confrère *Daniel*, quelque partial qu'il puisse être, est plus honnête et plus véridique que lui. Il avoue franchement, page 110 du tome I in 4<sup>o</sup>,

liv. XXII. Je me fers de la traduction très-estimée, faite à Berlin, imprimée cette année 1775, n'ayant pas sous mes yeux le texte original. Voici les paroles du traducteur : *Julien* avait observé qu'il n'est pas d'animaux plus ennemis de l'homme que le sont entre eux les chrétiens, quand la religion les divise.

que le grand *Théodebert* époufa la belle *Deuterie*, quoique le grand *Théodebert* eût une autre femme nommée *Vifigalde*, et que la belle *Deuterie* eût un mari; et qu'en cela il imitait fon oncle *Clotaire*, lequel époufa la veuve de *Clodomir* fon frère, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Il réfulte que *Nonotte* eft exceffivement ignorant et un peu téméraire.

Ex-jéfuite de province, pauvre *Nonotte*, tu parles de femmes! de quoi t'avifes-tu? lis feulement l'abrégé du préfident *Hénault*, in-4<sup>o</sup>, tu verras à l'article *Philippe Augufte*, que *Pierre*, roi d'Arragon, promet, par fon contrat de mariage, *de ne point répudier fa femme Marie, comteffe de Montpellier*, et même de n'en époufer point d'autre du vivant de *Marie*. Te voilà bien étonné, *Nonotte*.

#### DIXIEME SOTTISE, SUR CHOSES PLUS SERIEUSES.

NON, ex-jéfuite *Nonotte*, non, la perfécution n'était pas dans le génie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le fénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les Juifs avaient des fynagogues à Rome. Les fuperftitieux Egyptiens, nation prefque auffi méprifable que la juive, y avaient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli

fans

fans l'aventure de *Mundus* et de *Pauline*. Les Romains , ce peuple roi , n'agitèrent jamais la controverse ; ils ne songeaient qu'à vaincre et à policer les nations. Il est inoui qu'ils aient jamais puni personne seulement pour la religion. Ils étaient justes. J'en prends à témoins les *Actes des apôtres* , lorsque S<sup>t</sup> *Paul* , suivant le conseil de S<sup>t</sup> *Jacques* , alla se purifier pendant sept jours de suite dans le temple de Jérusalem , pour persuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïse* , les Juifs demandèrent sa mort au proconsul *Festus* ; ce *Festus* leur répondit : „ Ce „ n'est point la coutume des Romains de „ condamner un homme avant que l'accusé „ ait son accusateur devant lui , et qu'on lui „ ait donné la liberté de se justifier. „

Ce fut par le fanatisme d'un saducéen , et non d'un romain , que S<sup>t</sup> *Jacques* , frère de *JESUS* , fut lapidé. Il est donc très-vraisemblable que la haine implacable qu'on porte toujours à ses frères séparés de communion , fut la cause du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs : mais à présent , ô libelliste , je ne vous en dirai mot. Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en philosophe , si vous pouvez.

ONZIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR LA MESSE.

NOTRE *Nonotte* assure que la messe était du temps de *Charlemagne* ce qu'elle est aujourd'hui; il veut nous tromper; il n'y avait point de messe basse, et c'est de quoi il est question. La messe fut d'abord la cène. Les fidèles s'assembaient au troisième étage, comme on le voit par plusieurs passages, surtout au chapitre XX, verset 9 des *Actes des apôtres*. Ils rompaient le pain ensemble, selon ces paroles: *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi*: ensuite l'heure changea, l'assemblée se fit le matin, et fut nommée la *Sinaxe*; puis les Latins la nommèrent *messe*. Il n'y avait qu'une assemblée, qu'une messe dans une église; et ce terme de *mes frères*, si souvent répété, prouve bien qu'il n'y avait point de messes privées: elles font du dixième siècle. L'ex-jésuite *Nonotte* ne connaît pas même la messe. Dis-tu la messe, *Nonotte*? hé bien, je ne te la servirai pas.

DOUZIÈME SOTTISE, SUR LA  
CONFESSION.

LE libelliste dit que la confession auriculaire était établie dès les premiers temps du christianisme. Il prend la confession auriculaire pour la confession publique. Voici l'histoire fidèle de la confession ; l'ignorance et la mauvaise foi des critiques servent quelquefois à éclaircir des vérités.

La confession de ses crimes, en tant qu'expiation, et considérée comme une chose sacrée, fut admise de temps immémorial dans tous les mystères d'*Isis*, d'*Orphée*, de *Mithras*, de *Cérès* : les Juifs connurent ces sortes d'expiations, quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines et les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans le Décalogue, ni dans le Lévitique, ni dans le Deutéronome ; et aucune de ces trois lois ne parle de l'immortalité de l'ame : mais les esséniens embrasèrent, dans les derniers temps, la coutume d'avouer leurs fautes dans leurs assemblées publiques, et les autres juifs se contentaient de demander pardon à DIEU dans le temple. Le grand-prêtre, le jour de l'expiation annuelle, entrait seul dans le sanctuaire, demandait pardon pour le peuple, et chargeait des iniquités de

la nation un bouc nommé *Hazazel* d'un nom égyptien. Cette cérémonie était entièrement égyptienne.

On offrait, pour les péchés reconnus, des victimes dans toutes les religions, et on se lavait d'eau pure. De-là viennent ces fameux vers :

*O faciles nimium qui tristia crimina cædis  
Flumineâ tolli posse putatis aquâ.*

S<sup>t</sup> Jacques ayant dit dans son épître :  
 „ Confessez, avouez vos fautes les uns aux  
 „ autres, „ les premiers chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus se glissent dans les choses les plus saintes.

Sozomène nous apprend, livre VII, chapitre XVI, que les évêques ayant reconnu les inconvéniens de ces confessions publiques, faites comme sur un théâtre, établirent dans chaque église un seul prêtre, sage et discret, nommé le *pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, soit seul à seul, soit en présence des autres fidèles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connaît le scandale arrivé à Constantinople du temps de l'empereur *Théodose I.*



Une femme de qualité s'accusa au pénitencier d'avoir couché avec le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette femme se fût confessée publiquement, puisque le diacre fut déposé, et qu'il y eut un grand tumulte. Alors *Nectaire* le patriarche, abolit la charge de pénitencier, et permit qu'on participât aux mystères sans se confesser; *Il fut permis à chacun*, disent *Socrate* et *Sozomène*, *de se présenter à la communion selon ce que sa conscience lui dicterait.*

*S<sup>t</sup> Jean Chrysostome*, successeur de *Nectaire*, recommanda fortement de ne se confesser qu'à DIEU; il dit dans sa cinquième homélie: *Je vous exhorte à ne cesser de confesser vos péchés à DIEU; je ne vous produis point sur un théâtre; je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes: déployez votre conscience devant DIEU, montrez-lui vos blessures, demandez-lui les remèdes; avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connaît toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.*

Dans son homélie sur le psaume 50: *Quoi! vous dis-je que vous vous confessez à un homme, à un compagnon de service, votre égal, qui peut vous les reprocher? non, je vous dis, confessez-vous à DIEU.*

On pourrait alléguer plus de cinquante passages authentiques qui établissent cette doctrine, à laquelle l'usage saint et utile de la

confession auriculaire a succédé. *Nonotte* ne fait rien de tout cela. Il demeure pourtant chez une fille qu'il confesse.

TREIZIEME SOTTISE DE NONOTTE ,  
SUR BERENGER.

L'ARTICLE de *Bérenger* est très-curieux : *Il paraît que l'auteur de l'Essai sur les mœurs ne fait point le catéchisme des catholiques , mais qu'il est bien instruit de celui des calvinistes.*

On peut lui répondre que l'auteur de l'*Essai* est très bien instruit des deux catéchismes ; et il fait que tous deux condamnent les ignorans qui disent des injures sans esprit.

On passe tout ce que cet honnête homme dit sur l'eucharistie , parce qu'on respecte ce mystère autant qu'on méprise la calomnie. Il y a des choses si sacrées , si délicates , qu'il ne faut ni en disputer avec les fripons , ni en parler devant les fanatiques.

QUATORZIEME SOTTISE DE NONOTTE , SUR  
LE SECOND CONCILE DE NICÉE ; ET DES  
IMAGES.

NOUS ne réfuterons pas ce que dit le libelliste au sujet du second concile de Nicée , du concile de Francfort , et des livres carolins :

on fait assez que les livres carolins , envoyés à Rome , et non condamnés , traitent le second concile de Nicée , de *synode arrogant et impertinent* : ce sont des faits attestés par des monumens authentiques. Ce concile de Francfort rejeta , non-seulement l'adoration des images , mais encore le service le plus léger , *servitium* , c'est le mot dont il se fert. Ce ne sont pas ici des anecdotes , ce sont des pièces publiques.

Il est plaisant que le libelliste accuse l'historien d'être calviniste , parce que cet historien rapporte fidèlement les faits. Lui calviniste ! bon Dieu ; il n'est pas plus pour *Calvin* que pour *Ignace*.

Le culte des images est purement de discipline ecclésiastique ; il est bien certain que JESUS-CHRIST n'eut jamais d'images , et que les apôtres n'en avaient point. Il se peut que S<sup>t</sup> *Luc* ait été peintre , et qu'il ait fait le portrait de la vierge *Marie* ; mais il n'est point dit que ce portrait ait été adoré. Les images et les statues sont de très-beaux ornemens quand elles sont bien faites ; et pourvu qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes et une puissance ridicule , les ames pieuses les révèrent , et les gens de goût les estiment : on peut s'en tenir là sans être calviniste : on peut même se moquer du tableau de S<sup>t</sup> *Ignace* qu'on a vu long-temps chez les jésuites à Paris : ce

grand saint y est représenté montant au ciel dans un carrosse à quatre chevaux blancs : les jésuites auront de la peine à faire servir dorénavant cette peinture de tableau d'autel dans les églises de Paris.

QUINZIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR LES CROISADES.

LE bon sens de l'auteur du libelle se remarque dans les éloges qu'il fait de l'entreprise des croisades , et de la manière dont elles furent conduites ; mais il permettra qu'on doute que des mahométans aient voulu choisir pour leur foudan un prince chrétien , leur ennemi mortel et leur prisonnier , qui ne connaissait ni leurs mœurs ni leur langue.

L'auteur de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* dit que Constantinople fut prise, pour la première fois, par les Francs , en 1204, et qu'avant ce temps , aucune nation étrangère n'avait pu s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur grossière , sous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés en victorieux dans Constantinople après des séditions. Quel rapport , je vous prie , ces séditions peuvent-elles avoir avec la translation de l'empire grec aux Latins ?

SEIZIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR LES ALBIGEOIS.

L'ARTICLE des *Albigois* est un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, et déploie le plus de fureur. Il est certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne font pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuser de tenir des assemblées secrètes dans lesquelles les hommes et les femmes se mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On fait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens et à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accusa encore d'être manichéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné comté de Toulouse *Raimond VI*, contre lequel on fit une croisade pour le dépouiller de son Etat, était très-éloigné des erreurs des pauvres Albigeois : on a encore sa lettre à l'abbé et au chapitre de Cîteaux, dans laquelle il se plaint des hérétiques, et demande main-forte. C'est un grand exemple du pouvoir abusif que les moines avaient alors en France. Un souverain se croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Cîteaux : il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment

demandé. Un abbé de Clervaux , devenu cardinal et légat du pape , marcha avec une armée pour secourir le comte de Toulouse , et le premier secours qu'il lui donna , fut de ravager Béziers et Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications et au glaive à plus d'une reprise , jusqu'à l'année 1207, que le comte de Toulouse commença à se repentir d'avoir appelé dans sa province , des légats qui égorgeaient et pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un moine de Cîteaux , nommé *Pierre Castelnau* , l'un des légats du pape , fut tué dans une querelle par un inconnu ; on en accusa le comte de Toulouse , sans en avoir la moindre preuve. Le siège de Rome en usa alors comme il en avait usé tant de fois avec presque tous les princes de l'Europe ; il donna au premier occupant les Etats du comte de Toulouse , sur lesquels il n'avait pas plus de droit que sur la Chine ou sur le Japon. On prépara dès-lors une croisade contre ce descendant de *Charlemagne* pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de se croiser , leur offrant le pardon de leurs péchés à cette seule condition , et les déclarant excommuniés , si , après s'être



croisés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu et à sang.

Alors le duc de *Bourgogne*, les comtes de *Nevers*, de *S<sup>t</sup> Pol*, d'*Auxerre*, de *Genève*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille seigneurs châtelains, les archevêques de *Sens*, de *Rouen*, les évêques de *Clermont*, de *Nevers*, de *Bayeux*, de *Lisieux*, de *Chartres* assemblèrent, dit-on, près de deux cents mille hommes pour gagner des pardons et des dépouilles. Ces deux cents mille dévots étaient sans doute en péché mortel.

Tout cela présente l'idée du gouvernement le plus insensé, ou plutôt de la plus exécrationnable anarchie.

Le comte de *Toulouze* fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut assez faible pour céder d'abord au pape sept châteaux qu'il avait en *Provence*. Il alla à *Valence*, et fut mené nu en chemise devant la porte de l'église, et là il fut battu de verges comme un vil scélérat qu'on fouette par la main du bourreau : il ajouta à cette infamie celle de se joindre lui-même aux croisés contre ses propres sujets. On fait la fuite de cette déplorable révolution ; on fait combien de villes furent mises en cendres, combien de familles expirèrent par le fer et par les flammes.

L'histoire des Albigeois rapporte , au chapitre VI, que le clergé chantait *Veni sancte Spiritus* aux portes de Carcassonne , tandis qu'on égorgeait tous les habitans du faubourg, sans distinction de sexe ni d'âge ; et il se trouve aujourd'hui un *Nonotte* qui ose canoniser ces abominations, et qui imprime dans Avignon que c'est ainsi qu'il fallait traiter au nom de DIEU les princes et les peuples. *Nonotte* veut qu'on mette à feu et à sang tous les languedociens qui ne vont pas à la messe. Il est *mitis corde*.

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il est peut-être assez inutile d'examiner si les comtes de *Foix*, de *Comminges*, et de *Béarn*, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte *Raimond de Toulouse*, contre le sanguinaire *Montfort*, étaient des hérétiques ; le libelliste l'affure ; mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Est-on donc hérétique pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé ? Il est vrai qu'ils furent excommuniés, selon l'usage aussi absurde qu'horrible de ce temps-là ; mais qui a dit à ce *Nonotte* que ces seigneurs étaient des hérétiques ?

Qu'il dise tant qu'il voudra que DIEU fit un miracle en faveur du comte de *Montfort* ; ce n'est pas dans ce siècle-ci qu'on croira que DIEU change le cours de la nature , et fait des miracles pour verser le sang humain.

DIX-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE , SUR  
LES CHANGEMENS FAITS DANS L'EGLISE.

LE libelliste s'imagine qu'on a manqué de respect à l'Eglise catholique, en rapportant les diverses formes qu'elle a prises.

Peut-on ignorer que tous les usages de l'Eglise chrétienne ont changé depuis J E S U S-CHRIST? La nécessité des temps, l'augmentation du troupeau, la prudence des pasteurs ont introduit ou aboli des lois et des coutumes. Presque tous les usages des Eglises grecques et latines diffèrent. D'abord il n'y eut point de temples, et *Origène* dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels; plusieurs premiers chrétiens se firent circoncire; le plus grand nombre s'abstint de la chair de porc. La *consubstantiabilité* de DIEU et de son Fils ne fut établie publiquement, et ce mot *consubstantiel* ne fut connu, qu'au premier concile de Nicée. *Marie* ne fut déclarée mère de DIEU qu'au concile d'Ephèse en 431, et J E S U S ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Calcédoine, en 451; deux volontés ne furent constatées qu'à un concile de Constantinople, en 680. L'Eglise entière fut sans images pendant près de trois siècles; on donna pendant six cents ans

l'eucharistie aux petits enfans ; presque tous les pères des premiers siècles attendirent le règne de mille ans. Ce fut très long-temps une croyance générale , que tous les enfans , morts sans baptême , étaient condamnés aux flammes éternelles ; S<sup>t</sup> *Augustin* le déclare expressément : *parvulos non regeneratos ad æternam mortem* ; livre de la persévérance , chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'Eglise romaine n'a reconnu la procession du S<sup>t</sup> Esprit par le Père et le Fils que depuis *Charlemagne*.

Tous les pères , tous les conciles crurent , jusqu'au douzième siècle , que la vierge *Marie* fut conçue dans le péché originel ; et à présent cette opinion n'est permise qu'aux seuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légère trace de l'invention publique des saints avant l'an 375. Il est donc clair que la sagesse de l'Eglise a proportionné la croyance , les rites , les usages aux temps et aux lieux. Il n'y a point de sage gouvernement qui ne se soit conduit de la sorte.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs , &c.* a rapporté d'une manière impartiale les établissemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des pasteurs. Si ces pasteurs ont essuyé des schismes , si le sang a coulé pour

des opinions, si le genre-humain a été troublé, rendons grace à DIEU de n'être pas nés dans ces temps horribles. Nous sommes assez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

DIX-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR  
JEANNE D'ARC.

QUE cet homme charitable insulte encore aux cendres de *Jean Hus* et de *Jérôme de Prague*, cela est digne de lui; qu'il veuille nous persuader que *Jeanne d'Arc* était inspirée, et que DIEU envoyait une petite fille au secours de *Charles VII* contre *Henri VI*, on pourra rire: mais il faut au moins relever la mauvaise foi avec laquelle il falsifie le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle est âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429, elle avait vingt-sept ans; donc le libelliste est un assez mauvais calculateur, quand il assure qu'elle n'en avait que dix-neuf. Il fallait douter.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable histoire de *Jeanne d'Arc*, surnommée *la Pucelle*. Les particularités de son aventure sont très-peu connues, et pourront faire plaisir aux lecteurs.

*Paul Jove* dit que le courage des Français fut animé par cette fille, et se garda bien de la croire inspirée. Ni *Robert Gagain*, ni *Paul Emile*, ni *Polidore Virgile*, ni *Genebrar*, ni *Philippe de Bergame*, ni *Papire Masson*, ni même *Mariana*, ne disent qu'elle était envoyée de DIEU; et quand *Mariana* le jésuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en imposerait pas.

*Mézerai* conte que le prince de la milice céleste lui apparut; j'en suis fâché pour *Mézerai*, et j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de tous nos historiens, qui se copient tous les uns les autres, supposent que la pucelle fit des prédictions et qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chassera les Anglais hors du royaume; et ils y étaient encore cinq ans après sa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre; et assurément elle ne savait ni lire ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une servante d'hôtellerie dans le Barois; et son procès porte qu'elle ne savait pas signer son nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées, et cette épée était cachée dans l'église de S<sup>te</sup> Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle!

La



La pauvre *Jeanne d'Arc*, ayant été prise par les Anglais, en dépit de ses prédictions et de ses miracles, s'écrit d'abord dans son interrogatoire que *S<sup>te</sup> Catherine* et *S<sup>te</sup> Marguerite* l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ses conversations avec le prince de la milice céleste. Apparemment que ces deux saintes aimaient plus à parler que *S<sup>t</sup> Michel*. Ses juges la crurent forcée, et elle se crut inspirée. Ce serait-là le cas de dire : *Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier*, si l'on pouvait se permettre la plaifanterie sur de telles horreurs.

Une grande preuve que les capitaines de *Charles VII* employaient le merveilleux pour encourager les soldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'est que *Saintrailles* avait son berger, comme le comte de *Dunois* avait sa bergère. Ce berger faisait ses prédictions d'un côté, tandis que la bergère les faisait de l'autre.

Mais malheureusement la prophétesse du comte de *Dunois* fut prise au siège de Compiègne par un bâtard de *Vendôme*, et le prophète de *Saintrailles* fut pris par *Talbot*. Le brave *Talbot* n'eut garde de faire brûler le berger. Ce *Talbot* était un de ces vrais anglais

qui dédaignent les superstitions, et qui n'ont pas le fanatisme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me semble, ce que les historiens auraient dû observer, et ce qu'ils ont négligé.

La *pucelle* fut amenée à *Jean de Luxembourg*, comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresse de Beaulieu, ensuite dans celle de Beauvoir, et de là dans celle de Crotoy en Picardie.

D'abord *Pierre Cauchon*, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre son roi légitime, revendique la *pucelle* comme une forcière, arrêtée sur les limites de sa métropole. Il veut la juger en qualité de forcière. Il appuyait son prétendu droit d'un insigne mensonge. *Jeanne* avait été prise sur le territoire de l'évêché de Noyon; et ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient assurément le droit de condamner personne, et encore moins de livrer à la mort une sujette du duc de Lorraine, et une guerrière à la solde du roi de France.

Il y avait alors, (qui le croirait?) un vicaire-général de l'inquisition de France, nommé frère *Martin*. C'était bien là un des plus horribles effets de la subversion totale de ce malheureux pays. Frère *Martin* réclama la prisonnière comme *sentant l'hérésie, odorantem hæresim*. Il somma le duc de Bourgogne et

le comte de Ligni, par le droit de son office, et de l'autorité à lui commise par le saint-siège, de livrer Jeanne à la sainte inquisition.

La sorbonne se hâta de feconder frère Martin : elle écrivit au duc de Bourgogne et à Jean de Luxembourg : " Vous avez employé  
 " votre noble puissance à appréhender icelle  
 " femme, qui se dit la *pucelle*, au moyen de  
 " laquelle l'honneur de DIEU a été sans  
 " mesure offensé, la foi excessivement blessée,  
 " et l'Eglise trop fort déshonorée ; car par son  
 " occasion, idolâtrie, erreurs, mauvaise doc-  
 " trine et autres maux inestimables se sont  
 " ensuivis en ce royaume.... mais peu de  
 " chose serait avoir fait telle prinse, si ne  
 " s'en suivait ce qu'il appartient pour satis-  
 " faire l'offense par elle perpétrée contre  
 " notre doux créateur et sa foi, et sa sainte  
 " Eglise, avec ses autres méfaits innuméra-  
 " bles..... et si, serait intolérable offense  
 " contre la majesté divine s'il arrivait qu'icelle  
 " femme fut délivrée. "

Enfin la *pucelle* fut adjudée à Pierre Cauchon, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne français et l'indigne homme. Jean de Luxembourg vendit la *pucelle* à Cauchon et aux Anglais pour dix mille livres, et le duc de Bedford les paya. La sorbonne, l'évêque et frère Martin présentèrent alors une nouvelle

requête à ce duc de *Bedfort*, régent de France, en l'honneur de notre seigneur et sauveur JESUS-CHRIST, pour qu'icelle *Jeanne* fût brièvement mise ès mains de la justice de l'Eglise. *Jeanne* fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, et le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de *besogner* dans la ville. (C'est le terme dont on se servit.) Il choisit, pour les assesseurs, neuf docteurs de sorbonne avec trente-cinq autres assistans, abbés ou moines. Le vicaire de l'inquisition, *Martin*, présidait avec *Cauchon*; et comme il n'était que vicaire, il n'eut que la seconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires; ils sont singuliers. Elle dit qu'elle a vu *S<sup>te</sup> Catherine* et *S<sup>te</sup> Marguerite* à Poitiers. Le docteur *Beaupère* lui demanda à quoi elle a reconnu les deux saintes: elle répond que c'est à leur manière de faire la révérence. *Beaupère* lui demanda si elles sont bien jaseuses: Allez, dit-elle, le voir sur le registre. *Beaupère* lui demanda si quand elle a vu *S<sup>t</sup> Michel* il était tout nu: elle répond: Pensez-vous que Notre-Seigneur n'eût de quoi le vêtir?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ses juges, docteur en théologie et prêtre, nommé *Nicolas l'oïseleur*, vient la confesser dans la prison. Il abuse du sacrement jusqu'au point de cacher derrière un morceau

de ferge deux prêtres qui transcrivent la confession de *Jeanne d'Arc*. Ainsi les juges employèrent le sacrilège pour être homicides; et une malheureuse idiote, qui avait eu assez de courage pour rendre de très-grands services au roi et à la patrie, fut condamnée à être brûlée, par quarante-quatre prêtres français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On fait assez comment on eut la bassesse artificieuse de mettre auprès d'elle un habit d'homme, pour la tenter de reprendre cet habit; et avec quelle absurde barbarie on prétexta cette prétendue transgression pour la condamner aux flammes, comme si c'était, dans une fille guerrière, un crime digne du feu de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, et fait frémir le sens commun. On ne conçoit pas comment nous osons, après les horreurs sans nombre dont nous avons été coupables, appeler aucun peuple du nom de barbare.

La plupart de nos historiens, plus amateurs des prétendus embellissemens de l'histoire que de la vérité, disent que *Jeanne* alla au supplice avec intrépidité; mais comme le portent les chroniques du temps, et comme l'avoue M. de *Villaret*, elle reçut son arrêt avec des cris et avec des larmes; faiblesse pardonnable à son sexe, peut-être au nôtre, et très-compatible

avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre ; car on peut être hardi dans les combats , et sensible sur l'échafaud.

Je dois ajouter ici que plusieurs personnes ont cru , sans aucun examen , que la *pucelle d'Orléans* n'avait point été brûlée à Rouen , quoique nous ayons le procès-verbal de son exécution. Elles ont été trompées par la relation , que nous avons encore , d'une aventurière qui prit le nom de la *pucelle* , trompa les frères de *Jeanne d'Arc* , et , à la faveur de cette imposture , épousa en Lorraine un gentilhomme de la maison des *Armoises*. Il y eut deux autres friponnes qui se firent aussi passer pour la *pucelle d'Orléans*. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé *Jeanne* , et qu'on lui avait substitué une autre femme ; de tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends , *Nonotte* , comme il faut étudier l'histoire , quand on ose en parler.

#### DIX-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE , SUR RAPIN THOYRAS.

IL attaque , page 185 , l'exact et judicieux *Rapin de Thoyras* ; il dit qu'il n'était ni de son goût ni sûr pour lui , de se déclarer pour la



*pucelle d'Orléans*. Ne voilà-t-il pas un homme bien instruit des mœurs de l'Angleterre ! Un auteur y écrit assurément tout ce qu'il veut , et avec la plus entière liberté : et d'ailleurs le gentilhomme que ce libelliste insulte , ne composa point son histoire en Angleterre , mais à Vésel , où il a fini sa vie.

Il faut ajouter ici un mot sur l'aventure miraculeuse de *Jeanne d'Arc*. Ce serait un plaisant miracle que celui d'envoyer une petite fille au secours des Français contre les Anglais , pour la faire brûler ensuite !

VINGTIÈME SOTTISE DE NONOTTE ,  
SUR MAHOMET II , ET LA PRISE  
DE CONSTANTINOPLE.

L'AUTEUR du libelle renouvelle le beau conte de *Mahomet II* , qui coupa la tête à sa maîtresse *Irène* , pour faire plaisir à ses janissaires. Ce conte est assez réfuté par les annales turques , et par les mœurs du sérail , qui n'ont jamais permis que le secret de l'empereur fût exposé aux raisonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Constantinople ait été prise par composition ; mais les annales turques , rédigées par le prince *Cantemir* , et les églises grecques qui subsistèrent , font d'assez bonnes preuves que le

libelliste ne connaît pas plus l'histoire des Turcs que la nôtre.

VINGT - UNIEME SOTTISE DE NONOTTE ,  
SUR LA TAXE DES PECHÉS.

L'AUTEUR du libelle demande où est cette licence déshonorante , cette taxe honteuse , ces prix faits , &c. qui avaient passé en coutume , en droit et en loi ? Qu'il lise donc la taxe de la chancellerie romaine , imprimée à Rome en 1514 , chez *Marcel Silbert* , au champ de Flore ; et l'année d'après à Cologne , chez *Goswinus Colineus* ; enfin à Paris , en 1520 , chez *Toussaint Denys* , rue Saint-Jacques. Le premier titre est : *De causis matrimonialibus*.

*In causis matrimonialibus , pro contractu quarti gradûs , taxa est turonenses septem , ducatus unus , carlini sex.*

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire que , dans le titre 18 , on donne l'absolution pour cinq carlins à celui qui a connu sa mère ? que pour un père et une mère qui auront tué leur fils , il n'en coûte que six tournois et deux ducats ? et si on demande l'absolution du péché de sodomie et de la bestialité , avec la clause inhibitoire , il n'en coûte que trente-fix tournois et neuf ducats. Après de telles preuves , que ce libelliste se taise , ou qu'il paye pour ses péchés.

VINGT-DEUXIEME

VINGT-DEUXIEME SOTTISE , SUR LE DROIT  
DES SECULIERS DE CONFESSER.

IL demande où l'historien a pris que les séculiers , et les femmes mêmes avaient droit de confesser. Où , mon pauvre ignorant ? dans S<sup>t</sup> Thomas , page 255 de la III<sup>e</sup> partie , édition de Lyon 1738. *Confessio ex defectu sacerdotis à laïco facta sacramentalis est quodammodo.* Ignorez-vous combien d'abbeses confessaient leurs religieuses ? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-savant homme , datée de Valence du 1 février 1769 , concernant cet usage que *Nonotte* ignore.

„ L'auteur demande si on pourrait lui citer  
„ quelque abbesse qui ait confessé ses reli-  
„ gieuses ? „

On lui répondra avec M. l'abbé *Fleuri* , livre 76 , tome XVI , page 246 de l'*Histoire ecclésiastique* , „ qu'il y avait en Espagne des  
„ abbeses qui donnaient la bénédiction à  
„ leurs religieuses , entendaient leurs confes-  
„ sions , et prêchaient publiquement lisant  
„ l'évangile ; que ce fait paraît par une lettre  
„ du pape du 10 décembre 1210. C'est  
„ *Innocent III* , &c. „

J'ajoute à la remarque de ce vrai savant l'autorité de S<sup>t</sup> *Basile* , dans ses *Règles abrégées* ,

tome II, page 453 : *Il est permis à l'abbesse d'entendre , avec le prêtre , les confessions de ses religieuses.* J'ajoute encore que le père *Martène*, dans ses *Rites de l'Eglise*, tome II, page 39, affirme que les abbesse confessaient d'abord leurs nonnes, et qu'elles étaient si curieuses qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encore de l'ignorance du confesseur *Nonotte* sur la confession d'un autre article.

V I N G T - T R O I S I E M E S O T T I S E D U D I T  
N O N O T T E .

L'AUTEUR du libelle, en parlant du calvinisme, prétend que l'historien ménage toujours beaucoup *Calvin* et *Luther*. Il doit savoir assez que l'historien ne respecte que la vérité, qu'il a condamné hautement le meurtre de *Servet*, toutes les fureurs dans la guerre, et tous les emportemens dans la paix; qu'il déteste la persécution et le fanatisme par-tout où il les trouve : la devise de cette histoire est, *Iliacos intra muros peccatur et extra*. Il ne fait pas plus de cas de *Luther* et de *Calvin* que du jésuite *le Tellier*; mais il croit que *Luther*, *Calvin* et les autres auteurs de la réforme rendirent un grand service aux souverains, en leur enseignant qu'aucun de leurs droits ne pouvait dépendre d'un évêque.

VINGT-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR FRANÇOIS I.

L'AUTEUR du libelle porte l'esprit de persécution jusqu'à rapporter ce qui est imputé au roi *François I*, par *Florimond de Raimond*, cité avec tant de complaisance dans le jésuite *Daniel* : *Si je savais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'Eglise romaine, je le voudrais moi-même sacrifier. Voilà ce que l'auteur du libelle appelle une tendre piété, page 255. Quoi ! François I, qui accordait à Barberousse une mosquée en France, aurait eu une piété assez tendre pour égorger le dauphin, s'il avait voulu prier DIEU en français, et communier avec du pain levé et du vin ! François I, par une politique malheureuse, aurait-il prononcé ces paroles barbares ? De Thou, Duhaillan les rapportent-ils ? et quand ils les auraient rapportées, quand elles seraient vraies, que faudrait-il répondre ? que François I aurait été un père dénaturé, ou qu'il ne pensait pas ce qu'il disait. Mais il n'y a de père dénaturé que père Nonotte.*

VINGT-CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR LA SAINT-BARTHELEMI.

**MALHEUREUX!** avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie de la Saint-Barthelemi? Il paraît que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités; lisez donc *Mézerai*, qui avoue que *dès la fin de l'année 1570, on continuait dans le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piège,* page 156, tome V, édition d'Amsterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX* joua bien son rôlet? et n'avait-il pas copié ces paroles de l'historiographe *Matthieu*? quel rôlet, grand Dieu! et dans combien de mémoires n'en trouve-t-on pas cette funeste vérité?

Un critique qui se trompe n'est que méprisable: mais un homme qui excuserait la Saint-Barthelemi serait un coquin punissable. Vous jouez, *Nonotte*, un indigne rôlet.

VINGT-SIXIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR LE DUC DE GUISE, ET LES BARRI-  
CADES.

**VOICI** les propres paroles de *Nonotte*:

*Quant à la défense que Henri III fit au duc de Guise de venir à Paris, l'auteur de l'Essai sur*



*les mœurs dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courrier.*

Pauvre libelliste ! citez mieux. Il y a dans le texte : » Il écrit deux lettres , ordonne » qu'on dépêche deux courriers ; il ne se » trouve point d'argent dans l'épargne pour » cette dépense nécessaire : on met les lettres » à la poste , et le duc de *Guise* vient à Paris , » ayant pour excuse apparente qu'il n'a point » reçu l'ordre. »

Voulez-vous favoir maintenant d'où est tirée cette anecdote ? des mémoires de Nevers , et d'un journal de *l'Etoile*. Vous traitez cet auteur de petit bourgeois : *l'Etoile* était d'une ancienne noblesse ; mais qu'il ait été bourgeois ou fils d'un crocheteur de Befançon , voici ses paroles , page 95 , tome II.

» Il y avait cependant une négociation » entamée à Soissons , entre le duc de *Guise* » et *Bellièvre* , qui devait dans trois jours lui » apporter des furetés de la part du roi. Des » affaires plus pressées empêchèrent *Bellièvre* » d'aller finir la commission ; il écrivit néanmoins au duc de *Guise* pour l'avertir de » son retard ; mais le commis de l'épargne , » c'est-à-dire du trésor royal , refusa de donner » vingt-cinq écus pour faire partir les deux » courriers qu'on envoyait à Soissons : l'on

” mit les deux paquets à la poste, et ils  
 ” arrivèrent trop tard, parce que le duc de  
 ” *Guise*, pressé par les ligueurs de se rendre  
 ” à Paris, partit de Soissons au bout de trois  
 ” jours. ”

VINGT-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
 SUR LE PRETENDU SUPPLICE DE MARIE  
 D'ARRAGON.

IL est utile de détruire tous les contes ridicules dont les romanciers, soit moines, soit séculiers, ont inondé le moyen âge. Un *Geofroi de Viterbe* s'avisa d'écrire, à la fin du douzième siècle, une chronique telle qu'on les faisait alors : il conte que deux cents ans auparavant, *Othon III* ayant épousé *Marie d'Arragon*, cette impératrice devint amoureuse d'un comte du pays de Modène, que ce jeune homme ne voulut point d'elle, que *Marie* irritée l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur ; que l'empereur fit décapiter le comte ; que la veuve du comte vint, la tête de son mari à la main, demander justice ; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardents ; qu'elle passa sur ces fers sans les sentir ; que l'impératrice, au contraire, se brûla la plante des pieds, et qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte ressemble à toutes les légendes de ces siècles de barbarie. Il n'y avait, du temps

de l'empereur *Othon III*, ni de *Marie d'Arragon*, ni de comte de Modène. C'est assez qu'un ignorant ait écrit de telles faussetés, pour que cent auteurs les copient : les *Maimbourgs* les adoptent, les *Lenglets* les répètent dans leur chronologie universelle, avec la bataille des serpens, et l'aventure d'un archevêque de Maïence mangé par les rats. Toutes ces fables sont faites pour être crues par notre libelliste, mais non par les gens sensés.

VINGT-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE,  
SUR LA DONATION DE PEPIN.

OUI, l'on persiste à croire que jamais ni *Pepin* ni *Charlemagne* ne donnèrent, ni la souveraineté de l'exarchat de Ravenne, ni Rome ; 1°. parce que si cette donation avait été faite, les papes en auraient conservé, en auraient montré l'instrument authentique ; 2°. parce que *Charlemagne*, dans son testament, met Rome et Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent ; ce qui paraît décisif ; 3°. parce que les *Othons*, qui allèrent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle ne fut pas même débattue, et que, sous *Othon I*, les papes n'avaient aucune souveraineté ; 4°. parce que *Pepin* n'avait pu donner des villes sur lesquelles il n'avait ni droit ni prétention ; 5°. parce que jamais les empereurs

grecs ne se plainquirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambassades, ni dans leurs traités. On objecte un passage d'*Eginhard*, qui dit que *Pepin* offrit la Pentapole à *S<sup>t</sup> Pierre* : cela veut dire seulement qu'il la mit sous la protection de *S<sup>t</sup> Pierre*, comme *Louis XI* donna depuis le comté de Boulogne à la *S<sup>te</sup> Vierge*. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs ; mais ils ne furent souverains ni sous *Pepin*, ni sous *Charlemagne*, qui eurent la juridiction suprême.

Il est faux que les papes aient jamais été maîtres de l'exarchat depuis *Pepin* jusqu'à *Othon III*. Cet empereur assigna aux papes le revenu de la Marche d'Ancone, et non pas la souveraineté. Voilà la véritable origine de la puissance temporelle du siège de Rome ; elle commence à la fin du dixième siècle, et elle n'est bien affermie que par *Alexandre VI*.

VINGT-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE ;  
SUR UN FAIT CONCERNANT LE ROI DE  
FRANCE HENRI III.

AUTEUR du libelle, vous dites que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il est dit que *Henri III* assiégea *Livron en Dauphiné* ; vous prétendez qu'il n'a jamais été assiégé, parce que ce n'est aujourd'hui qu'un bourg sans

défense : mais combien de villes ont été changées en villages par le malheur des temps ! Voyez l'abrégé chronologique de *Mézerai*, page 218 de l'édition déjà citée ; voyez de *Serres*, et le livre LVIII du véridique de *Thou* : vous apprendrez que la ville de Livron fut assiégée par *Bellegarde*, sous les ordres du dauphin d'Auvergne ; que le roi alla lui-même au camp ; que les assiégés lui reprochèrent la *Saint-Barthelemi* du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le recueil des choses mémorables, page 537 ; vous la trouverez dans les mémoires de *l'Etoile*, page 117, tome I. Vous apprendrez que ce n'était pas *Montbrun*, chef du parti, qui commandait dans Livron, mais *Roesses*, qui fut tué dans un assaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des assiégeans, les habitans crièrent du haut des murs, le 13 janvier : *Assassins, que venez-vous chercher ? croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral ?* Vous saurez que les femmes combattirent sur la brèche, et que ce siège fut très-mémorable. Vous saurez qu'il n'appartient pas à un pédant de collège de parler de l'histoire de France qu'il ignore.

TRENTIEME SOTTISE DE NONOTTE , SUR LA  
CONVERSION DE HENRI IV.

C'EST mauvaise foi dans le jésuite *Daniel*, c'est bêtise dans le libelliste, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Estrées* qui lui parlait du *saut périlleux*, l'homme que les papes avaient appelé *bâtard détestable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine *Elisabeth* les raisons politiques de son changement, le héros qui avait vu cent assassins catholiques armés contre sa vie, le protestant qui avait écrit à *Corisande d'Andouin* : (\*) *et vous êtes de cette religion ! j'aimerais mieux me faire turc* ; le monarque à qui *Rosni* conseilla de changer, et auquel il dit : „ Il faut que vous „ deveniez catholique, et que je reste hugue- „ not ; „ ce même homme, dis-je, aurait-il cru sincèrement, que la religion romaine, dont il était opprimé, était la seule bonne religion ? elle l'est sans doute, mais était-ce à lui de le croire, tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur, tandis qu'on avait établi contre lui cette prière publique : *Délivrez-nous du Béarnais et du diable* ; tandis qu'on

(\*) Voyez l'*Essai sur les mœurs*, où l'on a imprimé plusieurs lettres très-intéressantes de *Henri IV* à *Corisande d'Andouin*.



le peignait lui-même en diable , avec une queue et des cornes ?

Ce grand-homme , si lâchement persécuté , obligé de plier son courage sous les lois de ses ennemis , ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée , après bien des contestations , par *David Duperron* , telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de *Sully* , qui en fit supprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit seulement signer par *Lomenie*.

On peut , dans un vain panégyrique , représenter ce héros comme un converti ; mais l'histoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a point dite ; cet historien parle plus avantageusement du frère *Coton* que du plus grand roi de la France.

On passe à *Daniel* d'avoir été assez ignorant pour appeler *Lognac* , ce chef des quarante-cinq , ce gascon , assassin du duc de *Guise* , premier gentilhomme de la chambre. On lui passe de n'avoir jamais rien su des fameux états de 1355. On lève les épaules quand il dit que les médecins ordonnèrent à *Louis VIII* de prendre une fille pour guérir de sa dernière maladie , et qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remède , lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans son épouse , la plus belle princesse de l'Europe. On est révolté de son peu de connaissance des lois , et ennuyé

de ses récits confus de batailles. Mais quand il peint *Henri IV* dévot et faisant le métier de délateur contre les protestans auprès de la république de Venise, on joint à bien peu d'estime beaucoup d'indignation.

Remarquons que l'auteur de la *Henriade* et de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, ayant lu autrefois dans *Daniel* l'histoire de la première race écrite d'après *Cordemoi*, la trouva meilleure que celle de *Mézerai* ; il lui rendit justice. Mais lorsqu'ensuite il lut la troisième race, il la trouva fort infidèle, et lui rendit plus de justice encore.

TRENTE - UNIEME SOTTISE DE NONOTTE ,  
SUR LE CARDINAL DUPERRON , ET DES  
ETATS DE 1614.

LE libelliste donne lieu d'examiner une question importante. Tous les mémoires du temps portent que le cardinal *Duperron* s'opposa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la couronne ; qu'il fit supprimer l'arrêt du parlement, qui confirmait cette loi naturelle et positive ; qu'il cabala, qu'il menaça ; qu'il dit publiquement que si un roi était arien ou mahométan, il faudrait bien le déposer.

Non ; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mahométan, aussi-bien que

s'il était un saint chrétien. Les premiers chrétiens ne se révoltaient pas contre les empereurs païens ; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre souverain musulman ? Les Grecs , qui ont fait serment au padicha , ne feraient-ils pas criminels de violer ce serment ? Ce qui serait un crime à Constantinople ne serait pas assurément une vertu dans Paris. Et supposons , ce qui est impossible , que le roi , à qui *Duperron* avait juré fidélité , fût devenu musulman , supposons que *Duperron* eût voulu le détrôner , *Duperron* eût mérité le dernier supplice.

On ne dira pas ici ce que le libelliste mérite ; mais cette opinion , que l'Eglise peut déposer les rois , est de toutes les opinions la plus absurde et la plus punissable ; et ceux qui les premiers ont osé la mettre au jour , ont été des monstres ennemis du genre-humain.

Le libelliste demande où l'on trouve les paroles de *Duperron* ; où ? dans tous les mémoires du temps recueillis par *le Vassor* , dans l'histoire chronologique du jésuite *d'Avrigni* , dans le procès-verbal imprimé de ces états , par-tout. *D'Avrigni* , surtout , prend le parti du prêtre *Duperron* contre le parlement.

TRENTE-DEUXIEME SOTTISE DE  
NONOTTE, SUR LA POPULATION  
DE L'ANGLETERRE.

LE chevalier *Petti* a prouvé qu'il faut les circonstances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtième en cent années; et ce calcul fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume, et qui couvrent le globe d'habitans en un siècle ou deux. Le libelliste demande *comment l'Angleterre a un tiers de plus de citoyens depuis la reine Elisabeth?* On répondra à cet homme que c'est précisément parce que l'Angleterre s'est trouvée dans les circonstances les plus favorables; parce que des allemands, des flamands, des français sont venus en foule s'établir dans ce pays; parce que soixante mille moines, dix mille religieuses, dix mille prêtres séculiers, de compte fait, ont été rendus à l'Etat et à la propagation; et parce que la population a été encouragée par l'aifance. Il est arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'Etat du pape, et en Portugal. Gouvernez mal votre basse-cour, vous manquerez de volaille; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuse. Oifons qui écrivez contre ces vérités

utiles , puisse la basse-cour où vous êtes engraisés aux dépens de l'Etat , n'être plus remplie que de volatiles nécessaires !

TRENTE-TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE ,  
SUR L'AMIRAL DRACKE.

VOUS faites le savant, *Nonotte* : vous dites , à propos de théologie , que l'amiral *Dracke* a découvert la terre d'Yesso. Apprenez que *Dracke* n'alla jamais au Japon , encore moins à la terre d'Yesso ; apprenez qu'il mourut en 1596 , en allant à Porto-bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de *Dracke* que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yesso en 1644. Apprenez jufqu'au nom du capitaine *Martin Jéritfon*, et de fon vaisseau qui s'appelait le *Castrécom*. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en fefant le marin ? vous êtes également ignorant fur terre et fur mer ; et vous vous applaudiffez de votre livre , parce que vos bévues font en deux volumes.

TRENTE-QUATRIÈME SOTTISE DE  
NONOTTE, SUR LES CONFESSIONS  
AURICULAIRES.

EN vérité, vous n'entendez pas mieux la théologie que l'histoire de la marine. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a dit que, selon *S<sup>t</sup> Thomas d'Aquin*, il était permis aux séculiers de confesser dans les cas urgens, que ce n'est pas tout à fait un *sacrement*, mais que c'est comme un *sacrement*. Il a cité l'édition et la page de la *Somme* de *S<sup>t</sup> Thomas*; et là-dessus vous dites que tous les critiques conviennent que cette partie de la *Somme* de *S<sup>t</sup> Thomas* n'est pas de lui: et moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pu vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une seule *Somme* de *Thomas d'Aquin* où ce monument ne se trouve pas. La *Somme* était en telle vénération qu'on n'eût pas osé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui sortirent des presses de Rome dès l'an 1474; elle fut imprimée à Venise en 1484. Ce n'est que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troisième partie de la *Somme* fut de lui; mais il est aisé de reconnaître sa méthode et son style qui sont absolument les mêmes.

Au reste, *Thomas* ne fit que recueillir les opinions de son temps, et nous avons bien  
d'autres



d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confession les uns les autres ; témoin le fameux passage de *Joinville*, dans lequel il rapporte qu'il confessa le connétable de Chypre. Un jésuite du moins devrait savoir ce que le jésuite *Tolet* a dit dans son livre de l'instruction sacerdotale, livre I, chapitre XVI : Ni femme ni laïque ne peut absoudre sans privilège. *Nec fœmina nec laïcus absolvere possunt sine privilegio*. Le pape peut donc permettre aux filles de confesser les hommes.

Il faut instruire ici *Nonotte* de cette ancienne coutume de se confesser mutuellement. Il sera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie ; il saura que les Juifs mêmes se confessaient les uns aux autres, dans les grandes occasions, et se donnaient mutuellement trente-neuf coups de fouet sur le derrière en récitant un verset du psaume 77.

Il serait bon que *Nonotte* se confessât ainsi de toutes les petites calomnies dont il est coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles ; mais il faut se borner.

Si tu n'avais été qu'un ignorant, nous aurions eu de la charité pour toi ; mais tu as été un satirique insolent, nous t'avons puni.

## A D D I T I O N S

## A U X O B S E R V A T I O N S

*Sur le libelle intitulé : Les Erreurs de M. de  
Voltaire , par M. Damilaville.*

L'AUTEUR de l'*Essai sur les mœurs* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant l'*Essai sur les mœurs* , et a négligé ce qui lui est personnel. L'amitié et l'équité m'engagent à suppléer à ce que M. de *Voltaire* a dédaigné de dire.

L'auteur de ce libelle , pages 20 , 21 et 22 de son discours préliminaire , dénonce quatre contradictions , dans lesquelles , dit-il , M. de *Voltaire* a donné , sans compter une infinité d'autres qu'il ne désigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées sont les mieux constatées , sans doute que l'illustre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique , s'est assuré qu'elle était judicieuse ; qu'il a vérifié les passages dans le texte , et qu'il a reconnu qu'en effet ils contenaient les contradictions indiquées par l'auteur dont il est l'apologiste. C'est ce que nous allons voir.

La première de ces contradictions a rapport à l'établissement du christianisme, la seconde aux différentes espèces d'hommes qui se trouvent sur la terre, la troisième à *Michel Servet*, et enfin la quatrième à *Cromwell*.

Tâchons de faire connaître la bonne foi, la sagacité et l'honnêteté de ces messieurs.

DE L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

*Première fausseté du libelliste : absurdité de ses raisonnemens.*

*Il est véritablement étonnant, dit-il, page 19 de son discours préliminaire, que M. de Voltaire, avec l'étendue de son génie, sa prodigieuse mémoire, sa vaste érudition, ait donné dans des contradictions si visibles. Dans son Essai sur les mœurs, il nous dit, chapitre V, que ce ne fut jamais l'esprit du sénat romain ni des empereurs de persécuter personne pour cause de religion; que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens, qu'elle eut la facilité de s'étendre, et qu'elle fut protégée ouvertement par plusieurs empereurs.*

*Et dans son Siècle de Louis XIV, continue le libelliste, chapitre du calvinisme, il dit que cette même Eglise, dès les commencemens, bravait l'autorité des empereurs, tenant, malgré les défenses, des assemblées secrètes dans des grottes et dans des*

*caves souterraines , jusqu'à ce que Constantin la tirât de dessous terre pour la mettre à côté du trône.*

Il serait aussi étonnant que M. de *Voltaire* se fût exprimé ainsi , qu'il l'est de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaise foi.

Est-ce pour offenser davantage M. de *Voltaire* que l'auteur lui prête son style ? heureusement personne ne s'y méprendra , et l'on reconnaîtra la fausseté de ses citations à la seule inspection.

M. de *Voltaire* n'a jamais dit *que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens ;* on fait que ce n'est pas ainsi qu'il écrit. Voici le premier passage défiguré par le libelliste , tel qu'il est dans le texte :

„ Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun  
 „ César , ni d'aucun proconsul , ni du sénat  
 „ romain , d'empêcher les Juifs de croire à  
 „ leur loi. Cette seule raison sert à faire  
 „ connaître quelle liberté eut le christianisme  
 „ de s'étendre en secret. „

Indépendamment des changemens que le libelliste a jugé à propos de faire dans ce passage , on voit qu'il en a supprimé le mot , *en secret* , qui ne favorisait point le sens contraire et forcé qu'il a tâché de lui donner par les expressions fausses et plates qu'il a substituées aux véritables ; première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en est de même par rapport au second passage. Ce n'est qu'à lui qu'il est permis de dire, *dans des caves souterraines*. M. de Voltaire fait bien qu'il n'a pas besoin d'apprendre à ses lecteurs que les caves sont *souterraines*.

Mais en supposant même ces deux passages tels qu'il les a cités, où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve, et que son apologiste applaudit ?

N'est-il pas certain, monsieur l'Ex-jésuite, qu'avant *Domitien*, le christianisme ne fut point persécuté ? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naissante, qui contrarie toutes les autres, n'en renverse pas tout à coup les autels, et ne se professe pas d'abord publiquement ?

La crainte, la prudence même obligèrent donc les premiers chrétiens à s'assembler secrètement ; ils n'étaient point persécutés, ni même rigoureusement recherchés ; mais il existait des lois qui défendaient ces assemblées ; donc ils bravaient l'autorité de ces lois.

Les calvinistes en France, où la sagesse du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'exposent-ils pas à la sévérité des lois qui proscrivent leurs assemblées ?

M. de Voltaire, en recherchant comment une religion de paix et de charité avait seule

produit la fureur des guerres de religion qu'aucune autre n'avait occasionnées, a donc eu raison de dire dans son *Siècle de Louis XIV* :

» Ne pourrait-on pas trouver l'origine de  
 » cette peste qui a ravagé la terre, dans  
 » l'esprit républicain qui anima les premières  
 » Eglises, les assemblées secrètes qui bra-  
 » vaient, d'abord dans des grottes et dans des  
 » caves, l'autorité des empereurs romains? »

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs, chap. V de son *Essai sur les mœurs*, que le christianisme eut la liberté de s'étendre *en secret* sous les empereurs romains qui ont précédé *Domitien* : l'expression seule *en secret* établit un juste rapport entre les deux passages, et en éloigne toute apparence de contradiction, parce qu'en effet, quoique les chrétiens fussent tolérés, et qu'ils eussent la liberté de pratiquer en secret leur culte et de l'étendre, ils n'en contrevenaient pas moins aux lois qui leur défendaient de s'assembler; par conséquent ils les bravaient même sous les empereurs qui les protégeaient, et jusqu'à ce que l'entière abolition de ces lois par *Constantin*, fit du christianisme, que cet empereur plaça à côté du trône, la religion dominante.

Après cet éclaircissement, que monsieur l'observateur des erreurs dogmatiques et son apologiste nous permettent une question.



N'est-ce que dans les temps où il a été défendu aux chrétiens de s'assembler, qu'ils ont bravé l'autorité du souverain? Sans parler d'une infinité d'autres, à votre avis, monsieur le théologien libelliste, les chrétiens de la ligue qui portaient par ordre, et à l'exemple des ministres de l'Eglise, les armes et le crucifix contre *Henri III* et contre *Henri IV*; celui qui fortant du pied des autels, et son DIEU encore sur les lèvres, courut assassiner son maître; les monstres qui portèrent des mains sacrilèges sur le plus grand et le meilleur des rois du monde, et qui (pour plaire à DIEU) finirent par lui arracher la vie au milieu d'un peuple dont il était le père; que firent-ils? étaient-ils des sujets soumis? Trouverez-vous de la contradiction à dire qu'ils jouissaient sous ces princes, de la plus grande liberté, et qu'ils bravaient leur autorité?

Direz-vous de ces chrétiens furieux ce que vous dites, page 20 de votre premier volume, de celui qui osa déchirer l'édit de *Dioclétien*, qu'à la vérité ces chrétiens furent imprudens, mais après tout, généreux et zélés pour leur religion?

Vous ne pouviez guère faire un plus bel éloge d'une action aussi criminelle, si cet éloge pouvait séduire. *Qui est-ce qui ne préférerait pas à la prudence la générosité et le zèle*

*pour sa religion?* On fait assez que ces maximes furent celles de la ligue ; et vous pouviez vous dispenser de nous prouver que s'il fut alors des théologiens assez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils appellent de vérité , il en est encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment osez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables ? Espérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'esprit humain , des dispositions qui leur soient favorables ? Graces aux soins de la philosophie , contre laquelle vous déclamez en vain , les hommes sont éclairés sur leurs devoirs , et vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts et vos persécutions , les philosophes , ces hommes que vous calomniez , parce que vous les craignez , continueront de répandre la lumière ; ils ne cesseront d'apprendre aux autres ce qu'ils se doivent , ce qu'ils doivent à leur souverain ; et le fanatisme , ce monstre cruel qui n'a que trop désolé la terre , restera dans vos mains un fantôme inutile.

DES DIFFERENTES ESPECES D'HOMMES.

*Seconde fausseté du libelliste , et témoignage de son ignorance.*

M. de *Voltaire*, dit-il , dans l'*Essai sur les mœurs*, dit que la nature humaine , dont le fond est partout le même , a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes.

Et page 6 du même volume , il dit qu'il y a des peuples , des hommes d'une espèce particulière , qui ne paraissent rien tenir de leurs voisins ; qu'il est probable qu'il y a des espèces d'hommes différentes les unes des autres , comme il y a différentes espèces d'animaux.

Théologien obscur, vous dites des menfonges. M. de *Voltaire*, en parlant de certaines différences qui se trouvent entre les peuples du Japon et nous , dit , dans l'*Essai sur les mœurs* : „ La nature humaine , dont le fond „ est par - tout le même , a établi d'autres „ ressemblances entre ces peuples et nous. „

Et dans le second endroit du même ouvrage : „ Il est probable que les pygmées méridio- „ naux ont péri , et que leurs voisins les „ ont détruits ; plusieurs espèces d'hommes „ ont pu ainsi disparaître de la face de la „ terre , comme plusieurs espèces d'animaux.

» Les Lapons ne paraissent point tenir de  
» leurs voisins , &c.

On voit qu'il n'y a presque pas un mot dans ces deux passages , qui soit dans ceux cités par le libelliste. Mais quand M. de *Voltaire* aurait avancé que le fond de la nature humaine est par-tout le même , et qu'il y a des espèces d'hommes différentes , il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette proposition , et qui ne sache pas que le fond de la nature est le même pour tous les êtres. Si l'auteur doute qu'avec ce même fond il puisse y avoir des espèces différentes , on le renvoie à son propre témoignage ; il peut juger s'il existe entre M. de *Voltaire* et lui d'autres rapports que ce fond de la nature humaine.

D E M I C H E L S E R V E T.

*Troisième fausseté du libelliste.*

*M. de Voltaire assure , à ce qu'il prétend , Essai sur les mœurs , que Michel Servet , qui fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin , niait la divinité éternelle de JESUS-CHRIST ; et dans la page suivante , il assure aussi que Servet ne niait point ce dogme.*

C'est une chose merveilleuse que l'audace avec laquelle ces messieurs imaginent des absurdités pour dire des sottises.

Il y a dans le texte, *Essai sur les mœurs*, en parlant de *Michel Servet* : „ Il adoptait en „ partie les anciens dogmes foutenus par „ *Eusèbe*, par *Arius*, qui dominèrent dans „ l'Orient, et qui furent embrassés au seizième „ siècle par *Lelio Socini*. „

Et dans la page suivante, après avoir rapporté le supplice que *Calvin* fit souffrir à *Servet* : „ Ce qui augmente l'indignation et la pitié, „ c'est que *Servet*, dans ses ouvrages publiés, „ reconnaît nettement la divinité éternelle de „ JESUS-CHRIST. „

Si M. de *Voltaire* n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était dans ses ouvrages publiés que *Servet* reconnaissait la divinité de JESUS-CHRIST, on pourrait pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux passages en contradiction ; mais après de telles infidélités, on ne peut que le livrer au mépris qu'il a mérité.

D E C R O M W E L L.

*Quatrième fausseté du libelliste.*

Je voudrais bien qu'il nous dise dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de littérature, &c.* qu'il a l'audace de citer, il a pris que *Cromwell*, selon M. de *Voltaire*, depuis qu'il eut usurpé l'autorité royale, ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce

*qu'il craignait toujours d'être assassiné ; qu'il mourut , avant le temps , d'une fièvre causée par ses inquiétudes.*

Quoi qu'il en soit , on peut se précautionner contre les assassinats , et mourir avec fermeté. Plût-à-DIEU , *Nonotte* , que le brave *Henri IV* se fût précautionné !

Lorsque *Cromwell* fut parvenu à la souveraine puissance , il eut avec elle tous les soucis et tous les embarras dont elle est inséparable ; il eut de plus le trouble que donnent l'usurpation , la crainte de perdre une autorité illégitime , et les soins de la conserver. C'est ce qui a fait dire à M. de *Voltaire* , dans ses *Mélanges de littérature* :

„ Il vécut pauvre et inquiet jusqu'à quarante-trois ans ; il se baigna dans le sang ,  
 „ passa sa vie dans le trouble , et mourut  
 „ avant le temps. „

Cet usurpateur , digne en effet de régner par son génie et par ses talens , chercha , pour conserver son autorité , à la faire aimer des Anglais ; il ne respecta point les lois , mais il les fit respecter : c'est ce qu'on trouve dans le passage suivant du *Siècle de Louis XIV.*

„ Il affermit son pouvoir en sachant le  
 „ réprimer à propos ; il n'entreprit point sur  
 „ les privilèges dont les peuples étaient  
 „ jaloux. „



Ce pauvre libelliste ne fait pas qu'un homme habile fait respecter les lois favorables au peuple, pour renverser celles sur lesquelles le trône se fonde.

La maxime de *Cromwell* était de verser le sang de tout ennemi puissant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux; c'est pourquoi M. de *Voltaire* a dit qu'il se baigna dans le sang; mais cela n'empêchait pas qu'il ne sût réprimer son pouvoir à propos, qu'il n'eût soin que la justice fût observée, et qu'il ne ménageât le peuple; il avait besoin de s'en faire un appui, tandis qu'il immolait ceux qui pouvaient lui nuire. Ainsi il fut en même temps équitable par rapport aux peuples, et cruel envers ses ennemis; il vécut dans le trouble, mais il y conserva une grande fermeté d'ame, et mourut avec elle.

Voilà ce qu'était *Cromwell*, et comment il convenait à M. de *Voltaire* de nous le montrer: voilà ce que tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire, et ce que l'imbécillité et la mauvaise foi appellent des contradictions.

On peut juger du reste du libelle par les articles qu'on vient de réfuter; il ne méritait pas qu'on en prît la peine, mais il était bon

de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de *Voltaire*, ne sont que les fourberies d'un calomniateur, et que les applaudissemens que lui prodigue son illustre apologiste, ne sont que l'éloge du crime, du mensonge et de l'ignorance fait par un complice.

### A MESSIEURS LES SIX JUIFS.

*Voilà, Messieurs, ce que M. Damilaville, l'un des plus savans hommes de ce siècle, écrivait à frère Nonotte. Je suis bien loin de prendre avec vous une telle liberté : vous n'êtes point de ceux qui vivent de messes et de libelles. Votre nation a commis autrefois de grandes atrocités, comme toutes les autres ; ce n'est point à moi d'appesantir aujourd'hui le joug que vous portez. Si du temps de Tibère quelques pharisiens, en qualité de races de vipères, se rendirent coupables d'un crime inexprimable dont ils ne connaissaient pas les conséquences, nesciunt quid faciunt, je ne dois point vous haïr, je dois dire seulement felix culpa ! je vous répète ce que mon ami, qui aimait à répéter, a dit tant de fois ; le monde entier n'est qu'une famille, les hommes sont frères ; les frères se querellent quelquefois, mais les bons cœurs reviennent aisément. Je suis prêt à vous embrasser, vous et monsieur le Secrétaire dont j'estime la science, le*

A MESSIEURS LES SIX JUIFS. 223

*style et la circonspection dans plus d'un endroit  
scabreux.*

*J'ai l'honneur d'être, sans la moindre rancune,  
et très-chrétiennement,*

M E S S I E U R S ,

*Votre très-humble et très-  
obéissant serviteur,*

LA ROUPIÈRE.

*À Perpignan, 15 septembre 1776.*

# F R A G M E N S

S U R

## L' H I S T O I R E.

### A R T I C L E P R E M I E R.

*Qu'il faut se défier de presque tous les monumens  
anciens.*

**I**L y a plus de quarante ans que l'amour de la vérité, et le dégoût qu'inspirent tant d'historiens modernes, inspirèrent à une dame d'un grand nom, et d'un esprit supérieur à ce nom, l'envie d'étudier avec nous ce qui méritait le plus d'être observé dans le tableau général du monde; tableau si souvent défiguré.

Cette dame, célèbre par ses connaissances singulières en mathématiques, ne pouvait souffrir les fables que le temps a consacrées, qu'il est aisé de répéter, qui gâtent l'esprit et qui l'énervent.

Elle était étonnée de ce nombre prodigieux de systèmes sur l'ancienne chronologie, différens entre eux d'environ mille années. Elle l'était encore davantage que l'histoire consistât en récits de batailles sans aucune connaissance

de la tactique, excepté dans *Xénophon* et dans *Polybe* ; qu'on parlât si souvent de prodiges, et qu'on eût si peu de lumières sur l'histoire naturelle ; que chaque auteur regardât sa secte comme la seule vraie, et calomniât toutes les autres. Elle voulait connaître le génie, les mœurs, les lois, les préjugés, les cultes, les arts ; et elle trouvait qu'en l'année de la création du monde trois mille deux cents, ou trois mille neuf cents, il n'importe, un roi inconnu avait défait un roi plus inconnu encore, près d'une ville dont la situation était entièrement ignorée.

Plusieurs savans recherchaient en quel temps *Europe* fut enlevée en Phénicie par *Jupiter* ; et ils trouvaient que c'était juste treize cents ans avant notre ère vulgaire. D'autres réfutaient cinquante-neuf opinions sur le jour de la naissance de *Romulus*, fils du dieu *Mars* et de la vestale *Rhéa-Sylvia*. Ils établissaient un soixantième système de chronologie. Nous en fîmes un soixante et unième ; c'était de rire de tous les contes sur lesquels on disputait sérieusement depuis tant de siècles.

En vain nous trouvions, par toutes les médailles, des vestiges d'anciennes fêtes célébrées en l'honneur des fables ; des temples érigés en leur mémoire ; elles n'en étaient pas moins fables. La fête des lupercales attesta

le 15 février, pendant neuf cents ans, non-seulement le prodige de la naissance de *Romulus* et de *Rémus*, mais encore l'aventure de *Faunus*, qui prit *Hercule* pour *Omphale* dont il était amoureux. Mille événemens étaient ainsi consacrés en Europe et en Asie. Les amateurs du merveilleux disaient : Il faut bien que ces faits soient vrais, puisque tant de monumens en font la preuve. Et nous disions : Il faut bien qu'ils soient faux, puisque le vulgaire les a crus. Une fable a quelque cours dans une génération ; elle s'établit dans la seconde ; elle devient respectable dans la troisième ; la quatrième lui élève des temples. Il n'y avait pas dans toute l'antiquité profane un seul temple, une seule fête, un seul collège de prêtres, un seul usage, qui ne fût fondé sur une sottise. Tel fut le genre-humain ; et c'est sous ce point de vue que nous l'envisageâmes.

Quelle pouvait être l'origine du conte d'*Hérodote*, que le soleil, en onze cents années, s'était couché deux fois à l'Orient ? où *Licophon* avait-il pris qu'*Hercule*, embarqué sur le détroit de Calpé dans son gobelet, fut avalé par une baleine ; qu'il resta trois jours et trois nuits dans le ventre de ce poisson ; et qu'il fit une belle ode dès qu'il fut sur le rivage ?



Nous ne trouvons d'autre raison de tous ces contes que dans la faiblesse de l'esprit humain, dans le goût du merveilleux, dans le penchant à l'imitation, dans l'envie de surpasser ses voisins. Un roi égyptien se fait ensevelir dans une petite pyramide de douze à quinze pieds ; un autre veut être placé dans une pyramide de cent ; un troisième va jusqu'à cinq ou six cents. Un de tes rois est allé dans les pays orientaux par mer ; un des miens est allé dans le soleil, et a éclairé le monde pendant un jour. Tu bâtis un temple à un bœuf ; je vais en bâtir un pour un crocodile. Il y a eu dans ton pays des géans qui étaient les enfans des génies et des fées : nous en aurons qui escaladeront le ciel et qui se battront à coups de montagnes.

Il était bien plus aisé, et même plus profitable d'imaginer et de copier tous ces contes que d'étudier les mathématiques. Car, avec des fables, on gouvernait les hommes ; et les sages furent presque toujours méprisés et écrasés par les puissans. On payait un astrologue, et on négligeait un géomètre. Cependant il y eut par-tout quelques sages qui firent des choses utiles ; et c'était-là ce que la personne illustre, dont nous parlons, voulait connaître.

L'histoire universelle anglaise, plus volumineuse que le discours de l'éloquent *Bossuet* n'est court et resserré, n'avait point encore paru. Les savans, qui travaillèrent depuis avec un juif et deux presbytériens à ce grand ouvrage, eurent un but tout différent du nôtre. Ils voulaient prouver que la partie du mont Ararat, sur laquelle l'arche de *Noé* s'arrêta, était à l'orient de la plaine de *Sénaar*, ou *Shinaar*, ou *Seniar*; que la tour de *Babel* n'avait point été bâtie à mauvaise intention; qu'elle n'avait qu'une lieue et un quart de hauteur, et non pas cent trente lieues, comme des exagérateurs l'avaient dit: que *la confusion des langues, à Babel, produisit dans le monde les effets les plus heureux et les plus admirables*: ce sont leurs propres paroles. Ils examinaient, avec attention, lequel avait le mieux calculé, ou du savant *Pétau*, qui comptait six cents vingt-trois millions six cents douze millions d'hommes sur la terre, environ trois siècles après le déluge de *Noé*; ou du savant *Cumberland*, qui n'en comptait que trois millions trois cents trente-trois mille. Ils recherchaient si *Usaphed*, roi d'Égypte, était fils ou neveu du roi *Vénéph*. Ils ne savaient pourquoi *Cayomarat*, ou *Cayoumaras* ayant été le premier roi de Perse, cependant son petit-fils *Siamek* passa pour être

l'*Adam* des Hébreux , inconnu à tous les autres peuples.

Pour nous , notre seule intention était d'étudier les arts et les mœurs.

Comme l'histoire du respectable *Bossuet* finissait à *Charlemagne*, madame du *Châtelet* nous pria de nous instruire en général avec elle de ce qu'était alors le reste du monde , et de ce qu'il a été jusqu'à nos jours. Ce n'était pas une chronologie qu'elle voulait , un simple almanach antique des naissances , des mariages , et des morts de rois dont les noms sont à peine parvenus jusqu'à nous , et encore tout falsifiés. C'était l'esprit des hommes qu'elle voulait contempler.

Nous commençâmes nos recherches par l'Orient , dont tous les arts nous sont venus avec le temps. Il n'est aucune histoire qui commence autrement. Ni le prétendu *Hermès*, ni *Manéthon*, ni *Bérose*, ni *Sanchoniathon*, ni les *Shafta*, ni les *Veidam* indiens , ni *Zoroastre*, ni les premiers auteurs chinois ne portèrent ailleurs leurs premiers regards ; et l'auteur inspiré du Pentateuque ne parla point de nos peuples occidentaux.

## A R T I C L E I I.

*De la Chine.*

**I**L ne nous fallut ni de profondes recherches, ni un grand effort pour avouer que les Chinois, ainsi que les Indiens, ont précédé dès long-temps l'Europe dans la connaissance de tous les arts nécessaires. Nous ne sommes point enthousiastes des lieux éloignés et des temps antiques; nous savons bien que l'Orient entier, loin d'être aujourd'hui notre rival en mathématiques et dans les beaux arts, n'est pas digne d'être notre écolier; mais s'ils n'ont pas décoré, comme nous, le grand édifice des arts, ils l'ont construit. Nous crûmes, sur la foi des voyageurs et des missionnaires de toute espèce, tous d'accord ensemble, que les Chinois inventèrent l'imprimerie environ deux mille ans avant qu'on ne l'imitât dans la basse Allemagne; car on y grava d'abord les planches en bois, comme à la Chine, et ce ne fut qu'après ce tâtonnement de l'art qu'on parvint à l'admirable invention des caractères mobiles. Nous dûmes que les Chinois n'ont jamais pu imiter, à leur tour, l'imprimerie d'Europe. M. Warburton, qui ne hait pas à tomber sur les Français, crut

que nous proposons aux Chinois de fondre des caractères de leurs quatre-vingt-dix mille mots symboliques. Non; mais nous désirâmes que les Chinois adoptassent enfin l'alphabet des autres nations, sans quoi il ne fera guère possible qu'ils fassent de grands progrès dans des sciences qu'ils ont inventées.

Toutefois leur méthode de graver sur planche nous paraît avoir de grands avantages sur la nôtre. Premièrement, le graveur qui imprime n'a pas besoin d'un fondeur. Secondement, le livre n'est pas sujet à périr, la planche reste. Troisièmement, les fautes se corrigent aisément après l'impression. Quatrièmement, le graveur n'imprime qu'autant d'exemplaires qu'on lui en demande; et par-là on épargne cette énorme quantité d'imprimés, qui chez nous se vendent au poids pour servir d'enveloppes aux ballots.

Il paraît incontestable qu'ils ont connu le verre avant nous. L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et sur les Chinois*, vrai savant, puisqu'il pense, et qui ne paraît pas trop prévenu en faveur des modernes, dit que les Chinois n'ont encore que des fenêtres de papier. Nous en avons aussi beaucoup, et surtout dans nos provinces méridionales; mais des officiers, très-dignes de foi, nous ont assuré qu'ils avaient été

invités à dîner auprès de Kanton , dans des maisons dont les fenêtres étaient figurées en arbres chargés de feuilles et de fruits , qui portaient entre leurs branches de beaux dessins d'un verre très-transparent.

Il n'y a pas soixante ans que notre Europe a imité la porcelaine de la Chine : nous la surpassons à force de soins ; mais ces soins même la rendent très-chère , et d'un usage peu commun. Le grand secret des arts est que toutes les conditions puissent en jouir aisément.

M. Paw , auteur des *Réflexions philosophiques*, ne fait pas des réflexions indulgentes. Il reproche aux Chinois leurs tours vernissées à neuf étages , sculptées , et ornées de clochettes. Quel est l'homme pourtant qui ne voudrait pas en avoir une au bout de son jardin , pourvu qu'elle ne lui cachât pas la vue ? Le grand-prêtre juif avait des cloches au bas de sa robe ; nous en mettons au cou de nos vaches et de nos mulets. Peut-être qu'un carrillon aux étages d'une tour ferait assez plaisant.

Il condamne les ponts qui sont si élevés , que les mâts de tous les bateaux passent facilement sous les arcades ; et il oublie que sur les canaux d'Amsterdam et de Rotterdam , on voit



voit cent ponts-levis qu'il faut lever et baisser plusieurs fois jour et nuit.

Il méprise les Chinois, parce qu'ils aiment mieux construire leurs maisons en étendue qu'en hauteur. Mais du moins il faudrait avouer qu'ils avaient des maisons vernies, plusieurs siècles avant que nous eussions des cabanes où nous logions avec notre bétail, comme on fait encore en Westphalie. Au reste, chacun suit son goût. Si on aime mieux loger à un septième étage, *ubi ponunt ova columbæ*, qu'au rez-de-chauffée; si l'on préfère le danger du feu et l'impossibilité de l'éteindre, quand il prend au faite d'un logis, à la facilité de s'en sauver, quand la maison n'a qu'un étage; si les embarras, les incommodités, la puanteur, qui résultent de sept étages établis les uns sur les autres, sont plus agréables que tous les avantages attachés aux maisons basses; nous ne nous y opposons pas. Nous ne jugeons point du mérite d'un peuple par la façon dont il est logé; nous ne décidons point entre Versailles et la grande maison de l'empereur chinois, dont frère *Attiret* nous a fait depuis peu la description.

Nous voulons bien croire qu'il y eut autrefois en Egypte un roi appelé d'un nom qui a quelque rapport à celui de *Sésostris*, lequel n'est pas plus un mot égyptien que celui de

*Charles* et de *Frédéric*. Nous ne disputerons point sur une prétendue muraille de trente lieues, que ce prétendu *Sésostris* fit élever pour empêcher les voleurs arabes de venir piller son pays. S'il construisit ce mur, pour n'être point volé, c'est une grande présomption qu'il n'alla pas lui-même voler les autres nations, et conquérir la moitié du monde pour son plaisir, sans se soucier de la gouverner, comme nous l'affure *M. Larcher*, répétiteur au collège Mazarin.

Nous ne croyons pas un mot de ce qu'on nous dit d'une muraille, bâtie par les Juifs, commençant au port de Joppé, qui ne leur appartenait point, jusqu'à une ville inconnue, nommée Carpasabé, tout le long de la mer, pour empêcher un roi *Antiochus* de s'avancer contre eux par terre. Nous laissons là tous ces retranchemens, toutes ces lignes qui ont été d'usage chez tous les peuples : mais il faut convenir que la grande muraille de la Chine est un des monumens qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Il fut entrepris trois cents ans avant notre ère : la vanité ne le construisit pas, comme elle bâtit les pyramides. Les Chinois n'imitèrent point les Huns, qui élevèrent des palissades de pieux et de terre, pour s'y retirer après avoir pillé leurs voisins. L'esprit de paix seul imagina la

grande muraille. Il est certain que la Chine, gouvernée par les lois, ne voulut qu'arrêter les Tartares, qui ne connaissaient que le brigandage. C'est encore une preuve que la Chine n'avait point été peuplée par des tartares, comme on l'a prétendu. Les mœurs, la langue, les usages, la religion, le gouvernement, étaient trop opposés. La grande muraille fut admirable et inutile: le courage et la discipline militaire eussent été des remparts plus assurés.

M. *Paw* a beau regarder avec des yeux de mépris tous les ouvrages de la Chine, il n'empêchera pas que le grand canal, fait de main d'homme, dans la longueur de cent soixante de nos grandes lieues, et les autres canaux qui traversent ce vaste empire, ne soient un exemple qu'aucune nation n'a pu encore imiter: les Romains mêmes ne tentèrent jamais une telle entreprise.

### A R T I C L E I I I.

*De la population de la Chine, et des mœurs.*

VOILA donc deux travaux immenses qui n'ont pour but que l'utilité publique; la grande muraille qui devait défendre l'empire chinois, et les canaux qui favorisent son

commerce. Joignons-y un avantage encore plus grand, celui de la population, qui ne peut être que le fruit de l'aïfance et de la fureté de chaque citoyen, dans la petite poffeffion en temps de paix; les mendiants ne fe marient en aucun lieu du monde. La polygamie ne peut être regardée comme contraire à la population; puisque, par le fait, les Indes, la Chine, le Japon, où la polygamie fut toujours reçue, font les pays les plus peuplés de l'univers. S'il est permis de citer ici nos livres facrés, nous dirons que DIEU même, en permettant aux Juifs la pluralité des femmes, leur promit *que leur race ferait multipliée comme les sables de la mer.*

On allègue que la nature fait naître à-peu-près autant de femelles que de mâles, et que par conféquent, fi un homme prend quatre femmes, il y a trois hommes qui en manquent. Mais il est avéré aujourd'hui que dans l'Europe, s'il naît un dix-septième de plus d'hommes que de femmes, il en meurt auffi beaucoup plus avant l'âge de trente ans, par la guerre, par la multitude des professions pénibles, plus meurtrières encore que la guerre, et par les débauches non moins funeftes. Il en est probablement de même en Afie. Tout État, au bout de trente ans, aura donc moins de mâles que de femelles. Comptez encore les

eunuques et les bonzes, il restera peu d'hommes. Enfin, observez qu'il n'y a que les premiers d'un État, presque toujours très-opulens, qui puissent entretenir plusieurs femmes, et vous verrez que la polygamie peut être, non-seulement utile à un empire, mais nécessaire aux grands de cet empire.

Considérez surtout que l'adultère est très-rare dans l'Orient, et que dans les harem, gardés par des eunuques, il est impossible. Voyez, au contraire, comme l'adultère marche la tête levée dans notre Europe; quel honneur chacun se fait de corrompre la femme d'autrui; quelle gloire se font les femmes d'être corrompues; que d'enfans n'appartiennent pas à leurs pères; combien les races les plus nobles sont mêlées et dégénérées. Jugez après cela lequel vaut le mieux, ou d'une polygamie permise par les lois, ou d'une corruption générale autorisée par les mœurs.

Si, dans la Chine, plusieurs femmes de la lie du peuple exposent leurs enfans, dans la crainte de ne pouvoir les nourrir, c'est peut-être encore une preuve en faveur de la polygamie : car si ces femmes avaient été belles, si elles avaient pu entrer dans quelque sérail, leurs enfans auraient été élevés avec des soins paternels.

Nous sommes loin d'infinuer qu'on doive établir la polygamie dans notre Europe chrétienne. Le pape *Grégoire II*, dans sa décrétale adressée à *S<sup>t</sup> Boniface*, permit qu'un mari prît une seconde femme, quand la sienne était infirme. *Luther* et *Mélancton* permirent au landgrave de Hesse deux femmes, parce qu'il avait au nombre de trois ce qui chez les autres se borne à deux. Le chancelier d'Angleterre *Couper*, qui était dans le cas ordinaire, épousa cependant deux femmes, sans demander permission à personne; et ces deux femmes vécut ensemble dans l'union la plus édifiante: mais ces exemples sont rares.

Quant aux autres lois de la Chine, nous avons toujours pensé qu'elles étaient imparfaites, puisqu'elles sont l'ouvrage des hommes qui les exécutent. Mais qu'on nous montre un autre pays où les bonnes actions soient récompensées par la loi, où le laboureur le plus vertueux et le plus diligent soit élevé à la dignité de mandarin, sans abandonner sa charrue: par-tout on punit le crime; il est plus beau sans doute d'encourager à la vertu.

A l'égard du caractère général des nations, la nature l'a formé. Le sang des Chinois et des Indiens est peut-être moins âcre que le nôtre, leurs mœurs plus tranquilles. Le bœuf



est plus lent que le cheval , et la laitue diffère de l'absinthe.

Le fait est qu'à notre Orient et à notre Occident, la nature a de tout temps placé des multitudes d'êtres de notre espèce , que nous ne connaissons que d'hier. Nous sommes sur ce globe comme des insectes dans un jardin : ceux qui vivent sur un chêne rencontrent rarement ceux qui passent leur courte vie sur un orme.

Rendons justice à ceux que notre industrie et notre avarice ont été chercher par-delà le Gange ; ils ne sont jamais venus dans notre Europe pour gagner quelque argent ; ils n'ont jamais eu la moindre pensée de subjuguier notre entendement ; et nous avons passé des mers inconnues pour nous rendre maîtres de leurs trésors , sous prétexte de leur rendre le service de gouverner leurs ames.

Quand les *Albuquerque* vinrent ravager les côtes de Malabar , ils menaient avec eux des marchands , des missionnaires , et des soldats. Les missionnaires baptisaient les enfans que les soldats égorgeaient ; les marchands partageaient le gain avec les capitaines ; le ministère portugais les rançonnait tous ; et des auteurs moines , traduits ensuite par d'autres moines , transmettaient à la postérité tous les

miracles que fit la S<sup>te</sup> Vierge dans l'Inde pour enrichir des marchands portugais.

Les Européens entraient alors dans deux mondes nouveaux ; celui de l'Occident a été presque tout entier noyé dans son sang. Si des fanatiques d'Europe ne sont pas venus à bout d'exterminer l'Orient, c'est qu'ils n'en ont pas eu la force, car le désir ne leur a pas manqué ; et ce qu'ils ont fait au Japon ne l'a prouvé que trop à leur honte éternelle.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer aux yeux épouvantés des lecteurs judicieux ces portraits que nous avons déjà exposés, de la subversion de tant d'Etats sacrifiés aux fureurs de l'avarice, et de la superstition, plus cruelle encore que la soif des richesses. Contenons-nous dans les bornes des recherches historiques.

#### A R T I C L E I V.

*Si les Egyptiens ont peuplé la Chine, et si les Chinois ont mangé des hommes.*

Nous avons toujours soupçonné que les grands peuples des deux continens ont été *autoctones*, indigènes ; c'est-à-dire originaires des contrées qu'ils habitent, comme leurs quadrupèdes, leurs singes, leurs oiseaux, leurs

leurs reptiles , leurs poissons , leurs arbres , et toutes leurs plantes.

Les rangifères de la Laponie , et les girafes d'Afrique ne descendent point des cerfs d'Allemagne et des chevaux de Perse. Les palmiers d'Asie ne viennent point des poiriers d'Europe. Nous avons cru que les Nègres n'avaient point des Irlandais pour ancêtres. Cette vérité est si démontrée aux yeux, qu'elle nous a paru démontrée à l'esprit ; non que nous osions , avec S<sup>t</sup> Thomas , (a) dire que l'être suprême , agissant de toute éternité , ait produit de toute éternité ces races d'animaux qui n'ont jamais changé parmi les bouleversemens d'une terre qui change toujours. Il ne nous appartient pas de nous perdre dans ces profondeurs ; mais nous avons pensé que ce qui est a du moins été long-temps. Il nous a paru , par exemple , que les Chinois ne descendent pas plus d'une colonie d'Egypte que d'une colonie de Basse-Bretagne. Ceux qui ont prétendu que les Egyptiens avaient peuplé la Chine , ont exercé leur esprit et celui des autres. Nous avons applaudi à leur érudition et à leurs efforts ; mais ni la figure des Chinois , ni leurs mœurs , ni leur langage , ni leur écriture , ni leurs usages , n'ont rien de l'antique Egypte. Ils ne connurent jamais la circoncision :

(a) *Summa catholicæ fidei*, liv. II, chap. XXXII.

aucune des divinités égyptiennes ne parvint jusqu'à eux : ils ignoraient toujours les mystères d'*Ihs*.

M. *Paw*, auteur des *Réflexions philosophiques*, a traité d'absurde ce système, qui fait des Chinois une colonie égyptienne ; et il se fonde sur les raisons les plus fortes. Nous ne sommes pas assez savans pour nous servir du mot *absurde* ; nous persistons seulement dans notre opinion, que la Chine ne doit rien à l'Égypte. Le père *Parennin* l'a démontré à M. de *Mairan*. Quelle étrange idée dans deux ou trois têtes de français qui n'étaient jamais sortis de leur pays, de prétendre que l'Égypte s'était transportée à la Chine, quand aucun Chinois, aucun Égyptien n'a jamais avancé une telle fable !

D'autres ont prétendu que ces Chinois si doux, si tranquilles, si aisés à subjuguier et à gouverner, ont, dans les anciens temps, sacrifié des hommes à je ne sais quel dieu, et qu'ils en ont mangé quelquefois. Il est digne de notre esprit de contradiction, de dire que les Chinois immolaient des hommes à DIEU, et qu'ils ne reconnaissaient pas de Dieu. Pour le reproche de s'être nourris de chair humaine, voici ce que le père *Parennin* avoue à M. de *Mairan*. (b)

(b) Dans la lettre datée de Pékin, du 11 août 1730, page 163, tome XXI des *Lettres édifiantes*, édition de Paris 1734.

» Enfin si l'on ne distingue pas les temps  
 » de calamités des temps ordinaires , on  
 » pourra dire de presque toutes les nations ,  
 » et de celles qui sont les mieux policées , ce  
 » que des Arabes ont dit des Chinois ; car on  
 » ne nie pas ici que des hommes , réduits à  
 » la dernière extrémité , n'aient quelquefois  
 » mangé de la chair humaine ; mais on ne  
 » parle aujourd'hui qu'avec horreur de ces mal-  
 » heureux temps auxquels , disent les Chinois ,  
 » le ciel irrité contre la malice des hommes , les  
 » punissait par le fléau de la famine , qui les  
 » portait aux plus grands excès .

» Je n'ai pas trouvé néanmoins que ces  
 » horreurs soient arrivées sous la dynastie des  
 » *Tang* , qui est le temps auquel ces Arabes  
 » assurent qu'ils sont venus à la Chine , mais  
 » à la fin de la dynastie des *Han* , au second  
 » siècle après JESUS-CHRIST . »

Ces Arabes , dont parlent MM. de *Mairan*  
 et *Parentin* , sont les mêmes que nous avons  
 déjà cités ailleurs . Ils voyagèrent , comme  
 nous l'avons dit , à la Chine au milieu du  
 neuvième siècle , quatre cents ans avant ce  
 fameux vénitien *Marco-Paolo* , qu'on ne voulut  
 pas croire lorsqu'il disait qu'il avait vu un  
 grand peuple plus policé que les nôtres , des  
 villes plus vastes , des lois meilleures en plu-  
 sieurs points . Les deux arabes y étaient abordés

dans un temps malheureux , après des guerres civiles et des invasions de barbares , au milieu d'une famine affreuse. On leur dit , par interprètes , que la calamité publique avait été au point que plusieurs personnes s'étaient nourries de cadavres humains. Ils firent comme presque tous les voyageurs , ils mêlèrent un peu de vérité à beaucoup de mensonges.

Le nombre des peuples que ces deux arabes nomment anthropophages , est étonnant : ce sont d'abord les habitans d'une petite île auprès de Ceilan , peuplée de noirs. Plus loin sont d'autres îles qu'ils appellent Rammi et Angaman , où les peuples dévoraient les voyageurs qui tombaient entre leurs mains. Ce qu'il y a de triste , c'est que *Marco Paolo* dit la même chose , et que l'archevêque *Navarette* l'a confirmée au dix-septième siècle , à los *Europeos que cogenes constante que vivos se los van comiendo.*

*Texera* dit que les Javans avaient encore cette abominable coutume au commencement du seizième siècle , et que le mahométisme a eu de la peine à l'abolir. Quelques hordes de cafres et d'africains ont été accusées de cette horreur.

Si on ne nous a point trompés sur la Chine , si dans un de ces temps désastreux où la faim ne respecte rien , quelques chinois se livrèrent



à une action de désespoir qui soulève la nature, souvenons-nous toujours qu'en Hollande la canaille de la Haie mangea de nos jours le cœur du respectable de *Wit*, et que la canaille de Paris mangea le cœur du maréchal d'*Ancre*. Mais souvenons-nous aussi que ceux qui percèrent ces cœurs furent cent fois plus coupables que ceux qui les mangèrent. Songeons à nos matines de Paris, à nos vêpres de Sicile, en pleine paix; aux massacres d'Irlande, pendant lesquels les Irlandais catholiques faisaient de la chandelle avec la graisse des Anglais protestans. Songeons aux massacres des vallées du Piémont, à ceux du Languedoc et des Cévennes, à ceux de tant de millions d'Américains par des Espagnols qui récitaient leur rosaire, et qui établissaient des boucheries publiques de chair humaine. Détournons les yeux, et passons vite.

## ARTICLE V.

*Des anciens établissemens et des anciennes erreurs  
avant le siècle de Charlemagne.*

**A**VANT de venir au mémorable siècle de *Charlemagne*, il fallut voir quelles révolutions avaient amené ce siècle dans notre Occident, et comment les deux religions chrétienne et

musulmane s'étaient partagé le monde depuis le golfe de Perse jusqu'à la mer Atlantique. C'était un grand spectacle , mais une pénible recherche : il fallut presser cent quintaux de menfonges pour en extraire une once de vérités. La foule des auteurs qui n'ont écrit que pour nous tromper est effrayante. Qu'on en juge seulement par cinquante évangiles apocryphes , écrits dès le premier siècle , et suivis sans interruption de fables absurdes , jusqu'aux fausses décrétales forgées au siècle de *Charlemagne* , et jusqu'à la donation de *Constantin* ; et cette donation de *Constantin* suivie de la légende dorée ; et cette légende dorée renforcée par la fleur des saints ; et cette fleur des saints perfectionnée par le pédagogue chrétien : le tout couronné par des miracles de l'abbé *Pâris* dans le faubourg Saint-Médard , au dix-huitième siècle.

Nous osâmes d'abord douter de ces donations immenses , faites aux évêques de Rome par *Charlemagne* et par son fils , et surtout des donations de pays que *Charles* et *Louis le faible* ne possédaient pas : mais nous ne prétendîmes point mettre en doute le droit que les papes ont acquis par le temps sur le pays qu'ils possèdent. Ils en sont souverains , comme les évêques d'Allemagne sont souverains dans leurs diocèses. Leurs droits ne sont pas à la vérité écrits dans

l'évangile. Une religion formée par des pauvres, et qui anathématise la richesse et l'esprit de domination, n'a pas ordonné à ses prêtres de monter sur des trônes, et d'armer leurs mains du glaive ; mais rien n'existe aujourd'hui de ce qu'était l'Eglise dans son origine ; le temps a tout changé, et changera tout encore ; il a établi dans notre occident les souverainetés des barbares vomis de la Scythie, et changé les chaires d'instructions en trônes.

Nous avons respecté ces dominations nouvelles dans notre histoire, et nous avons même remarqué combien notre antique barbarie les avait rendues nécessaires. Quelques jésuites, et surtout je ne fais quel *Nonotte*, écrivirent alors contre nous avec plus d'amertume que de science. Ils nous accusèrent d'avoir été peu respectueux envers *S<sup>t</sup> Pierre* et *S<sup>t</sup> Charlemagne*. Ils ne se doutaient pas alors que les successeurs de *Charlemagne* et de *Pierre* aboliraient l'ordre des jésuites, et que les généraux casseraient leurs soldats mal payés. Quoique nous eussions parlé de l'établissement du christianisme avec le plus profond respect, on nous accusa cependant d'en avoir un peu manqué.

On voulut nous écraser sous soixante volumes de pères de l'Eglise, pour nous prouver que *S<sup>t</sup> Pierre* avait été à Rome, sans que *S<sup>t</sup> Luc* et *S<sup>t</sup> Paul* en eussent jamais parlé ; qu'il avait

été sur le trône épiscopal de Rome, quoiqu'affurément il n'y eût point de trône épiscopal en ce temps-là, ni même d'évêques d'aucun diocèse. La principale démonstration du voyage de *S<sup>t</sup> Pierre à Rome* se tirait d'une lettre qu'il avait écrite et datée de Babylone : or Babylone signifiait évidemment Rome, comme Falaise signifie Perpignan. Les autres preuves étaient fondées sur certains contes d'un *Abdias*, d'un *Marcel* et d'un *Egésippe*, qui n'étaient dignes assurément d'être ni pères ni fils de l'Eglise.

Ces feseurs de mille et une nuits nous contaient donc que *Simon Pierre*, étant venu à Rome, (quoique sa mission fût pour les circoncis) y rencontra le magicien *Simon*, qui se changeait tantôt en brebis et tantôt en chèvre. Ce *Simon* d'abord lui envoya faire un compliment par un de ses chiens, auquel *Simon Pierre* répondit fort poliment. Ils se brouillèrent ensuite par un cousin de l'empereur *Néron* qui était mort. *Simon*, qu'on appelait *Vertu-dieu* défia *S<sup>t</sup> Pierre* à qui ressusciterait le mort. *Simon* le fit remuer; mais *Pierre* le fit marcher, et gagna la gageure. Ensuite ils se défièrent au vol, en présence de l'empereur. *Simon* vola dans les airs mieux que *Dédale*; mais *Pierre* pria le Seigneur si ardemment de faire tomber *Simon Vertu-dieu* comme *Icare*, qu'il tomba et se cassa les jambes.

*Néron*, indigné de voir son forcier estropié, fit crucifier *Pierre* les pieds en haut, et couper la tête à *Paul*, &c.... &c.... Cela arriva la dernière année de *Néron*. *Pierre* avait gouverné l'Eglise vingt-cinq ans sous cet empereur, qui n'en régna que treize.

Ce livre d'*Abdias*, écrit en syriaque, fut traduit en grec par son disciple nommé *Eutrope*, et nous l'avons en latin de la traduction de *Jules africain*, homme savant du troisième siècle, et presque un père de l'Eglise par ses autres écrits.

Quoi qu'il en soit, que S<sup>t</sup> *Pierre* eût fait ou non le voyage de Rome, cela était absolument indifférent pour le gouvernement de l'Eglise. Ce gouvernement fut modelé du temps de *Constantin*, sur l'administration politique de l'Empire. Les principaux sièges, Rome, Constantinople, Alexandrie, devaient avoir l'autorité principale. Et de même que les rois d'Espagne régnerent en ce pays, soit que *Tubal* ou *Hercule* l'eût peuplé; de même que la race des Francs posséda les Gaules, soit qu'elle descendît de *Brancus* fils d'*Hector*, soit qu'elle eût une autre origine; ainsi les papes dominèrent bientôt dans la ville impériale, du consentement même des Romains, sans se mettre en peine si la première église de cette capitale avait été dédiée à S<sup>t</sup> *Jean de Latran*,



ou à S<sup>t</sup> Pierre hors des murs. Ainsi les patriarches des grandes villes de Constantinople et d'Alexandrie eurent plus d'honneurs, de richesses et d'autorité que des évêques de villages. Les hommes d'Etat n'établissent guère leurs droits sur des discussions théologiques : ils vont au solide, et ils laissent leurs écrivains s'épuiser en citations et en argumens.

## A R T I C L E V I.

*Fausses donations. Faux martyrs. Faux miracles.*

**L**A vérité de l'histoire, bien plus utile qu'on ne pense, nous força d'examiner les fausses légendes aussi attentivement que le voyage de S<sup>t</sup> Pierre. Nous crûmes que le mensonge ne pouvait que déshonorer la religion. Les miracles de JÉSUS-CHRIST et des apôtres sont si vrais qu'on ne doit pas risquer d'affaiblir le profond respect qu'on a pour eux, en leur associant de faux prodiges. Admirons, célébrons, révérons le *Lazare* ressuscité ; le bienfait des noces de Cana ; les démons chassés du corps des possédés ; ces esprits immondes précipités dans les corps d'animaux immondes comme eux, et noyés avec eux dans le lac de Génézareth ; le fils de DIEU enlevé sur le



faîte du temple et sur une montagne par l'ennemi de DIEU et des hommes ; JESUS confondant d'un seul mot cet éternel ennemi qui osait proposer à DIEU même d'adorer le Diable ; JESUS, transfiguré sur le Thabor pour manifester sa gloire à *Moïse* et à *Elie*, qui viennent du sein des morts recevoir ses leçons éternelles ; JESUS la source de la vie, JESUS créateur du genre-humain, mourant pour le genre-humain ; les morts ressuscitant quand il expire, et remplissant les rues de Jérusalem ; le soleil s'éclipsant en plein midi et en pleine lune par toute la terre, à la confusion de tout l'empire romain, assez aveugle pour négliger ce grand événement ; le S<sup>t</sup> Esprit descendant en langue de feu sur les apôtres, &c... Ces vrais miracles sont assez nombreux, assez avérés. Des hommes inspirés les ont écrits ; tout lecteur judicieux les apprécie ; tout bon chrétien les adore.

Mais, c'était, nous osons le dire, une impiété et une folie de vouloir soutenir ces prodiges, que DIEU daigna lui-même opérer en Judée, par des fables absurdes, que des hommes inconnus ont inventées tant de siècles après.

La personne illustre qui étudia l'histoire avec nous, fut très-scandalisée qu'un jésuite, nommé *Papebroke*, prétendît avoir traduit un

manuscrit grec qui contenait le martyre de S<sup>t</sup> *Théodote* cabaretier , et de sept vierges , âgées de soixante douze ans chacune , que le gouverneur de la ville d'Ancire condamna à livrer leur pucelage aux jeunes gens de la ville. Cette sentence portée contre ces sept vieilles , ou plutôt contre ces jeunes gens , était encore la plus simple et la moins merveilleuse anecdote de toute cette aventure. La légende de ce saint cabaretier , et de son ami le curé *Fronton* est assez connue.

On arrache la langue à S<sup>t</sup> *Romain* , qui était bègue , et aussitôt il parle avec la plus grande volubilité ; l'auteur , grand physicien , remarque *qu'il est impossible de vivre sans langue* : ce qui rend le miracle plus beau.

Que dire de S<sup>t</sup> *Paulin* qui , voyant un possédé se promener la tête en-bas comme une mouche à la voûte d'une église , envoya vite chercher les reliques de S<sup>t</sup> *Félix* de Nole ? Dès qu'elles furent arrivées , le possédé tomba par terre.

Est-il possible qu'on ait écrit sérieusement que S<sup>t</sup> *Denis* l'aréopagite , étant venu d'Athènes à Paris , fut pendu à Montmartre ; qu'il prêcha du haut de la potence dès qu'il fut étranglé , et qu'ensuite il porta sa tête entre ses bras , dès qu'il eut le cou coupé ?

Nous pourrions citer trois morts , ressuscités en un jour par S<sup>t</sup> *Dominique* ; vingt - huit

aveugles , quatre possédés , six lépreux , trois sourds , trois muets guéris , et quatre morts ressuscités , le tout par S<sup>t</sup> *Victor*.

S<sup>t</sup> *Maclou* , pressé de ressusciter un mort , répond : Qu'il attende que j'aie dit ma messe. La messe finie , il le ressuscite : le mort demande à boire ; soudain S<sup>t</sup> *Maclou* change de l'eau en vin , un caillou en gobelet , un balai en serviette. Le mort boit , et reconnaît que ces trois miracles sont en l'honneur de la Trinité. C'est-là pourtant ce qu'écrivent les jésuites *Ribadénéira* et *Antoine Girard* dans la vie des saints.

On a écrit , et depuis la renaissance des lettres on a imprimé plus de dix mille contes de cette force. Le bénédictin *Ruinard* nous en a donné de pareils dans ses prétendus *Actes sincères* , qui sont évidemment du treizième siècle , et tous écrits du même style. C'est-là qu'il renouvelle l'histoire du cabaretier *Théodote* , et de la langue de *Romain*.

On rendit à la raison et à la religion , le service de détruire ces fables : elles étaient encore si accréditées qu'un jésuite , nommé *Nonotte* , prit leur défense , et fut même secondé par quelques écrivains.

Plusieurs regardaient comme un article de foi l'apparition du labarum dans les nuées. Ils ne savaient si c'était vers Besançon , ou

vers Troie , ou vers Rome , et si l'inscription était en latin ou en grec ; mais ils étaient sûrs de l'apparition.

Par quel excès de démence a-t-on écrit et répété si souvent , que dans l'année 287 , au temps même que *Dioclétien* favorisait le plus notre sainte religion , lorsque les principaux officiers de son palais étaient chrétiens , lorsque sa femme était chrétienne , cet empereur fit couper la tête à toute une légion , appelée thébaine , composée de six mille sept cents hommes , et cela parce qu'elle était chrétienne ? Nous avons anéanti cette fable impertinente , attribuée à l'abbé *Eucher* , depuis évêque de Lyon , mort en 454 , cent soixante-sept ans après cette aventure. Nous avons fait voir combien il était ridicule d'attribuer à cet évêque une rapsodie dans laquelle il est parlé , avant l'année quatre cents cinquante-quatre , du roi de Bourgogne *Sigismond* , qui mourut en 523. Cette ineptie était assez sensible. Nous avons prouvé qu'aucun auteur ne parla jamais d'une légion thébaine. Il y avait trois légions en Egypte ; mais aucune n'était composée d'habitans de Thèbes. Cette prétendue légion n'avait pu arriver d'Orient en Occident par le Velais , comme on le dit : elle n'avait pu être entourée de troupes , supérieures en nombre , qui l'auraient égorgée dans le petit défilé

d'Agaune, où l'on ne peut ranger deux cents hommes en bataille, et où la moitié d'une cohorte aurait aisément arrêté toutes les légions de l'empire romain. Ce monstrueux amas de bêtises méritait d'être développé; et il s'est trouvé un *Nonotte* qui les a défendues comme son bien propre. Il a intitulé son livre *nos erreurs*, et il a trouvé des dévotés qui l'ont cru sur sa parole.

## A R T I C L E V I I.

*De David, de Constantin, de Théodose, de Charlemagne, &c.*

A P R È S les exemples continuels d'injustice, de cruauté, de meurtre, de brigandage, dont l'histoire de presque toutes les nations est surchargée, il nous parut utile et consolant de ne pas canoniser ces crimes chez les princes, de quelque religion qu'ils fussent. *David* était sans doute un bon juif; mais ce n'était pas une chose honnête (humainement parlant) de se révolter contre son souverain, de se mettre à la tête de quatre cents voleurs, de rançonner, de piller ses compatriotes, de trahir à la fois sa patrie et le roitelet *Achis* son bienfaiteur; de massacrer tout dans les

villages de ce bienfaiteur , jusqu'aux enfans à la mamelle , afin qu'il ne restât personne pour le dire ; de faire cuire dans des fours , de déchirer sous des herfes de fer les habitans de Rabath ; de scier le crâne et la poitrine aux autres Amorrhéens ; d'écraser sous des chariots leurs membres palpitans ; de donner sept enfans du roi *Saül* son maître aux Gabaonites , pour les pendre , &c... &c... &c...

Plus nous étions touchés respectueusement de son repentir , plus il nous sembla qu'en effet jamais repentir ne fut mieux fondé. Nous fûmes même très-étonnés qu'on chantât encore , dans quelques églises , des hymnes attribuées à *David* , dans lesquelles il est dit : *Heureux qui prendra tes petits enfans , et qui les écrasera contre la pierre , psaume 137. Que vos pieds soient teints de leur sang , et que la langue de vos chiens en soit abreuvée ! psaume 67.* On y peut chercher un sens mystique ; mais le sens naturel est dur. Il nous semble qu'on aurait pu s'attacher aux psaumes qui enseignent la clémence plus qu'à ceux qui célèbrent la cruauté. Nous respectâmes le texte ; mais nous ne pouvions fouler aux pieds la nature.

Le même esprit d'équité nous anima , quand nous nous crûmes obligés de ne point dissimuler les crimes de *Constantin* , de *Théodose* , de *Clouis* , &c. Ils favorisèrent le christianisme ,

nous



nous en bénissons DIEU ; et si *Constantin* mourut arien après avoir tour à tour favorisé et persécuté *Athanase*, on doit en être affligé, et adorer les décrets de la Providence. Mais les meurtres de tous ses proches, de son fils même et de sa femme, n'étaient pas sans doute des actions chrétiennes.

*Constantin*, tout voluptueux qu'il était, s'était fait une telle habitude de la férocité, qu'il la porta jusque dans ses lois. *Dioclétien* avait été assez humain pour abolir la loi qui permettait aux pères de vendre leurs enfans ; *Constantin* rétablit cette loi barbare. Il permit aux citoyens romains de faire leurs fils esclaves en naissant. (c) On dit, pour l'excuser, qu'il ne permit ce trafic qu'aux pauvres ; mais il n'y a que les pauvres qui puissent être tentés de vendre leurs enfans. Il fallait les mettre à l'abri du besoin qui les forçait à ce commerce dénaturé : mais l'affassin de son fils devait approuver qu'un père vendît les siens. Par la même jurisprudence, il abolit les peines établies par les lois contre les calomnieurs ; c'est ce que nous soumettons au jugement de toutes les ames honnêtes.

Nous ne pensâmes pas que *Théodose* eût suffisamment réparé le massacre si long-temps prémédité des habitans de Thessalonique :

(c) Cod. liv. de patribus qui filios, &c.

en n'allant point à la messe pendant quelques mois.

Pour *Clovis*, le jésuite *Daniel* lui-même convient qu'il fut plus méchant après son baptême qu'auparavant. On est obligé d'avouer qu'il engagea un *Clodoric*, fils d'un roi de Cologne, à tuer son propre père, et que, pour récompense, il le fit assassiner lui-même, et s'empara de son petit Etat; qu'il trahit et assassina *Ranacaire*, roi de Cambrai; qu'il en fit autant à un roi du Mans nommé *Renomer*, et à quelques autres princes; après quoi il tint un concile d'évêques à Orléans. On ne lui reprocha, dans ce concile, aucun de ces assassinats; ils n'avaient été commis que sur des princes idolâtres.

Nous avons détesté le crime par-tout où nous l'avons trouvé; et si les infidèles et les hérétiques ont fait quelques bonnes actions, s'ils ont eu des vertus que *S<sup>t</sup> Augustin* appelle des péchés splendides, nous n'avons pas cru devoir les taire. L'empereur *Julien* fut sobre et chaste comme un anachorète, aussi brave que *César*, aussi clément que *Marc-Aurèle*, puisqu'il pardonna à douze chrétiens qui avaient comploté de l'assassiner. Il fallait, ou en convenir, ou être un sot; nous prîmes le premier parti. Un ex-jésuite de province, nommé *Paulian*, vient encore de répéter que *Julien*, blessé à

mort au milieu de sa victoire, jeta son sang contre le ciel, et s'écria : *Tu as vaincu, Galiléen.* Rien n'éclairera donc jamais les ignorans ! rien ne corrigera les gens de mauvaise foi ! Ce n'était pas contre les Galiléens que ce grand-homme combattait, c'était contre les Perses. Ce conte du calomniateur *Théodoret* est mis actuellement par tous les savans avec l'autre conte des femmes que *Julien* immola aux dieux pour obtenir leur protection dans cette guerre. Le bon sens rejette ces absurdités, et l'équité réproouve ces calomnies.

La raison est l'ennemie des faux prodiges. Les globes de feu qui sortirent des fondemens du temple juif, lorsque *Julien* permit qu'on le rebâtît, sont avérés, disait-on, par *Ammien Marcellin*, auteur païen ; et on nous allégué cette puérité comme un témoignage que nos ennemis furent forcés de rendre à la vérité.

Nous exposâmes tout le ridicule de ce prodige. Nous montrâmes combien *Ammien* aimait le merveilleux, et à quel point il était crédule. On ne pouvait donner de nouveaux fondemens au temple bâti par *Hérode*, puisque ces fondemens de larges pierres de vingt-cinq pieds de long subsistent encore. Des globes de feu ne peuvent sortir de ces pierres, puisque jamais les flammes ne s'arrondissent en globes, et qu'elles s'élèvent toujours en spirales et en

cônes. D'ailleurs on fait que , dans ce temps-là , plusieurs villes de Syrie furent endommagées par des volcans souterrains , sans qu'il fût question de rebâtir un temple. On ajouta encore à ce prodige des globes de feu , ces petites croix enflammées qui s'attachaient aux vêtemens des ouvriers. Voilà bien du merveilleux.

Il est évident que si *Julien* discontinua la reconstruction du temple de Jérusalem , ce fut par d'autres raisons. Si les prétendus globes de feu l'en avaient empêché , il en aurait parlé dans sa lettre sur cette aventure. Voici cette lettre importante.

„ Que diront les Juifs de leur temple , qui  
 „ a été bâti trois fois , et qui n'est point  
 „ encore rebâti ? Ce n'est point un reproche  
 „ que je leur fais , puisque j'ai voulu moi-  
 „ même relever ses ruines ; je n'en parle que  
 „ pour montrer l'extravagance de leurs pro-  
 „ phètes , qui trompaient de vieilles femmes  
 „ imbécilles. *Quid de templo suo dicent , quod*  
 „ *cùm tertio sit eversum , nondum ad hodiernum*  
 „ *usque diem instauratur ? Hæc ego , non ut illis*  
 „ *exprobrarem in medium adduxi , utpote qui*  
 „ *templum illud tanto intervallo à ruinis excitare*  
 „ *voluerim ; sed ideo commemoravi , ut ostenderem*  
 „ *delirasse prophetas istos , quibus cum stolidis*  
 „ *amiculis negotium erat. „*

N'est-il pas clair par cette lettre, que *Julien* ayant d'abord eu la condescendance de permettre que les Juifs achetaient le droit de bâtir leur temple, comme ils achetaient tout, il changea d'avis ensuite, et ne voulut pas qu'une nation si fanatique et si atroce eût un signal sacré de ralliement, et une forteresse au milieu de ses Etats? Une telle explication est simple, naturelle, vraisemblable. Il ne faut point embrouiller par un miracle ce qu'on peut démêler par la raison. Nous déplorons, encore une fois, nous détestons l'erreur de *Julien*; mais il faut être équitable.

Si nous défendîmes la cause de *Julien* avec quelque chaleur, c'est qu'en effet ce prince philosophe, qui était si dur pour lui-même, fut très-indulgent pour les autres; c'est qu'étant à la tête d'un des deux partis qui divisaient l'Empire, il ne fit jamais couler le sang du parti opposé au sien.

L'empereur *Constance*, son proche parent et son persécuteur, assassin de toute sa famille, avait toujours été sanguinaire. *Julien* fut le plus tolérant des hommes, et l'unique chef du parti qui fût tolérant.

*La Blétrie*, qui, dans le dix-huitième siècle, a osé écrire une vie de *Julien* avec quelque modération, et le défendre contre plusieurs



calomnies grossières dont on chargeait sa mémoire, n'a pas osé pourtant le justifier sur son attachement à l'ancienne religion de l'Empire. Il le représente comme un superstitieux qui croyait combattre une autre superstition. Nous eûmes une autre idée de *Julien* ; il était certainement un stoïcien rigide. Sa religion était celle du grand *Marc-Aurèle*, et du plus grand *Epictète*. Il nous semblait impossible qu'un tel philosophe adorât sincèrement *Hécate*, *Pluton*, *Cybèle* ; qu'il crût lire l'avenir dans le foie d'un bœuf ; qu'il fût persuadé de la vérité des oracles et des augures , dont *Cicéron* s'était tant moqué.

En un mot, l'auteur de la satire des *Césars* ne nous parut pas un fanatique , c'est-à-dire un furieux imbécille. Une forte preuve, c'est qu'il donna souvent bataille malgré des auspices que tous les prêtres croyaient funestes. Il courut même en dépit d'eux à son dernier combat, où il fut tué au milieu de ses victoires.

L'auteur du livre de la *Félicité publique*, homme en effet digne de la faire cette félicité, si elle était au pouvoir d'un sage, semble n'être pas de notre avis en ce point ; et par conséquent il nous a réduit à nous défier long-temps de notre opinion. *Julien*, dit-il,



au lieu de montrer sur le trône un philosophe impartial, ne fit voir en lui qu'un païen dévôt.

Les apparences, en effet, sont quelquefois pour l'estimable auteur de la *Félicité publique*. *Julien* paraît trop zélé pour l'ancien culte de sa patrie ; il fait trop de sacrifices ; il est trop prêtre. *Jules César*, tout grand-pontife qu'il était, sacrifiait beaucoup moins.

Mais qu'on se représente l'état de l'Empire sous *Julien* : deux factions acharnées le partagent ; l'une, à la vérité, divine dans son principe, mais s'écartant déjà de son origine, par l'esprit de parti et par toutes les fureurs qui l'accompagnent ; l'autre fondée sur l'erreur, et défendant cette erreur avec tout l'emportement qui se met à la place de la raison : même opiniâtreté des deux côtés, mêmes fraudes, mêmes calomnies, mêmes complots, mêmes barbaries, même rage. La plupart des chrétiens, il faut l'avouer, éclairés d'abord par DIEU même, étaient aussi aveugles que ceux qu'on appela depuis païens.

Que pouvait faire un empereur politique entre ces deux factions, lorsqu'il s'était déclaré hautement pour la seconde ? S'il n'avait pas montré un grand zèle pour son parti, ce parti lui eût reproché de n'en avoir pas assez ; ce parti l'eût abandonné, et l'autre l'eût peut-être détrôné. Il fallait mener les

païens avec les brides qu'ils s'étaient faites eux-mêmes. Qui a montré plus de zèle pour la religion ; qui a été plus assidu à des prêches et au chant des psaumes que le prince d'Orange *Guillaume le taciturne*, fondateur de la république de Hollande, et *Gustave-Adolphe*, vainqueur de l'Allemagne ? Cependant il s'en fallait beaucoup que ces deux grands-hommes fussent des enthousiastes.

L'Europe, et surtout le Nord, a le bonheur de posséder aujourd'hui des souverains éclairés et tolérans, dont aucun fanatisme n'obscurcit les lumières, dont aucune dispute théologique n'a égaré la raison, et qui tous savent très-bien distinguer ce que la politique exige, et ce que la religion conseille. Il en est même qui n'ont ni cour, ni conseil, ni chapelle, et qui consacrent les journées entières dans le travail de la royauté. Mais qu'il s'élève dans leurs Etats une querelle de religion, une guerre intestine de fanatisme, telle qu'on en vit au temps de *Julien* ; ou nous nous trompons fort, ou tous agiront comme lui.

Quant au nom d'apostat que des écrivains des Charniers donnent encore à l'empereur *Julien*, il nous semble que ce sobriquet infame ne lui convenait pas plus que le titre d'empereur chrétien à *Constantin*, qui ne fut baptisé qu'à sa mort. *Julien*, baptisé dans son enfance,

enfance , eut le malheur de n'être chrétien que pour sauver sa vie. Il n'était pas plus chrétien que notre grand *Henri IV* et son cousin le prince de *Condé* ne furent catholiques , lorsqu'on les força d'aller à la messe après la Saint-Barthelemi. La ligue osa appeler ces princes relaps ; ils ne l'étaient point , on les avait forcés. On força de même *Julien* à recevoir ce qu'on appelle l'un des quatre mineurs , à être lecteur dans l'église de Nicomédie ; mais il est certain , par ses écrits , que dès-lors il se livrait tout entier aux instructions de *Libanius* , le philosophe le plus entêté du paganisme.

Ce qu'on peut donc reprocher bien plus raisonnablement à cet empereur , c'est d'avoir été l'ennemi du christianisme dès qu'il put se connaître ; et ce qu'il y a de plus déplorable , c'est qu'il était le plus beau génie de son temps , et le plus vertueux de tous les empereurs après les *Antonins*.

*La Blétrie* répète sérieusement le conte ridicule que *Julien* , dans ses opérations théurgiques , qui étaient visiblement une initiation aux mystères d'*Eleusine* , fit deux fois le signe de la croix , et que deux fois tout disparut. Cependant , malgré cette ineptie , *la Blétrie* a été lu , parce qu'il a été souvent plus raisonnable.

Au reste, nous osons dire qu'il n'est point de français, et surtout de parisiens, à qui la mémoire de *Julien* ne doive être chère. Il rendit la justice parmi nous comme *Lamoignon*; il combattit pour nous en Allemagne comme *Turenne*; il administra les finances comme un *Rofni*; il vécut parmi nous en citoyen, en héros, en philosophe, en père: tout cela est exactement vrai. On verse des larmes de tendresse quand on songe à tout le bien qu'il nous fit. Et voilà celui qu'un polisson appelle *Julien l'apostat*.

En admirant la valeur de *Charlemagne*, fils d'un héros usurpateur, et son art de gouverner tant de peuples conquis, c'était assez d'être homme pour gémir des cruautés qu'il exerça envers les Saxons; et nous avouons que nous n'exprimâmes pas assez fortement notre horreur. Le tribunal veimique, qu'il institua pour persécuter ces malheureux, est peut-être ce qu'on inventa jamais de plus tyrannique. Des juges inconnus recevaient les accusations rédigées par un délateur, n'entendaient ni les témoins ni les accusés, jugeaient en secret, condamnaient à la mort, envoyaient des bourreaux déguisés, qui exécutaient leurs sentences. Cette cour d'assassins privilégiés se tenait à Ormound en Westphalie; elle étendit sa juridiction sur toute l'Allemagne, et ne

fut entièrement abolie que sous *Maximilien I.* C'est une vérité horrible, dont peu d'auteurs parlent, mais qui n'en est pas moins avérée.

Que devait-on dire de l'iniquité dénaturée avec laquelle il dépouilla de leurs Etats les fils de son frère ? La veuve fut obligée de fuir, et d'emporter dans ses bras les malheureux enfans chez *Didier* son frère, roi des Lombards. Que devinrent-ils, lorsque *Charlemagne* les poursuivit dans leur asile, et s'empara de leurs personnes ? Les secrétaires, les moines, qui fabriquaient des annales, n'osent le dire : nous nous taisons comme eux ; et nous souhaitons que ce *Karl* n'ait pas traité son frère, sa sœur, et ses neveux, comme tant de princes, en ces temps-là, traitaient leurs parens. La foule des historiens a encensé la gloire de *Charlemagne*, et jusqu'à ses débauches. Nous nous sommes arrêtés la balance à la main ; nous avons laissé marcher la foule : on nous a remarqué ; on a voulu nous arracher notre balance ; et nous avons continué de peser le juste et l'injuste.

Nous n'avons pu encore découvrir quel droit avait *Charlemagne* sur les Etats de son frère, ni quel droit son frère et lui et *Pepin* leur père avaient sur les Etats de la race d'*Ildovic* ; ni quel droit avait *Ildovic* sur les Gaules et sur l'Allemagne, provinces de



l'empire romain ; ni même quel droit l'empire romain avait sur ces provinces.

C'est immédiatement après *Charlemagne* que commença cette longue querelle entre l'Empire et le sacerdoce , qui a duré , à tant de reprises , pendant plus de neuf siècles : guerre dans laquelle tous les rois furent enveloppés ; guerre tantôt sourde , tantôt éclatante ; tour à tour ridicule et funeste ; qui n'a semblé terminée que par l'abolition des jésuites ; et qui pourrait recommencer encore , si la raison ne dissipait pas aujourd'hui , presque par-tout , les ténèbres dans lesquelles nous avons été plongés si long-temps.

### ARTICLE V I I I.

*D'une foule de mensonges absurdes qu'on a opposés aux vérités énoncées par nous.*

**N**ous nous servons rarement du grand mot *certain* : il ne doit guère être employé qu'en mathématiques , ou dans ces espèces de connaissances , *je pense , je souffre , j'existe ; deux et deux font quatre*. Cependant , si l'on peut quelquefois employer ce mot en fait d'histoire , nous crûmes certain , ou du moins extrêmement probable :



Que les premiers étrangers , qui prirent et qui saccochèrent Constantinople , furent les croisés , qui avaient fait serment de combattre pour elle.

Que les premiers rois francs avaient plusieurs femmes en même temps ; témoins *Gontran, Caribert, Childebert, Sigebert, Chilpéric, Clotaire*, comme le jésuite *Daniel* l'avoue lui-même.

Que le comble du ridicule est ce qu'on a inséré dans l'histoire de *Joinville*, que les émirs mahométans et vainqueurs offrirent la couronne d'Egypte à *S<sup>t</sup> Louis* leur ennemi, vaincu, captif, chrétien, ignorant leur langue et leurs lois.

Que toutes les histoires écrites dans ce goût doivent être regardées comme celles des quatre fils *Aymon*.

Que la croyance de l'Eglise romaine , après le temps de *Charlemagne*, était différente de l'Eglise grecque en plusieurs points importants, et l'est encore.

Que long-temps après *Charlemagne*, l'évêque de Rome , toujours élu par le peuple , selon l'usage de toutes les églises , toutes républicaines , demandait la confirmation de son élection à l'exarque ; que le clergé romain était tenu d'écrire à l'exarque suivant cette

formule : „ Nous vous supplions d'ordonner  
 „ la consécration de notre père et pasteur. „

Que le nouvel évêque était, par le même  
 formulaire, obligé d'écrire à l'évêque de  
 Ravenne ; et qu'enfin, par une conséquence  
 indubitable, l'évêque de Rome n'avait encore  
 aucune prétention sur la souveraineté de cette  
 ville.

Que la messe était très-différente au temps  
 de *Charlemagne*, de ce qu'elle avait été dans  
 la primitive Eglise ; car tout changea suivant  
 les temps, suivant les lieux, et suivant la  
 prudence des pasteurs. Du temps des apô-  
 tres, on s'assemblait le soir pour manger la  
 cène, le souper du Seigneur. (*Paul aux*  
*Corinth.*) On demeurait dans la fraction du  
 pain. (*Act. ch. 2.*) Les disciples étaient assem-  
 blés pour rompre le pain. (*Act. chap. 20.*)  
 L'Eglise romaine, dans la basse latinité,  
 appelle *missa* ce que les Grecs appelaient  
*synaxe*. On prétend que ce mot *missa*, messe,  
 venait de ce qu'on renvoyait les catéchumènes  
 qui, n'étant pas encore baptisés, n'étaient  
 pas encore dignes d'assister à la messe. Les  
 liturgies étaient différentes ; et cela ne pouvait  
 alors être autrement : une assemblée de chré-  
 tiens en Chaldée ne pouvait avoir les mêmes  
 cérémonies qu'une assemblée en Thrace.  
 Chacun faisait la commémoration du dernier

souper de notre Seigneur, en sa langue. Ce fut vers la fin du second siècle que l'usage de célébrer la messe le matin, s'établit dans presque toutes les églises.

Le lendemain du sabbat, on célébrait nos saints mystères pour ne se pas rencontrer avec les Juifs. On lisait d'abord un chapitre des évangiles ; une exhortation du célébrant suivait ; tous les fidèles , après l'exhortation , se baïsaient sur la bouche en signe d'une fraternité qui venait du cœur ; puis on posait sur une table du pain , du vin , et de l'eau ; chacun en prenait ; et on portait du pain et du vin aux absens. Dans quelques églises de l'Orient , le prêtre prononçait les mêmes paroles par lesquelles on finissait les anciens mystères ; paroles que notre divine religion avait retenues et consacrées : *Veillez et soyez purs*. Tous ces rites changèrent : le rite grégorien ne fut point le rite ambrosien. Le baptême qui était le plongement dans l'eau , ne fut bientôt dans l'Occident qu'une légère aspersion : les barbares du Nord , devenus chrétiens , n'ayant ni peintres ni sculpteurs , ignorèrent le culte des images. L'Eglise grecque différa surtout de l'Eglise romaine en dogmes et en usages.

Jusqu'aux temps de *Charlemagne* , il n'y eut point ce qu'on appelle de messe basse. Les formules qui subsistent encore nous le prouvent

assez. On n'aurait pas souffert alors qu'un seul homme officiât, aidé d'un petit garçon, qui lui répond, et qui le sert : les évêques eurent cette condescendance pour les grands seigneurs et pour les malades. Enfin les religieux mendians dirent des messes basses pour de l'argent ; et l'abus vint au point que le jésuite *Emmanuel Sa* dit dans ses aphorismes :  
 » Si un prêtre a reçu de l'argent pour dire  
 » des messes, il peut les affermer à d'autres  
 » à un moindre prix, et retenir pour lui le  
 » surplus. » *Cui datur certa pecunia pro missis  
 à se dicendis, potest alios minore pretio conducere,  
 et reliquum sibi retinere.*

Nous dûmes que la confession de ses fautes était de la plus haute antiquité ; que le repentir fut la première ressource des criminels ; que ce repentir et cette confession furent exigés dans tous les mystères d'Egypte, de Thrace, et de Grèce ; que l'expiation suivait la confession, &c. . .

La fable même imita l'histoire en ce point nécessaire aux hommes. *Apollonius de Rhodes* rapporte que *Médée* et *Jason*, coupables de la mort d'*Abfyrte*, allèrent se faire expier dans l'*Aea*, par *Circé*, reine et prêtresse de l'île, et tante de *Médée*. *Jason*, en arrivant au foyer sacré de la maison de *Circé*, enfonça son épée en terre ; ce qui signifiait que la femme et lui

avaient commis un crime avec l'épée, et qu'ils avaient répandu le sang innocent sur la terre. Après quoi *Circé* les expia tous deux avec les lustrations usitées chez elle. Peut-être même cette ancienne fable n'est pas si fable qu'on le croit.

On fait que *Marc-Aurèle*, le plus vertueux des hommes, se confessa en s'initiant aux mystères de *Cérès*. Cette pratique salutaire eut ses abus : ils furent poussés au point qu'un spartiate voulant s'initier, et le prêtre voulant le confesser : *Est-ce à DIEU ou à toi que je parlerai ?* dit le spartiate. *A DIEU*, répondit l'autre. *Retire-toi donc, ô homme !*

Les Juifs étaient obligés, par la loi, d'avouer leur délit lorsqu'ils avaient volé leurs frères, et de restituer le prix du larcin avec un cinquième par-dessus. Ils confessaient en général leurs péchés contre la loi, en mettant la main sur la tête d'une victime. *Buxtorf* nous apprend que souvent ils prononçaient une formule de confession générale, composée de vingt-deux mots, et qu'à chaque mot on leur plongeait la tête dans une cuvette d'eau froide ; que souvent aussi ils se confessaient les uns aux autres ; que chaque pénitent choisissait son parrain qui lui donnait trente-neuf coups de fouet, et qui en recevait autant de lui à son tour. Enfin l'Eglise chrétienne

sanctifia la confession. On fait assez comment les confessions et les pénitences furent d'abord publiques ; quel scandale il arriva sous le patriarche *Nectaire*, qui abolit cet usage ; comment la confession s'introduisit ensuite peu à peu dans l'Occident. Les abbés confessèrent d'abord leurs moines ; (d) les abbesse même eurent ce droit sur leurs religieuses.

S<sup>t</sup> *Thomas* dit expressément dans sa somme : (e) *Confessio , ex defectu sacerdotis , laïco facta , sacramentalis est quodam modo.* Confession à un laïque , au défaut d'un prêtre , est comme sacrement.

S<sup>t</sup> *Basile* fut le premier qui permit aux abbesse d'administrer la confession à leurs religieuses , et de prêcher dans leurs églises. *Innocent III*, dans ses lettres , n'attaqua point cet usage. Le père *Martène* , savant bénédictin , parle fort au long de cet usage , dans ses rites de l'Eglise. Quelques jésuites , et surtout un *Nonotte* , qui n'avaient lu ni *Basile* , ni *Martène* , ni les lettres d'*Innocent III* , que nous avions lues dans l'abbaye de Sénones , où nous séjournâmes quelque temps dans nos voyages entrepris pour nous instruire , s'élevèrent contre ces vérités. Nous nous moquâmes un peu d'eux. Il faut l'avouer : notre

(d) Voyez le *Dictionnaire philosophique* , au mot *Confession*.

(e) Tome III , page 255.



amour extrême de la vérité n'exclut pas les faiblesses humaines.

C'est une chose rare que cette persévérance d'ignorance et de hauteur, avec laquelle ces bons Garasses nous attaquèrent sans relâche, et sans savoir jamais un mot de l'état de la question.

Nous fûmes obligés d'approfondir l'étonnante aventure de la pucelle d'Orléans, sur laquelle nous avons recueilli beaucoup de mémoires. Il fallut revenir sur une *Marie d'Arragon*, prétendue femme de l'empereur *Othon III*, qu'on fit passer, dit la légende, pieds nus, sur des fers ardents. Il fallut leur prouver que la ville de Livron, en Dauphiné, fut assiégée par le maréchal de *Belle-Garde*, qui leva le siège sous *Henri III*. Ils n'en savaient rien, et ils criaient que Livron n'avait jamais été une ville, parce que ce n'est aujourd'hui qu'un bourg. La chose n'est pas bien importante, mais la vérité est toujours précieuse.

Il fallut soutenir l'honneur de notre corps calomnié, et faire voir que *Lognac*, le chef des assassins qui massacrèrent le duc de *Guise*, n'avait jamais été du nombre des gentilshommes ordinaires de la chambre du roi; qu'il était un de ces *gentilshommes d'expédition*, fournis par le duc d'*Epernon*, et payés par lui.

Nous en avions cherché et trouvé des preuves dans les registres de la chambre des comptes.

Quelle perte de temps, quand nous fûmes forcés de leur prouver que la terre d'Yesso n'avait point été découverte par l'amiral *Drake* ! Et le petit nombre des lecteurs qui pouvaient lire ces discussions, disait : qu'importe.

Enfin, dans deux volumes de *nos erreurs*, ils trouvèrent le secret de ne pas mettre un seul mot de vérité.

Que firent-ils alors ? Ils nous appelèrent hérétique et athée. Ils envoyèrent leur libelle au pape : ils s'adressaient mal. Le pape n'a pas accueilli, depuis peu, bien gracieusement leurs libelles.

Le jésuite *Patouillet* minuta contre nous un mandement d'évêque, dans lequel il nous traitait de vagabond, quoique nous demeurassions depuis vingt ans dans notre château ; et d'écrivain mercenaire, quoique nous eussions fait présent de tous nos ouvrages à nos libraires. Le mandement fut condamné, pour d'autres considérations plus sérieuses, à être brûlé par le bourreau. Nous continuâmes à chercher la vérité.

## ARTICLE IX.

*Eclaircissemens sur quelques anecdotes.*

Nous pensâmes toujours qu'il ne faut jamais répondre à ses critiques, quand il s'agit du goût. Vous trouvez la *Henriade* mauvaise; faites-en une meilleure. *Zaire*, *Méropé*, *Mahomet*, *Tancrede*, vous paraissent ridicules; à la bonne heure. Quant à l'histoire, c'est autre chose. L'auteur à qui on conteste un fait, une date, doit ou se corriger, s'il a tort, ou prouver qu'il a raison. Il est permis d'ennuyer le public; il n'est pas permis de le tromper.

Notre esquisse de l'Essai sur l'histoire des mœurs et l'esprit des nations, fut terminée par celle du grand siècle de *Louis XIV.* Nous ne cherchâmes que le vrai; et nous pouvons affurer que jamais l'histoire contemporaine ne fut plus fidelle. On nous nia d'abord l'anecdote de l'homme au masque de fer; et il est très-utile que de tels faits ne passent pas sans contradiction. Celui-ci fut reconnu aussi véritable qu'il était extraordinaire; vingt auteurs s'égarèrent en conjectures; et nous ne hasardâmes jamais notre opinion sur ce fait avéré,

dont il n'est aucun exemple dans l'histoire du monde.

Les préjugés de l'Europe et de tous les écrivains s'élevaient contre nous, lorsque nous assurâmes que *Louis XIV* n'avait eu aucune part au testament de *Charles II*, roi d'Espagne, en faveur de la maison de France : cette vérité fut confirmée par les mémoires de M. de *Torci* et par le temps.

C'est le temps qui nous a aidé à ouvrir les yeux du public sur ce débordement de calomnies absurdes, qui se répandit par-tout vers les derniers jours de *Louis XIV*, contre le duc d'*Orléans*, régent de France.

Les *Nonotte* nous foutinrent que l'archevêque de Cambrai, *Fénélon*, n'avait jamais fait ces vers agréables et philosophiques sur un air de *Lulli* :

Jeune, j'étais trop sage,  
Et voulais trop savoir ;  
Je ne veux, à mon âge,  
Que badinage ;  
Et touche au dernier âge,  
Sans rien prévoir.

On les avait inférés dans une édition de madame *Guyon* ; et lorsque M. de *Fénélon*, ambassadeur en Hollande, fit imprimer le

Télémaque de son oncle, ces vers furent restitués à leur auteur : on les imprima dans plus de cinquante exemplaires, dont un fut en notre possession. Quelques lecteurs craignirent que ces vers innocens ne donnassent un prétexte aux jansénistes, d'accuser l'auteur qui avait écrit contre eux, de s'être paré d'une philosophie trop sceptique ; et furent cause qu'on retrancha ce madrigal du reste de l'édition du Télémaque. C'est de quoi nous fûmes témoins. Mais les cinquante exemplaires existent ; qu'importe d'ailleurs que l'auteur d'un beau roman ait fait ou non une chanson jolie ?

Faisons-ici l'aveu que toutes ces vérités historiques, qui ne peuvent intéresser que quelques curieux dans un petit canton de la terre, ne méritent pas d'être comparées aux vérités mathématiques et physiques qui sont nécessaires au genre-humain. Cependant les querelles, sur ces bagatelles, ont été souvent vives et fatales. Les disputes sur la physique sont moins dangereuses ; ce sont des procès dont il y a peu de juges : mais en fait d'histoire, le plus borné des hommes peut vous chicaner sur une date, déterrer un auteur inconnu qui a pensé différemment de vous, abuser d'un mot pour vous rendre suspect. Un moine, si vous n'avez pas flatté

son ordre, peut calomnier impunément votre religion. Un parlement même était ulcéré, si vous aviez décrit les folies et les fureurs de la fronde.

## ARTICLE X.

### *De la philosophie de l'histoire.*

LORSQU'APRÈS avoir conduit notre essai sur les mœurs et l'esprit des nations, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, nous fûmes invités à remonter aux temps fabuleux de tous les peuples, et à lier, s'il était possible, le peu de vérités que nous trouvâmes dans les temps modernes, aux chimères de l'antiquité, nous nous gardâmes bien de nous charger d'une tâche à la fois si pesante et si frivole. Mais nous tâchâmes, dans un discours préliminaire, qu'on intitula *Philosophie de l'histoire*, de démêler comment naquirent les principales opinions qui unirent des sociétés, qui ensuite les divisèrent, qui en armèrent plusieurs les unes contre les autres. Nous cherchâmes toutes ces origines dans la nature; elles ne pouvaient être ailleurs. Nous vîmes que si on fit descendre *Tamerlan* d'une race céleste, on avait donné pour aïeux



à *Gengis-kan* une vierge et un rayon de soleil. *Manco Capak* s'était dit de la même famille en Amérique. *Odin*, dans les glaces du Nord, avait passé pour le fils d'un dieu. *Alexandre*, long-temps auparavant, essaya d'être fils de *Jupiter*, dût-il brouiller, comme on le dit, sa mère avec *Junon*. *Romulus* passa chez les Romains pour le fils de *Mars*. La Grèce, avant *Romulus*, fut couverte d'enfans des dieux. La fable de l'arabe *Bak* ou *Bacchus*, à qui on donna cent noms différens, est le plus ancien exemple qui nous soit resté de ces généalogies. D'où put venir cette conformité d'orgueil et de folie, entre tant d'hommes, séparés par la distance des temps et des lieux, si ce n'est de la nature humaine par-tout orgueilleuse, par-tout menteuse, et qui veut toujours en imposer ? Ce fut donc en consultant la nature, que nous tâchâmes de porter quelque faible lumière dans le ténébreux chaos de l'antiquité.

Il ne faut pas s'enquérir quel est le plus savant, dit *Montagne*, mais quel est le mieux savant. Il a plu à *M. Larcher*, très-savant homme, à la manière ordinaire, de combattre notre philosophie par son autorité; (*f*) ainsi

(*f*) Voyez la *Défense de mon oncle*, dans le tome premier de ces mélanges.

il était impossible que nous nous rencontrassions.

Nous avions, parmi les contes d'*Hérodote*, trouvé fort ridicule, avec tous les honnêtes gens, le conte qu'il nous fait des dames de Babylone, obligées par la loi sacrée du pays, d'aller une fois dans leur vie se prostituer aux étrangers, pour de l'argent, au temple de *Milita*. Et *M. Larcher* nous soutenait que la chose était vraie, puisqu'*Hérodote* l'avait dite. Il joint pourtant une raison à cette autorité; c'est qu'on avait, dans d'autres pays, sacrifié des enfans aux dieux, et qu'ainsi on pouvait bien ordonner que toutes les dames de la ville la plus opulente et la plus policée de l'Orient, et surtout des dames de qualité, gardées par des eunuques, se prostituassent dans un temple.

Mais il ne réfléchissait pas que si la superstition immola des victimes humaines dans de grands dangers et dans de grands malheurs, ce n'est pas une raison pour que les législateurs ordonnent à leurs femmes et à leurs filles de coucher avec le premier venu, dans un temple ou dans la sacrificie, pour quelques deniers. La superstition est souvent très-barbare; mais la loi n'attaque jamais l'honnêteté publique, surtout quand cette loi se trouve d'accord avec la jalousie des maris, et avec les intérêts et l'honneur des pères de famille.

M. *Larcher* voulut donc nous démontrer que les maris profitaient leurs femmes dans Babylone, et que les mères en faisaient autant de leurs filles. Sa raison était que *Sextus-Empiricus*, et quelques poètes latins, ont dit qu'il fallait absolument qu'un mage en Perse fût né de l'inceste d'un fils avec sa mère. On eut beau lui remontrer que cette calomnie des Grecs et des Romains, contre les Perses leurs ennemis, ressemble à tous les contes que notre peuple fait encore tous les jours, des Turcs, et de *Mahomet II*, et de *Mahomet* le prophète. M. *Larcher* n'en démordit point, et préféra toujours les vieux auteurs à la vérité ancienne et moderne.

Il nous traita d'homme ignorant et dangereux, parce que nous osions douter des cent portes de la ville de Thèbes, des dix mille soldats qui sortaient par chaque porte avec deux cents chars armés en guerre. Il est persuadé que le prétendu *Concofis*, père du prétendu *Sésostris*, pour accomplir un de ses songes, et pour obéir à un de ses oracles, destina son fils, dès le jour de sa naissance, à conquérir le monde entier; que pour parvenir à ce bel exploit, il fit élever auprès de *Sésostris* tous les petits garçons nés le même jour où naquit son fils; que pour les accoutumer à conquérir le monde, il les faisait courir à jeûn

huit de nos grandes lieues , ou quatre , comme on voudra , fans quoi ils n'avaient point à déjeûner.

Quand ils furent en âge d'aider *Sésostris* à sa conquête , ils étaient dix-sept cents qui avaient environ vingt ans. Il en était mort le tiers , selon les supputations de la vie humaine les plus modérées. Ainsi il était né en Egypte deux mille deux cents soixante-six garçons le même jour que *Sésostris*. Un pareil nombre de filles devait aussi être né ce jour-là ; ce qui fait quatre mille cinq cents trente-deux enfans.

Or , comme il n'est pas probable que le jour de la naissance de *Sésostris* fût plus fécond que les autres , il suit évidemment qu'au bout de l'année , il était né un million six cents cinquante-quatre mille cent quatre-vingts égyptiens.

Si vous multipliez ce nombre par trente-quatre , selon la méthode de M. *Kersebaum* , reconnue très-exacte en Hollande , vous trouverez que l'Egypte était peuplée de cinquante-six millions deux cents quarante-deux mille cent vingt personnes. Il est vrai qu'elle n'en a jamais eu , depuis qu'elle est connue , qu'environ trois millions , et que son terrain cultivable n'est pas le tiers du terrain cultivable de la France.

Enfin *Sésostris* partit avec une armée de cent mille hommes , et vingt-sept mille chars de

guerre. Le pays, à la vérité, a toujours eu peu de chevaux, et très-peu de bois de construction ; mais ces difficultés n'embarraissent jamais les héros qui montent à cheval pour subjuguier toute la terre, et pour obéir à un oracle. Elles n'embarraissent pas plus M. *Larcher* notre adverfaire.

Nous ne répéterons point ici les grosses injures de savant qu'il prodigue à propos des velus et du bouc de Mendès, et de *Sanctus Socrates pederasta*, dont il nous flatte qu'il parlera encore ; et des autres injures qu'il répète d'après M. *Warburton*, aussi grand compilateur que lui de fatras et d'injures. Mais il nous est permis de répéter aussi que le savant M. *Warburton* a prétendu donner pour la plus grande preuve de la mission divine de *Moïse*, que *Moïse* n'avait jamais enseigné l'immortalité de l'ame. Nous ne sommes point de l'avis de M. l'évêque *Warburton* ; nous croyons l'ame immortelle ; nous pensons, comme de raison, que *Moïse* devait avoir la même croyance ; et si l'ame de M. *Larcher* est mortelle, c'est à eux à le prouver. Ces disputes ne doivent point altérer la charité chrétienne ; mais aussi cette charité peut admettre quelques plaifanteries, pourvu qu'elles ne soient point trop fortes.

## ARTICLE XI.

*Qu'il faut savoir douter. Eclaircissemens sur l'histoire de Charles XII.*

L'INCREDULITÉ, souvenons-nous-en, est le fondement de toute sagesse, selon *Aristote*. Cette maxime est fort bonne pour qui lit l'histoire, et surtout l'histoire ancienne.

Que de faits absurdes, quel amas de fables qui choquent le sens commun ! Hé bien, n'en croyez rien.

Il y a eu des rois à Rome, des consuls, des décemvirs. Le peuple romain a détruit Carthage ; *César* a vaincu *Pompée* ; tout cela est vrai : mais quand on vous dit que *Castor* et *Pollux* ont combattu pour ce peuple ; qu'une vestale, avec sa ceinture, a mis à flot un vaisseau engravé ; qu'un gouffre s'est refermé quand *Curtius* s'y est jeté ; n'en croyez rien. Vous lisez par-tout des prodiges, des prédictions accomplies, des guérisons miraculeuses opérées dans les temples d'*Esculape* ; n'en croyez rien. Mais cent témoins ont signé le procès-verbal de ces miracles sur des tables d'airain ; mais les temples étaient remplis d'*ex-voto* qui attestaient les guérisons ; croyez qu'il y a eu des



imbécilles et des fripons qui ont attesté ce qu'ils n'ont point vu ; croyez qu'il y a eu des dévots qui ont fait des présens aux prêtres d'*Esculape*, quand leurs enfans ont été guéris d'un rhume ; mais pour les miracles d'*Esculape*, n'en croyez rien. Ils ne sont pas plus vrais que ceux du jésuite *Xavier*, à qui un cancre vint rapporter son crucifix du fond de la mer, et qui se trouva à la fois sur deux vaisseaux.

Mais les prêtres égyptiens étaient tous forciers ; et *Hérodote* admire la science profonde qu'ils avaient de la diablerie : ne croyez pas tout ce que vous dit *Hérodote*.

Je me défierai de tout ce qui est prodige ; mais dois-je porter l'incrédulité jusqu'aux faits qui, étant dans l'ordre ordinaire des choses humaines, manquent pourtant d'une vraisemblance morale ?

Par exemple, *Plutarque* assure que *César*, tout armé, se jeta dans la mer d'Alexandrie, tenant d'une main, en l'air, des papiers qu'il ne voulait pas mouiller, et nageant de l'autre main. Ne croyez pas un mot de ce conte que vous fait *Plutarque* : croyez plutôt *César* qui n'en dit mot dans ses commentaires ; et soyez bien sûr que quand on se jette dans la mer, et qu'on tient des papiers à la main, on les mouille.

Vous trouverez, dans *Quinte-Curce*, que *Alexandre* et ses généraux furent tous étonnés quand ils virent le flux et le reflux de l'Océan, auquel ils ne s'attendaient pas ; n'en croyez rien.

Il est bien vraisemblable qu'*Alexandre* étant ivre, ait tué *Clitus* ; qu'il ait aimé *Ephestion*, comme *Socrate* aimait *Alcibiade* ; mais il ne l'est point du tout, que le disciple d'*Aristote* ignorât le flux et le reflux de l'Océan ; il y avait des philosophes dans son armée : c'était assez d'avoir été sur l'Euphrate, qui a des marées à son embouchure, pour être instruit de ce phénomène. *Alexandre* avait voyagé en Afrique, dont les côtes sont baignées par l'Océan. Son amiral *Néarque* pouvait-il être assez ignorant pour ne pas savoir ce que savaient tous les enfans sur le rivage du fleuve Indus ? De pareilles sottises, répétées dans tant d'auteurs, décréditent trop les historiens.

Le père *Maimbourg* vous redit, après cent autres, que deux juifs promirent l'Empire à *Leon l'Isaurien*, à condition que quand il serait empereur, il abattrait les images. Quel intérêt, je vous prie, avaient ces deux juifs à empêcher que les chrétiens eussent des tableaux ? comment ces deux misérables pouvaient-ils promettre l'Empire ? N'est-ce pas insulter à son lecteur que de lui présenter de telles fables ?

Il faut avouer que *Mézerai*, dans son style dur, bas, inégal, mêle aux faits mal digérés qu'il rapporte, bien des absurdités pareilles : tantôt c'est *Henri V*, roi d'Angleterre, couronné roi de France à Paris, qui meurt des hémorrhoides pour s'être, dit-il, assis sur le trône de nos rois ; tantôt c'est *S<sup>t</sup> Michel* qui apparaît à *Jeanne d'Arc*.

Je ne crois pas même les témoins oculaires, quand ils me disent des choses que le sens commun défavoue. Le *Sire de Joinville*, ou plutôt celui qui a traduit son histoire gauloise en ancien français, a beau m'assurer que les émirs d'Egypte, après avoir assassiné leur foudan, offrirent la couronne à *S<sup>t</sup> Louis* leur prisonnier : j'aimerais autant qu'on me dît que nous avons offert la couronne de France à un turc. Quelle apparence que des mahométans aient pensé à faire leur souverain d'un homme qu'ils ne pouvaient regarder que comme un chef de barbares, qu'ils avaient pris dans une bataille, qui ne connaissait ni leurs lois, ni leur langue, qui était l'ennemi capital de leur religion ?

Je n'ai pas plus de foi au *Sire de Joinville*, quand il me fait ce conte, que quand il me dit que le Nil se déborde à la Saint-Rémi, au commencement d'octobre. Je révoquerai aussi hardiment en doute l'histoire du vieux de

*la Montagne*, qui, sur le bruit de la croisade de *S<sup>t</sup> Louis*, dépêche deux assassins à Paris pour le tuer; et sur le bruit de sa vertu, fait partir le lendemain deux courriers pour contremander les autres. Ce trait a trop l'air d'un conte arabe.

Je dirai hardiment à *Mézerai*, au père *Daniel*, et à tous les historiens, que je ne crois point qu'un orage de pluie et de grêle ait fait rentrer *Edouard III* en lui-même, et ait procuré la paix à *Philippe de Valois*. Les conquérans ne sont pas si dévots, et ne font point la paix pour de la pluie.

Rien n'est assurément plus vraisemblable que les crimes; mais il faut du moins qu'ils soient constatés. Vous voyez chez *Mézerai* plus de soixante princes à qui on a donné le boucon; mais il le dit sans preuve, et un bruit populaire ne doit se rapporter que comme un bruit.

Je ne croirais pas même *Tite-Live*, quand il me dit que le médecin de *Pyrrhus* offrit aux Romains d'empoisonner son maître, moyennant une récompense. A peine les Romains avaient-ils alors de l'argent monnayé, et *Pyrrhus* avait de quoi acheter la république si elle avait voulu se vendre: la place de premier médecin de *Pyrrhus* était plus lucrative probablement que celle de consul. Je n'ajouterai

foi à un tel conte , que quand on me prouvera que quelque premier médecin d'un de nos rois aura proposé à un canton suisse de le payer pour empoisonner son malade.

Défions-nous aussi de tout ce qui paraît exagéré. Une armée innombrable de Perses, arrêtée par trois cents Spartiates au passage des Thermopyles, ne me révolte point ; l'affiette du terrain rend l'aventure croyable. *Charles XII*, avec huit mille hommes aguerris, défait à Nerva environ quatre vingts mille payfans moscovites mal armés ; je l'admire , et je le crois. Mais quand je lis que *Simon de Montfort* battit cent mille hommes avec neuf cents soldats divisés en trois corps, je répète alors ; *je n'en crois rien*. On me dit que c'est un miracle ; mais est-il bien vrai que DIEU ait fait ce miracle pour *Simon de Montfort* ?

Je révoquerais en doute le combat de *Charles XII* à Bender, s'il ne m'avait été attesté par plusieurs témoins oculaires, et si le caractère de *Charles XII* ne rendait vraisemblable cette héroïque extravagance. Cette défiance qu'il faut avoir sur les faits particuliers, ayons-la encore sur les mœurs des peuples étrangers ; refusons notre créance à tout historien ancien et moderne , qui nous rapporte des choses contraires à la nature, et à la trempe du cœur humain.



Toutes les premières relations de l'Amérique ne parlaient que d'anthropophages ; il semblerait , à les entendre , que les Américains mangeassent des hommes aussi communément que nous mangeons des moutons. Le fait mieux éclairci se réduit à un petit nombre de prisonniers qui ont été mangés par leurs vainqueurs , au lieu d'être mangés des vers.

Le nouveau *Puffendorf* , aussi fautif que l'ancien , dit qu'en l'an 1589 un anglais et quatre femmes , échappés d'un naufrage sur la route de Madagascar , abordèrent une île déserte ; et que l'anglais travailla si bien , qu'en l'an 1667 , on trouva cette île , nommée *Pines* , peuplée de douze mille beaux protestans anglais.

Les anciens et leurs innombrables et crédules compilateurs nous répètent sans cesse qu'à Babylone , la ville de l'univers la mieux policée , toutes les femmes et les filles se prostituaient dans le temple de *Vénus* une fois l'an. Je n'ai pas de peine à penser qu'à Babylone , comme ailleurs , on avait quelquefois du plaisir pour de l'argent ; mais je ne me persuaderai jamais que dans la ville la mieux policée qui fût alors dans l'univers , tous les pères , et tous les maris envoyassent leurs filles et leurs femmes à un marché de prostitution publique , et que les législateurs ordonnassent ce beau trafic.



On imprime tous les jours cent sottises semblables sur les coutumes des Orientaux ; et pour un voyageur comme *Chardin*, que de voyageurs comme *Paul Lucas*, et comme *Jean Struys*, et comme le jésuite *Avril*, qui baptifait mille personnes par jour chez les Persans, dont il n'entendait pas la langue, et qui vous dit que les caravanes russes allaient à la Chine, et revenaient en trois mois !

Il n'en est pas ainsi de l'histoire de *Charles XII*. Je peux assurer que si jamais histoire a mérité la créance du lecteur, c'est celle-ci. Je la composai d'abord, comme on fait, sur les mémoires de *M. Fabrice*, et de MM. de *Villelongue*, et de *Fierville*, et sur le rapport de beaucoup de témoins oculaires ; mais comme les témoins ne voient pas tout, et qu'ils voient quelquefois mal, je tombai dans plus d'une erreur, non sur les faits essentiels, mais sur quelques anecdotes qui sont assez indifférentes en elles-mêmes, et sur lesquelles les petits critiques triomphent.

J'ai depuis réformé cette histoire sur le journal militaire de *M. Adlerfeld*, qui est très-exact, et qui a servi à rectifier quelques faits et quelques dates.

J'ai même fait usage de l'histoire écrite par *Norberg*, chapelain et confesseur de *Charles XII*. Il est vrai que c'est un ouvrage bien mal

digéré, et bien mal écrit, dans lequel on trouve trop de petits faits étrangers à son sujet, et où les grands événemens deviennent petits, tant ils sont mal rapportés. C'est un tissu de rescrits, de déclarations, de publications qui se font d'ordinaire au nom des rois quand ils sont en guerre. Elles ne servent jamais à faire connaître le fond des événemens ; elles sont inutiles au militaire et au politique, et sont ennuyeuses pour le lecteur : un écrivain peut seulement les consulter quelquefois dans le besoin pour en tirer quelque lumière, ainsi qu'un architecte emploie des décombres dans un édifice.

Parmi les pièces publiques dont *Norberg* a surchargé sa malheureuse histoire, il s'en trouve même de fausses et d'absurdes, comme la lettre d'*Achmet*, empereur des Turcs, que cet historien appelle sultan bassa, par la grace de DIEU. (g)

Ce même *Norberg* fait dire au roi de Suède ce que ce monarque n'a jamais dit ni pu dire au sujet du roi *Stanislas*. Il prétend que *Charles XII*, en répondant aux objections du primat, lui dit que *Stanislas* avait acquis beaucoup d'amis dans son voyage d'Italie. Cependant il est très-certain que jamais *Stanislas* n'a

(g) Voyez la lettre de M. de *Voltaire* à M. *Norberg*, à la tête de l'Histoire de *Charles XII*.

été en Italie , ainsi que ce monarque me l'a confirmé lui-même. Qu'importe, après tout , qu'un polonais, dans le dix-huitième siècle , ait voyagé ou non en Italie pour son plaisir ? Que de faits inutiles il faut retrancher de l'histoire ! et que je me fais bon gré d'avoir renvoyé celle de *Charles XII* !

*Norberg* n'avait ni lumière, ni esprit, ni connaissance des affaires du monde ; et c'est peut-être ce qui déterminait *Charles XII* à le choisir pour son confesseur : je ne fais s'il a fait de ce prince un bon chrétien ; mais assurément il n'en a pas fait un héros ; et *Charles XII* serait ignoré, s'il n'était connu que par *Norberg*.

Il est bon d'avertir ici que l'on a imprimé, il y a quelques années , une petite brochure intitulée : *Remarques historiques et critiques sur l'histoire de Charles XII*, par M. de Voltaire. Ce petit ouvrage est du comte *Poniatowski* ; ce sont des réponses qu'il avait faites à de nouvelles questions de ma part dans son dernier voyage à Paris ; mais son secrétaire en ayant fait une double copie , elle tomba entre les mains d'un libraire qui ne manqua pas de l'imprimer ; et un correcteur d'imprimerie de Hollande intitula *critique* cette instruction de M. *Poniatowski* , pour la mieux débiter. C'est un des moindres brigandages qui s'exercent dans la librairie.

*La Motraie*, domestique de M. *Fabrice*, avait aussi imprimé quelques remarques sur cette histoire. Parmi les erreurs et les petiteffes dont cette critique de *la Motraie* est remplie, il ne laisse pas de se trouver quelque chose de vrai et d'utile ; et j'ai eu soin d'en faire usage dans les dernières éditions, et surtout dans celle de 1739 : car, en fait d'histoire, rien n'est à négliger ; et il faut consulter, si l'on peut, les rois et les valets de chambre.

## ARTICLE XII.

*Remarques sur la manière d'étudier et d'écrire l'histoire.*

NE cessera-t-on jamais de nous tromper sur l'avenir, le présent, et le passé ? Il faut que l'homme soit bien né pour l'erreur, puisque, dans ce siècle éclairé, on prend tant de plaisir à nous débiter les fables d'*Hérodote*, et des fables encore qu'*Hérodote* n'aurait jamais osé conter même à des Grecs.

Que gagne-t-on à nous redire que *Menès* était petit-fils de *Noé* ? et par quel excès d'injustice peut-on se moquer des généalogies de *Moréri*, quand on en fabrique de pareilles ? Certes *Noé* envoya sa famille voyager loin ;

son petit-fils *Menès* en Egypte, son autre petit-fils à la Chine, je ne fais quel autre petit-fils en Suède, et un cadet en Espagne. Les voyages alors formaient les jeunes gens bien mieux qu'aujourd'hui : il a fallu chez nos nations modernes des dix ou douze siècles pour s'instruire un peu de la géométrie ; mais ces voyageurs, dont on parle, étaient à peine arrivés dans des pays incultes, qu'on y prédifait les éclipses. On ne peut douter au moins que l'histoire authentique de la Chine ne rapporte des éclipses calculées il y a environ quatre mille ans. *Confucius* en cite trente-fix, dont les missionnaires mathématiciens ont vérifié trente-deux. Mais ces faits n'embarraissent point ceux qui ont fait *Noé* grand-père de *Fo-hi* ; car rien ne les embarrasse.

D'autres adorateurs de l'antiquité nous font regarder les Egyptiens comme le peuple le plus sage de la terre ; parce que, dit-on, les prêtres avaient chez eux beaucoup d'autorité : et il se trouve que ces prêtres si sages, ces législateurs d'un peuple sage, adoraient des singes, des chats, et des oignons. On a beau se récrier sur la beauté des anciens ouvrages égyptiens, ceux qui nous sont restés sont des masses informes ; la plus belle statue de l'ancienne Egypte n'approche pas de celle du plus médiocre de nos ouvriers. Il a fallu



que les Grecs enseignassent aux Egyptiens la sculpture ; il n'y a jamais eu en Egypte aucun bon ouvrage que de la main des Grecs. Quelle prodigieuse connaissance, nous dit-on, les Egyptiens avaient de l'astronomie ! les quatre côtés d'une grande pyramide sont exposés aux quatre régions du monde ; ne voilà-t-il pas un grand effort d'astronomie ? Ces Egyptiens étaient-ils autant de *Cassini*, de *Halley*, de *Keplers*, de *Ticho-Brahé* ? Ces bonnes gens racontaient froidement à *Hérodote* que le soleil, en onze mille ans, s'était couché deux fois où il se lève : c'était-là leur astronomie.

Il en coûtait, répète *M. Rollin*, cinquante mille écus pour ouvrir et pour fermer les écluses du lac Mœris. *M. Rollin* est cher en écluses, et se mécompte en arithmétique. Il n'y a point d'écluse qui ne doive s'ouvrir et se fermer pour un écu, à moins qu'elle ne soit très-mal faite. Il en coûtait, dit-il, cinquante talens pour ouvrir et fermer ces écluses. Il faut savoir qu'on évalua le talent, du temps de *Colbert*, à trois mille livres de France. *Rollin* ne songe pas que depuis ce temps la valeur numéraire de nos espèces est augmentée presque du double, et qu'ainsi la peine d'ouvrir les écluses du lac Mœris aurait dû coûter, selon lui, environ trois cents mille francs, ce qui est à peu près deux cents quatre-vingt-dix-sept



mille livres plus qu'il ne faut. Tous les calculs de ses treize tomes se ressentent de cette inattention. Il répète encore après *Hérodote*, qu'on entretenait d'ordinaire en Egypte, c'est-à-dire dans un pays beaucoup moins grand que la France, quatre cents mille soldats; qu'on donnait à chacun cinq livres de pain par jour, et deux livres de viande. C'est donc huit cents mille livres de viande par jour pour les seuls soldats, dans un pays où l'on n'en mangeait presque point. D'ailleurs, à qui appartiennent ces quatre cents mille soldats, quand l'Egypte était divisée en plusieurs petites principautés? On ajoute que chaque soldat avait six arpens francs de contribution; voilà donc deux millions quatre cents mille arpens, qui ne payent rien à l'Etat. C'est cependant ce petit Etat, qui entretenait plus de soldats que n'en a aujourd'hui le grand seigneur, maître de l'Egypte, et de dix fois plus de pays que l'Egypte n'en contient. *Louis XIV* a eu quatre cents mille hommes sous les armes pendant quelques années; mais c'était un effort, et cet effort a ruiné la France.

Si on voulait faire usage de la raison au lieu de la mémoire, et examiner plus que transcrire, on ne multiplierait pas à l'infini les livres et les erreurs; il faudrait n'écrire que des choses neuves et vraies. Ce qui manque

d'ordinaire à ceux qui compilent l'histoire, c'est l'esprit philosophique : la plupart, au lieu de discuter des faits avec des hommes, font des contes à des enfans. Faut-il qu'au siècle où nous vivons, on imprime encore le conte des oreilles de *Smerdis* ; et de *Darius*, qui fut déclaré roi par son cheval, lequel hennit le premier ; et de *Sanacharib*, ou *Sennakérib*, ou *Sennacabon*, dont l'armée fut détruite miraculeusement par des rats ! quand on veut répéter ces contes, il faut du moins les donner pour ce qu'ils sont.

Est-il permis à un homme de bon sens, né dans le dix-huitième siècle, de nous parler sérieusement des oracles de Delphes ? tantôt de nous répéter que cet oracle devina que *Crésus* faisait cuire une tortue et du mouton dans une tourtière ; tantôt de nous dire que des batailles furent gagnées suivant la prédiction d'*Apollon*, et d'en donner pour raison le pouvoir du diable ? *M. Rollin*, dans sa compilation de l'histoire ancienne, prend le parti des oracles contre *MM. van-Dale*, *Fontenelle*, et *Basnage* : pour *M. de Fontenelle*, dit-il, il ne faut regarder que comme un ouvrage de jeunesse son livre contre les oracles, tiré de *van-Dale*. J'ai bien peur que cet arrêt de la vieilleffe de *Rollin*, contre la jeunesse de *Fontenelle*, ne soit cassé au tribunal de la

raison ; les rhéteurs n'y gagnent guère leurs causes contre les philosophes. Il n'y a qu'à voir ce que dit *Rollin* dans son dixième tome ; où il veut parler de physique : il prétend qu'*Archimède*, voulant faire voir à son bon ami, le roi de Syracuse, la puissance des mécaniques, fit mettre à terre une galère, la fit charger doublement, et la remit doucement à flot en remuant un doigt, sans sortir de dessus sa chaise. On sent bien que c'est-là le rhéteur qui parle : s'il avait été un peu philosophe, il aurait vu l'absurdité de ce qu'il avance.

Il me semble que si l'on voulait mettre à profit le temps présent, on ne passerait point sa vie à s'infatuer des fables anciennes. Je conseillerais à un jeune homme d'avoir une légère teinture de ces temps reculés ; mais je voudrais qu'on commençât une étude sérieuse de l'histoire, au temps où elle devient véritablement intéressante pour nous : il me semble que c'est vers la fin du quinzième siècle. L'imprimerie, qu'on invente en ce temps-là, commence à la rendre moins incertaine. L'Europe change de face ; les Turcs, qui s'y répandent, chassent les belles-lettres de Constantinople ; elles fleurissent en Italie ; elles s'établissent en France ; elles vont polir l'Angleterre, l'Allemagne, et le Septentrion ;

Une nouvelle religion sépare la moitié de l'Europe de l'obéissance du pape. Un nouveau système de politique s'établit; on fait, avec le secours de la bouffole, le tour de l'Afrique; et on commerce avec la Chine plus aisément que de Paris à Madrid. L'Amérique est découverte, on subjuge un nouveau monde, et le nôtre est presque tout changé; l'Europe chrétienne devient une espèce de république immense, où la balance du pouvoir est établie mieux qu'elle ne fut en Grèce. Une correspondance perpétuelle en lie toutes les parties, malgré les guerres que l'ambition des rois suscite, et même malgré les guerres de religion encore plus destructives. Les arts, qui font la gloire des Etats, sont portés à un point que la Grèce et Rome ne connurent jamais. Voilà l'histoire qu'il faut que tout homme sache; c'est là qu'on ne trouve ni prédictions chimériques, ni oracles menteurs, ni faux miracles, ni fables insensées: tout y est vrai, aux petits détails près, dont il n'y a que les petits esprits qui se soucient beaucoup. Tout nous regarde, tout est fait pour nous; l'argent sur lequel nous prenons nos repas, nos meubles, nos besoins, nos plaisirs nouveaux, tout nous fait souvenir, chaque jour, que l'Amérique et les grandes Indes, et par conséquent toutes les parties du monde

entier , font réunies depuis environ deux siècles et demi par l'industrie de nos pères. Nous ne pouvons faire un pas qui ne nous avertisse du changement qui s'est opéré depuis dans le monde. Ici ce sont cent villes , qui obéissaient au pape , et qui sont devenues libres. Là on a fixé , pour un temps , les privilèges de toute l'Allemagne. Ici se forme la plus belle des républiques , dans un terrain que la mer menace chaque jour d'engloutir. L'Angleterre a réuni la vraie liberté avec la royauté ; la Suède l'imité , et le Danemarck n'imité point la Suède. Que je voyage en Allemagne , en France , en Espagne ; par-tout je trouve les traces de cette longue querelle qui a subsisté entre les maisons d'Autriche et de Bourbon , unies par tant de traités , qui ont tous produit des guerres funestes. Il n'y a point de particulier en Europe , sur la fortune duquel tous ces changemens n'aient influé. Il sied bien , après cela , de s'occuper de *Salmanasar* et de *Mardokempad* ; et de rechercher les anecdotes du persan *Cayamarrat* , et de *Sabaco Métophys* ! Un homme mûr , qui a des affaires sérieuses , ne répète point les contes de sa nourrice.



## ARTICLE XIII.

*Suite du même sujet.*

**P**EU-ETRE arrivera-t-il bientôt dans la manière d'écrire l'histoire ce qui est arrivé dans la physique. Les nouvelles découvertes ont fait proscrire les anciens systèmes. On voudra connaître le genre-humain dans ce détail intéressant, qui fait aujourd'hui la base de la philosophie naturelle.

On commence à respecter très-peu l'aventure de *Curtius*, qui referma un gouffre en se précipitant au fond lui et son cheval. On se moque des boucliers descendus du ciel, et de tous les beaux talismans dont les dieux faisaient présent si libéralement aux hommes; et des vestales, qui mettaient un vaisseau à flot avec leur ceinture; et de toute cette foule de sottises célèbres dont les anciens historiens regorgent. On n'est guère plus content que, dans son histoire ancienne, *M. Rollin* nous parle sérieusement du roi *Nabis*, qui faisait embrasser sa femme par ceux qui lui apportaient de l'argent, et qui mettait ceux qui lui en refusaient, dans les bras d'une belle poupée, toute semblable à la reine, et armée de pointes de fer sous son corps-de-jupe,



corps-de-jupe. On rit, quand on voit tant d'auteurs répéter, les uns après les autres, que le fameux *Othon*, archevêque de Maience, fut assiégé et mangé par une armée de rats en 698; que des pluies de sang inondèrent la Gascogne en 1017; que deux armées de serpens se battirent près de Tournai en 1059. Les prodiges, les prédictions, les épreuves par le feu, &c. sont à présent dans le même rang que les contes d'*Hérodote*.

Je veux parler ici de l'histoire moderne, dans laquelle on ne trouve ni poupées qui embrassent les courtisans, ni évêques mangés par les rats.

On a grand soin de dire quel jour s'est donnée une bataille, et on a raison. On imprime les traités, on décrit la pompe d'un couronnement, la cérémonie de la réception d'une barrette, et même l'entrée d'un ambassadeur, dans laquelle on n'oublie ni son suisse ni ses laquais. Il est bon qu'il y ait des archives de tout, afin qu'on puisse les consulter dans le besoin; et je regarde à présent tous les gros livres comme des dictionnaires. Mais, après avoir lu trois ou quatre mille descriptions de batailles, et la teneur de quelques centaines de traités, j'ai trouvé que je n'étais guère plus instruit au fond. Je n'apprenais là que des événemens. Je ne connais pas plus les Français

et les Sarrazins, par la bataille de *Charles Martel*, que je ne connais les Tartares et les Turcs, par la victoire que *Tamerlan* remporta sur *Bajazet*. J'avoue que quand j'ai lu les mémoires du cardinal de *Retz*, et de madame de *Motteville*, je fais ce que la reine-mère a dit mot pour mot à M. de *Jersay*; j'apprends comment le coadjuteur a contribué aux barricades; je peux me faire un précis des longs discours qu'il tenait à madame de *Bouillon*. C'est beaucoup pour ma curiosité; c'est pour mon instruction très-peu de chose. Il y a des livres qui m'apprennent les anecdotes vraies ou fausses d'une cour. Quiconque a vu les cours, ou a eu envie de les voir, est aussi avide de ces illustres bagatelles, qu'une femme de province aime à savoir les nouvelles de sa petite ville. C'est au fond la même chose et le même mérite. On s'entretenait, sous *Henri IV*, des anecdotes de *Charles IX*. On parlait encore de M. le duc de *Bellegarde* dans les premières années de *Louis XIV*. Toutes ces petites miniatures se conservent une génération ou deux, et périssent ensuite pour jamais.

On néglige cependant pour elles des connaissances d'une utilité plus sensible et plus durable. Je voudrais apprendre quelles étaient les forces d'un pays avant une guerre, et si cette guerre les a augmentées ou diminuées. L'Espagne a-t-elle été plus riche avant la conquête

du nouveau monde qu'aujourd'hui ? De combien était-elle plus peuplée du temps de *Charles-Quint*, que sous *Philippe IV* ? Pourquoi Amsterdam contenait-elle à peine vingt mille âmes il y a deux cents ans ? Pourquoi a-t-elle aujourd'hui deux cents quarante mille habitans ? et comment le fait-on positivement ? De combien l'Angleterre est elle plus peuplée qu'elle ne l'était sous *Henri VIII* ? Serait-il vrai, ce qu'on dit dans les *Lettres persanes*, que les hommes manquent à la terre, et qu'elle est dépeuplée en comparaison de ce qu'elle était il y a deux mille ans ? Rome, il est vrai, avait alors plus de citoyens qu'aujourd'hui. J'avoue qu'Alexandrie et Carthage étaient de grandes villes ; mais Paris, Londres, Constantinople, le grand Caire, Amsterdam, Hambourg, n'existaient pas. Il y avait trois cents nations dans les Gaules ; mais ces trois cents nations ne valaient la nôtre ni en nombre d'hommes ni en industrie. L'Allemagne était une forêt ; elle est couverte de cent villes opulentes. Il semble que l'esprit de critique, lassé de ne persécuter que des particuliers, ait pris pour objet l'univers. On crie toujours que ce monde dégénère, et on veut encore qu'il se dépeuple. Quoi donc, nous faudra-t-il regretter les temps où il n'y avait pas de grand chemin de Bordeaux à Orléans, et où Paris

était une petite ville dans laquelle on s'égorgeait ? On a beau dire, l'Europe a plus d'hommes qu'alors, et les hommes valent mieux. On pourra savoir dans quelques années combien l'Europe est en effet peuplée ; car, dans presque toutes les grandes villes, on rend public le nombre des naissances au bout de l'année ; et sur la règle exacte et sûre que vient de donner un hollandais aussi habile qu'infatigable, on fait le nombre des habitans par celui des naissances. Voilà déjà un des objets de la curiosité de quiconque veut lire l'histoire en citoyen et en philosophe. Il sera bien loin de s'en tenir à cette connaissance ; il recherchera quel a été le vice radical et la vertu dominante d'une nation ; pourquoi elle a été puissante ou faible sur la mer ; comment et jusqu'à quel point elle s'est enrichie depuis un siècle : les registres des exportations peuvent l'apprendre. Il voudra savoir comment les arts, les manufactures se sont établies ; il suivra leur passage et leur retour d'un pays dans un autre. Les changemens dans les mœurs et dans les lois feront enfin son grand objet. On saurait ainsi l'histoire des hommes, au lieu de savoir une faible partie de l'histoire des rois et des cours.

En vain je lis les annales de France ; nos historiens se taisent tous sur ces détails. Aucun

n'a eu pour devise : *Homo sum, humani nil à me alienum puto*. Il faudrait donc, me semble, incorporer avec art ces connaissances utiles dans le tissu des événemens. Je crois que c'est la seule manière d'écrire l'histoire moderne en vrai politique et en vrai philosophe. Traiter l'histoire ancienne, c'est compiler, je pense, quelques vérités avec mille menfonges. Cette histoire n'est peut-être utile que de la même manière dont l'est la fable, par de grands événemens qui font le sujet perpétuel de nos tableaux, de nos poèmes, de nos conversations, et dont on tire des traits de morale. Il faut savoir les exploits d'*Alexandre*, comme on fait les travaux d'*Hercule*. Enfin cette histoire ancienne me paraît, à l'égard de la moderne, ce que sont les vieilles médailles en comparaison des monnaies courantes ; les premières restent dans les cabinets ; les secondes circulent dans l'univers pour le commerce des hommes.

Mais pour entreprendre un tel voyage, il faut des hommes qui connaissent autre chose que des livres ; il faut qu'ils soient encouragés par le gouvernement, autant au moins pour ce qu'ils feront, que le furent les *Boileau*, les *Racine*, les *Valincourt*, pour ce qu'ils ne firent point ; et qu'on ne dise pas d'eux ce que disait de ces messieurs un commis du trésor royal,



homme d'esprit : *Nous n'avons vu encore d'eux que leur signature.*

## ARTICLE XIV.

### *De l'utilité de l'histoire.*

CET avantage consiste surtout dans la comparaison qu'un homme d'Etat, un citoyen, peut faire des lois et des mœurs étrangères avec celles de son pays ; c'est ce qui excite l'émulation des nations modernes dans les arts , dans l'agriculture , dans le commerce.

Les grandes fautes passées servent beaucoup en tout genre. On ne saurait trop remettre devant les yeux les crimes et les malheurs. On peut , quoi qu'on en dise , prévenir les uns et les autres. L'histoire du tyran *Christiern* peut empêcher une nation de confier le pouvoir absolu à un tyran ; et le désastre de *Charles XII* devant *Pultava* , avertit un général de ne pas s'enfoncer dans l'Ukraine sans avoir des vivres.

C'est pour avoir lu les détails des batailles de *Crécy* , de *Poitiers* , de *Azincour* , de *Saint-Quentin* , de *Gravelines* , &c. que le célèbre maréchal de *Saxe* se déterminait à chercher ,



autant qu'il pouvait, ce qu'il appelait des affaires de postes.

Les exemples font un grand effet sur l'esprit d'un prince qui lit avec attention. Il verra que *Henri IV* n'entreprenait sa grande guerre, qui devait changer le système de l'Europe, qu'après s'être assuré du nerf de la guerre, pour la pouvoir soutenir plusieurs années sans aucun nouveau secours de finances.

Il verra que la reine *Elisabeth*, par les seules ressources du commerce et d'une sage économie, résista au puissant *Philippe II*; et que de cent vaisseaux qu'elle mit en mer contre la flotte *invincible*, les trois quarts étaient fournis par les villes commerçantes d'Angleterre.

La France, non entamée sous *Louis XIV*, après neuf ans de la guerre la plus malheureuse, montra évidemment l'utilité des places frontières qu'il construisit. En vain l'auteur des causes de la chute de l'empire romain blâme-t-il *Justinien* d'avoir eu la même politique; il ne devait blâmer que les empereurs qui négligèrent ces places frontières, et qui ouvrirent les portes de l'Empire aux barbares.

Un avantage que l'histoire moderne a sur l'ancienne, c'est d'apprendre à tous les potentats que depuis le quinzième siècle, on s'est toujours réuni contre une puissance trop prépondérante. Ce système d'équilibre a toujours

été inconnu des anciens : et c'est la raison des succès du peuple romain qui, ayant formé une milice supérieure à celle des autres peuples, les subjuga l'un après l'autre, du Tibre jusqu'à l'Euphrate.

Il est nécessaire de remettre souvent sous les yeux les usurpations des papes, les scandaleuses discordes de leurs schismes, la démence des disputes de controverse, les persécutions, les guerres enfantées par cette démence, et les horreurs qu'elles ont produites.

Si on ne rendait pas cette connaissance familière aux jeunes gens ; s'il n'y avait qu'un petit nombre de savans instruits de ces faits, le public serait aussi imbécille qu'il l'était du temps de *Grégoire VII*. Les calamités de ces temps d'ignorance renaîtraient infailliblement, parce qu'on ne prendrait aucune précaution pour les prévenir. Tout le monde fait à *Marseille* par quelle inadvertance la peste fut apportée du Levant, et on s'en préserve.

Anéantissez l'étude de l'histoire, vous verrez peut-être des *Saint-Barthelemi* en France, et des *Cromwell* en Angleterre.

## ARTICLE XV.

*Fragment sur la Saint-Barthelemi.*

ON prétend en vain que le chancelier de l'*Hospital* et *Christophe de Thou*, premier président, disaient souvent : *Excidat illa dies!* (h) que ce jour péricisse ! Il ne périra point ; ces vers même en conservent la mémoire. Nous fîmes aussi nos efforts autrefois pour le perpétuer. *Virgile* avait mieux réussi que nous à transmettre aux siècles futurs la journée de la ruine de Troie. La grande poésie s'occupe toujours d'éterniser les malheurs des hommes.

Nous fûmes étonnés de trouver, en 1758, près de deux cents ans après la Saint-Barthelemi, un livre contre les protestans, dans lequel est une dissertation sur ces massacres ; l'auteur veut prouver ces quatre points qu'il énonce ainsi :

- 1°. Que la religion n'y a eu aucune part.
- 2°. Que ce fut une affaire de proscription.
- 3°. Qu'elle n'a dû regarder que Paris.
- 4°. Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on n'a écrit.

(h) Ce sont des vers de *Silius Italicus* : *Excidat illa dies avo, nec postera credant sacula . . . &c.*

Au 1<sup>o</sup>. nous répondrons : Non sans doute, ce ne fut pas la religion qui médita, et qui exécuta les massacres de la Saint-Barthelemi ; ce fut le fanatisme le plus exécrationnable. La religion est humaine, parce qu'elle est divine ; elle prie pour les pécheurs, et ne les extermine pas ; elle n'égorge point ceux qu'elle veut instruire. Mais si on entend ici par religion ces querelles sanguinaires de religion, ces guerres intestines qui couvrirent de cadavres la France entière pendant plus de quarante années, il faut avouer que cet effroyable abus de la religion arma les mains qui commirent les meurtres de la Saint-Barthelemi. Nous convenons que *Catherine de Médicis*, le duc de *Guise*, le cardinal de *Birague*, et le maréchal de *Retz*, qui conseillèrent ces massacres, n'avaient pas plus de religion que monsieur l'abbé (\*) qui en veut diminuer l'horreur. Il nous reproche d'avoir appelé *Birague* cardinal, sous prétexte qu'il ne fut décoré de la pourpre romaine, qu'après avoir répandu le sang des Français. Mais ne dit-on pas tous les jours que le cardinal de *Retz* fit la première guerre de la fronde, quoiqu'il ne fût alors que coadjuteur de Paris ? Que fait aux massacres de la Saint-Barthelemi le quantième du mois où un *Birague* reçut sa barrette ? est-ce par de tels subterfuges

(\*) *Caveyrac*,

qu'on peut défendre une si détestable cause ? Oui , le fanatisme religieux arma la moitié de la France contre l'autre ; oui , il changea en assassins ces Français aujourd'hui si doux et si polis , qui s'occupent gaiement d'opéra comiques , de querelles de danseuses , et de brochures. Il faut le redire cent fois ; il faut le crier tous les ans le 24 août , ou le 24 août , afin que nos neveux ne soient jamais tentés de renouveler religieusement les crimes de nos détestables pères.

2°. *Que ce fut une affaire de proscription.*

Quelle affaire ! proscrire ses propres sujets , ses meilleurs capitaines , ses parens , le prince de *Condé* ; notre *Henri IV* , depuis restaurateur de la France , notre héros , notre père , qui n'échappa qu'à peine à cette boucherie ! On dit une affaire de finance , une affaire d'honneur ou d'intérêt , affaire de barreau , affaire au conseil , affaires du roi , homme d'affaires ; mais qui avait jamais entendu parler d'affaires de proscription ? il semble que ce soit une chose simple et en usage. Il n'est que trop vrai que ce fut une proscription ; et c'est ce qui excitera toujours nos cris et nos larmes.

Mais on laissa au peuple fanatique et barbare le soin de choisir ses victimes. Le frère pouvait assassiner son frère , le fils plonger le

couteau dans les mamelles qui l'avaient allaité. Il n'est que trop vrai qu'on égorgea des femmes et des enfans. *Les charrettes chargées de corps morts de damoiselles , femmes , filles et enfans , étaient menées et déchargées dans la rivière. Quelle affaire!*

3°. *Que cette affaire n'a jamais dû regarder que Paris.*

Et pour nous prouver cette étrange assertion , monsieur l'abbé nous assure qu'à Troies un catholique voulut sauver la vie à *Etienne Marguien* ; mais il ne nous dit point qu'*Etienne Marguien* échappa au carnage. Si cette affaire n'avait regardé que Paris , pourquoi la cour envoya-t-elle des ordres à tous les gouverneurs des provinces et des villes de répandre par-tout le sang des sujets ? Il y en eut qui s'en excusèrent. Les seigneurs de *Saint-Herem* , de *Chabot* , d'*Ortes* , d'*Ognon* , de *la Guiche* , *Gordes* , et d'autres , écrivirent au roi en différens termes , qu'ils avaient des soldats pour son service , et non des bourreaux.

Au reste , il doit nous être permis d'en croire les véridiques *Auguste de Thou* et *Maximilien duc de Sulli* , qui virent de bien plus près la Saint-Barthelemi que monsieur l'abbé qui n'y était pas , et qui ne passe peut-être pas pour aussi véridique.



4°. *Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on n'a écrit.*

Il n'est pas possible de savoir le nombre des morts ; on ne fait pas dans les villes le nombre des vivans. Tel auteur exagère , tel autre diminue , personne ne compte. Nous n'avons jamais cru aux trois cents mille farrazins tués par *Charles Martel* ; il n'est pas question ici de savoir au juste combien de Français furent massacrés par leurs compatriotes. Qui pourra jamais avoir une liste exacte des habitans de Theffalonique , égorgés par l'ordre de *Théodose*, dans le cirque où il les invita par des jeux solennels ? il est avéré que tout ce qui entra fut tué. Theffalonique était une ville marchande , opulente et peuplée. Il n'est pas vraisemblable qu'elle ne contînt que sept mille ames. Mais que *Théodose* , dans sa Saint-Barthelemi , ait fait massacrer quinze mille de ses sujets , ou trente mille , le crime est égal.

L'archevêque *Péréfixe* pousse jusqu'à cent mille le nombre des victimes frappées dans la proscription de *Charles IX*. Le sage de *Thou* réduit ce nombre à soixante-dix mille. Prenons une moyenne proportionnelle arithmétique , nous aurons quatre-vingt-cinq mille. Quelle affaire , encore une fois !

De nos jours , un avocat irlandais a plaidé pour les massacres d'Irlande , exécutés sous le

règne de l'infortuné *Charles I.* Il a foutenu que les Irlandais catholiques n'avaient affaffiné que quarante mille proteftans. Nous ne voulons pas compter après lui ; mais en vérité ce n'est pas peu de chofe que quarante mille citoyens expirans dans des tourmens recherchés , des filles attachées , vivantes encore , au cou de leurs mères fufpendues à des potences ; les parties génitales des pères de famille , mifes toutes fanglantes dans la bouche de leurs femmes égorgées ; et leurs enfans coupés par morceaux fous les yeux des pères et des mères ; le tout à la plus grande gloire de DIEU.

Nous aurions mauvaife grace de nous plaindre des reproches que nous fait monfieur l'abbé fur ce que nous fîmes , il y a cinquante ans , je ne fais quel poëme épique dans lequel il eft parlé de la Saint-Barthelemi. Un de nos parens fut tué dans cette journée ; mais nous nous tenons heureux d'en être quittes aujourd'hui pour des injures.

*Fin du Tome fecond.*

# T A B L E

## DES PIÈCES CONTENUES

### DANS CE SECOND VOLUME.

<b>U</b> N CHRETIEN CONTRE SIX JUIFS, OU REFUTATION du livre intitulé : <i>Lettres de quelques juifs portugais, allemands          et polonais.</i>	page 3
<i>Avant-propos.</i>	5
I. <i>Lettre de saint Jérôme.</i>	8
II. <i>Du cadran d'Ezéchias et de l'ombre qui                  recule, et de l'astronomie juive.</i>	10
III. <i>Si les Juifs écrivirent d'abord sur des                  cailloux.</i>	13
IV. <i>Des gens massacrés pour avoir grassé en                  parlant.</i>	14
V. <i>Du veau d'or.</i>	15
VI. <i>De la manière de fondre une statue d'or.</i>	17
VII. <i>Magnificence des Juifs, qui manquaient                  de tout dans le désert.</i>	18
VIII. <i>Tout est miraculeux.</i>	19

IX.	<i>De l'or potable.</i>	21
X.	<i>De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.</i>	23
XI.	<i>De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.</i>	25
XII.	<i>Remarque sur le prince Zamri et sur la princesse Cosbi, massacrés en se caressant.</i>	28
XIII.	<i>Quel scribe écrivit ces choses.</i>	29
XIV.	<i>Qui a fait la cour à des boucs et à des chèvres.</i>	31
XV.	<i>Des sorciers.</i>	32
XVI.	<i>Silence respectueux.</i>	34
XVII.	<i>Animaux immondes.</i>	36
XVIII.	<i>Des cochons.</i>	37
XIX.	<i>Peuples dispersés.</i>	39
XX.	<i>Ordre de tuer.</i>	40
XXI.	<i>Tolérance.</i>	41
XXII.	<i>Formule de prière publique.</i>	47
XXIII.	<i>Défense de sculpter et de peindre.</i>	48
XXIV.	<i>De Jephthé.</i>	49
XXV.	<i>De la femme à Michas.</i>	ibid.
XXVI.	<i>Des cinquante mille soixante et dix juifs morts de mort subite.</i>	50

DES MATIÈRES. 321

XXVII.	<i>Si Israël fut tolérant.</i>	52
XXVIII.	<i>Justes plaintes et bons conseils.</i>	55
XXIX.	<i>De soixante et un mille ânes, et de trente-deux mille pucelles.</i>	57
XXX.	<i>Des enfans à la broche.</i>	60
XXXI.	<i>Menaces de manger ses enfans.</i>	63
XXXII.	<i>Manger à table la chair des officiers, et boire le sang des princes.</i>	ibid.
XXXIII.	<i>Tout ce qui sera voué ne sera point racheté, mais mourra de mort.</i>	64
XXXIV.	<i>Jephthé.</i>	65
XXXV.	<i>Le roi Agag coupé en morceaux.</i>	66
XXXVI.	<i>Des prophètes.</i>	68
XXXVII.	<i>Des sorciers et des possédés.</i>	69
XXXVIII.	<i>Des serpens enchantés.</i>	72
XXXIX.	<i>D'Edith femme de Loth.</i>	74
XL.	<i>De Nabuchodonosor.</i>	75
XLI.	<i>Des pygmées et des géans.</i>	76
XLII.	<i>Des types et des paraboles.</i>	ibid.
XLIII.	<i>Des gens qui vont tout nus.</i>	79
XLIV.	<i>D'une femme de fornication.</i>	81
XLV.	<i>D'Ezéchiel encore.</i>	ibid.
XLVI.	<i>Des prophètes encore.</i>	82
XLVII.	<i>Accusation légère.</i>	83

<b>XLVIII.</b> <i>De l'ame et de quelques autres choses.</i>	84
<i>Péroraison à M. Guenée secrétaire des Juifs.</i>	97
<b>DE QUELQUES NIAISERIES.</b>	ibid.
I <sup>re</sup> <i>Sur le kish ibrahim.</i>	98
II <sup>me</sup> <i>Sur Zoroastre.</i>	99
III <sup>me</sup> <i>Du Sadder.</i>	100
IV <sup>me</sup> <i>Sur l'âge d'un ancien.</i>	104
V <sup>me</sup> <i>Sur l'âge d'une ancienne.</i>	105
VI <sup>me</sup> <i>Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présens.</i>	106
VII <sup>me</sup> <i>Sur l'argent comptant.</i>	ibid.
VIII <sup>me</sup> <i>Sur l'Egypte.</i>	107
IX <sup>me</sup> <i>Si Sodôme fut autrefois un beau jar- din.</i>	108
X <sup>me</sup> <i>Sur le désert de Guéرار ou Géرار.</i>	109
XI <sup>me</sup> <i>Sur le nombre actuel des Juifs.</i>	110
<i>Addition de mon ami.</i>	111
XII <sup>me</sup> <i>Sur la circoncision.</i>	112
XIII <sup>me</sup> <i>Quelle fut la nation la plus barbare.</i>	114
XIV <sup>me</sup> <i>La nation française honnie par M. le secrétaire.</i>	115



DES MATIÈRES. 323

XV <sup>me</sup>	<i>Quel peuple le plus superstitieux?</i>	117
XVI <sup>me</sup>	<i>Quel peuple le plus brigand?</i>	119
XVII <sup>me</sup>	<i>Sur du foin.</i>	120
XVIII <sup>me</sup>	<i>Sur Jean Châtel piacularis assassin de Henri IV; laquelle niaiserie tient à choses horribles.</i>	122
XIX <sup>me</sup>	<i>Sur un mot.</i>	125
XX <sup>me</sup>	<i>Sur un autre mot.</i>	126
XXI <sup>me</sup>	<i>Sur d'autres mots.</i>	127
XXII <sup>me</sup>	<i>Sur une corneille qui prophétisa.</i>	128
XXIII <sup>me</sup>	<i>Des polissons.</i>	129
XXIV <sup>me</sup>	<i>Sur des mots encore.</i>	130
	<i>Réponse encore plus courte au troisième tome juif.</i>	133
I.	<i>Du jubilé.</i>	ibid.
II.	<i>Lois militaires.</i>	136
III.	<i>Filles prises en guerre.</i>	137
IV.	<i>Filles égorgées.</i>	ibid.
V.	<i>Mères qui détruisent leurs fruits.</i>	138
VI.	<i>De la graisse.</i>	139
VII.	<i>Du boudin.</i>	ibid.
VIII.	<i>De la propreté.</i>	140
IX.	<i>De la gaieté.</i>	142
X.	<i>De la gonorrhée.</i>	ibid.

XI. <i>De l'agriculture.</i>	143
XII. <i>Du profond respect que les dames doivent au joyau des messieurs.</i>	144
XIII. <i>Polygamie.</i>	ibid.
XIV. <i>Femmes des rois.</i>	145
XV. <i>De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.</i>	146
XVI. <i>Du divorce et du paradis.</i>	147
XVII. <i>Permission de vendre ses enfans.</i>	149
XVIII. <i>Des supplices recherchés.</i>	150
XIX. <i>Encore un petit mot de Salomon.</i>	152
XX. <i>Des veaux, des cornes et des oreilles d'ânes.</i>	153
INCURSION SUR NONOTTE EX-JESUITE.	156
<i>Eclaircissement historique, à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, par M. Damilaville.</i>	157
<i>Première sottise de Nonotte.</i>	158
<i>Seconde sottise de Nonotte, sur un édit de l'empereur.</i>	ibid.
<i>Troisième sottise de Nonotte, sur Marcel.</i>	160
<i>Quatrième sottise de Nonotte, sur S<sup>t</sup> Romain.</i>	161
<i>Cinquième sottise de Nonotte, sur l'empereur Julien.</i>	163

DES MATIÈRES. 325

<i>Sixième sottise, sur la légion thébaine.</i>	164
<i>Septième sottise, sur Ammien Marcellin, et sur un passage important.</i>	165
<i>Huitième sottise, sur Charlemagne.</i>	166
<i>Neuvième sottise, sur les rois de France bigames.</i>	167
<i>Dixième sottise, sur chose plus curieuse.</i>	168
<i>Onzième sottise de Nonotte, sur la messe.</i>	170
<i>Douzième sottise, sur la confession.</i>	171
<i>Treizième sottise de Nonotte, sur Berenger.</i>	174
<i>Quatorzième sottise de Nonotte, sur le second concile de Nicée, et des images.</i>	ibid.
<i>Quinzième sottise de Nonotte, sur les croisades.</i>	176
<i>Seizième sottise de Nonotte, sur les Albigeois.</i>	177
<i>Dix-septième sottise de Nonotte, sur les changemens faits dans l'Eglise.</i>	181
<i>Dix-huitième sottise de Nonotte, sur Jeanne d'Arc.</i>	183
<i>Dix-neuvième sottise de Nonotte, sur Rapin Thoyras.</i>	190
<i>Vingtième sottise de Nonotte, sur Mahomet II, et de la prise de Constantinople.</i>	191
<i>Vingt-unième sottise de Nonotte, sur la taxe des péchés.</i>	192

<i>Vingt-deuxième sottise, sur le droit des séculiers de confesser.</i>	193
<i>Vingt-troisième sottise dudit Nonotte.</i>	194
<i>Vingt-quatrième sottise de Nonotte, sur François I.</i>	195
<i>Vingt-cinquième sottise de Nonotte, sur la Saint-Barthelemi.</i>	196
<i>Vingt-sixième sottise de Nonotte, sur le duc de Guise, et les barricades.</i>	ibid.
<i>Vingt-septième sottise de Nonotte, sur le prétendu supplice de Marie d'Arragon.</i>	198
<i>Vingt-huitième sottise de Nonotte, sur la donation de Pepin.</i>	199
<i>Vingt-neuvième sottise de Nonotte, sur un fait concernant le roi de France Henri III.</i>	200
<i>Trentième sottise de Nonotte, sur la conversion de Henri IV.</i>	202
<i>Trente-unième sottise de Nonotte, sur le cardinal du Perron, et des états de 1614.</i>	204
<i>Trente-deuxième sottise de Nonotte, sur la population de l'Angleterre.</i>	206
<i>Trente-troisième sottise de Nonotte, sur l'amiral Drake.</i>	207
<i>Trente-quatrième sottise de Nonotte, sur les confessions auriculaires.</i>	208

DES MATIÈRES. 327

*Additions aux observations sur le libelle intitulé :  
Les Erreurs de M. de Voltaire , par M.  
Damilaville.* 210

*De l'établissement du christianisme. Première fausseté  
du libelliste : absurdité de ses raisonnemens.* 211

*Des différentes espèces d'hommes. Seconde fausseté  
du libelliste , et témoignage de son ignorance.*  
217

*De Michel Servet. Troisième fausseté du libelliste.*  
218

*De Cromwell. Quatrième fausseté du libelliste.* 219

*A messieurs les six juifs.* 222

FRAGMENS SUR L'HISTOIRE. 224

ART. I. *Qu'il faut se défier de presque tous les  
monumens anciens.* *ibid.*

II. *De la Chine.* 230

III. *De la population de la Chine et des mœurs.*  
235

IV. *Si les Egyptiens ont peuplé la Chine , et si  
les Chinois ont mangé des hommes,* 240

V. *Des anciens établissemens et des anciennes  
erreurs avant le siècle de Charlemagne.*  
245

VI. *Fausses donations. Faux martyres. Faux  
miracles.* 250

328 TABLE. DES MATIERES.

VII. <i>De David, de Constantin, de Théodose, de Charlemagne, &amp;c.</i>	255
VIII. <i>D'une foule de mensonges absurdes qu'on a opposés aux vérités énoncées par nous.</i>	268
IX. <i>Eclaircissemens sur quelques anecdotes.</i>	277
X. <i>De la philosophie de l'histoire.</i>	280
XI. <i>Qu'il faut savoir douter. Eclaircissemens sur l'histoire de Charles XII.</i>	286
XII. <i>Remarques sur la manière d'étudier et d'écrire l'histoire.</i>	296
XIII. <i>Suite du même sujet.</i>	304
XIV. <i>De l'utilité de l'histoire.</i>	310
XV. <i>Fragment sur la Saint-Barthelemi.</i>	313

Fin de la Table du Tome second.



